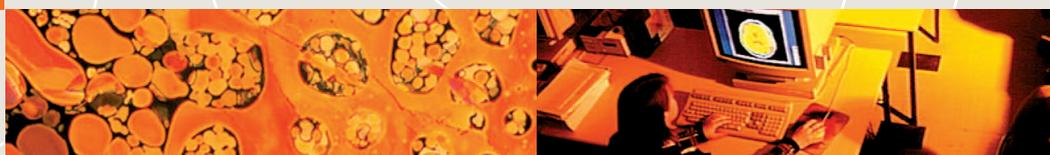


SECRETARIAT GÉNÉRAL

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS



N°12 DÉCEMBRE 2004



CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

| | |
|---|----|
| Éditorial | 3 |
| Textes de portée générale | 5 |
| Organisation générale de la recherche | 5 |
| Allocations de recherche (RMLR : 16) | 5 |
| Décret n° 2004-1120 du 14 octobre 2004 modifiant le décret n° 85-402 du 3 avril 1985 relatif aux allocations de recherche | 5 |
| Arrêté du 14 octobre 2004 modifiant l'arrêté du 31 mars 1992 fixant les conditions ouvrant droit à postuler une allocation de recherche | 6 |
| Organisation générale du CNRS | 7 |
| Programmes interdisciplinaires (RMLR : 271) | 7 |
| Décision n° 040011DEP du 27 octobre 2004 modifiant la décision de création de programme de recherche « Energie » | 7 |
| Unités de recherche (RMLR : 2721) | 7 |
| Décision n° 04A002DSI du 3 novembre 2004 de création et renouvellement des unités propres de recherche | 7 |
| Décision n° 04A008DSI du 3 novembre 2004 de création et renouvellement des unités mixtes de recherche | 10 |
| Décision n° 04A003DSI du 3 novembre 2004 de création et renouvellement des unités mixtes de recherche | 30 |
| Décision n° 040004DRES du 26 octobre 2004 de création de l'UMR n° 5207 - Laboratoire de physique théorique et astroparticules | 31 |
| Décision n° 04A004DSI du 3 novembre 2004 de création des unités de recherche associées | 32 |
| Décision n° 04A005DSI du 3 novembre 2004 de création et renouvellement des fédérations de recherche | 33 |
| Décision n° 04A006DSI du 3 novembre 2004 de renouvellement du FRC n° 550 - Institut de biologie physicochimique | 36 |
| Formations de recherche en évolution (RMLR : 2723) | 37 |
| Décision n° 04A007DSI du 3 novembre 2004 de création et renouvellement des formations de recherche en évolution | 37 |
| Unités de service (RMLR : 2741) | 43 |
| Décision n° 040024SCVI du 27 septembre 2004 de prorogation de l'UPS n° 858 - Centre d'études de physiologie appliquée | 43 |
| Questions administratives et juridiques générales | 44 |
| Bases de données (RMLR : 4111) | 44 |
| Décision n° 04P014DSI du 11 octobre 2004 portant création de traitements informatisés ayant pour objet la gestion des traces générées par l'utilisation des moyens informatiques et des services réseau au CNRS | 44 |
| Mesures particulières | 45 |
| Comités, conseils et commissions | 45 |
| Décision n° 040039DRH du 14 octobre 2004 relative à la révision de la composition des membres du comité technique paritaire (CTP) | 45 |
| Décision n° 040307DR01 du 14 octobre 2004 portant organisation d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 8033 - Etudes coréennes | 45 |

| | |
|---|-----|
| Décision n° 040281DR15 du 19 juillet 2004 de création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 5106 - Neurosciences cognitives | 46 |
| Décision n° 040280DR15 du 22 juin 2004 de création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 5116 - CERVL - Pouvoir, Action publique, Territoire | 46 |
| Décision n° 040279DR15 du 9 juillet 2004 de création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 5185 - Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADES) | 47 |
| Décision n° 040277DR15 du 23 juin 2004 de création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 5469 - Laboratoire Mécanique Physique | 47 |
| Décision n° 040278DR15 du 22 juin 2004 de création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 6609 - Laboratoire d'Études Aérodynamiques | 48 |
| | |
| Nominations | 49 |
| Fin de fonctions | 54 |
| Délégations de signature | 55 |
| | |
| Informations générales | 105 |
| Textes signalés | 105 |

Le programme Energie

Face au défi de l'accroissement de la demande énergétique mondiale, le CNRS a mis en place en 2002 le programme de recherche interdisciplinaire « Energie »¹ afin de contribuer à définir les orientations de la politique énergétique de la France.

Fruit d'une démarche fédérative, ce programme dont j'assume la direction scientifique, concerne l'ensemble des départements scientifiques du CNRS car il présente un caractère transversal fortement pluridisciplinaire.

Animé d'abord par M. Bernard SPINNER qui nous a hélas quittés, puis par Mme Monique LALLEMAND, il agit en étroite synergie avec de nombreux autres établissements : académies, universités, ministère de la recherche, autres organismes de recherche et implique également une forte participation industrielle.

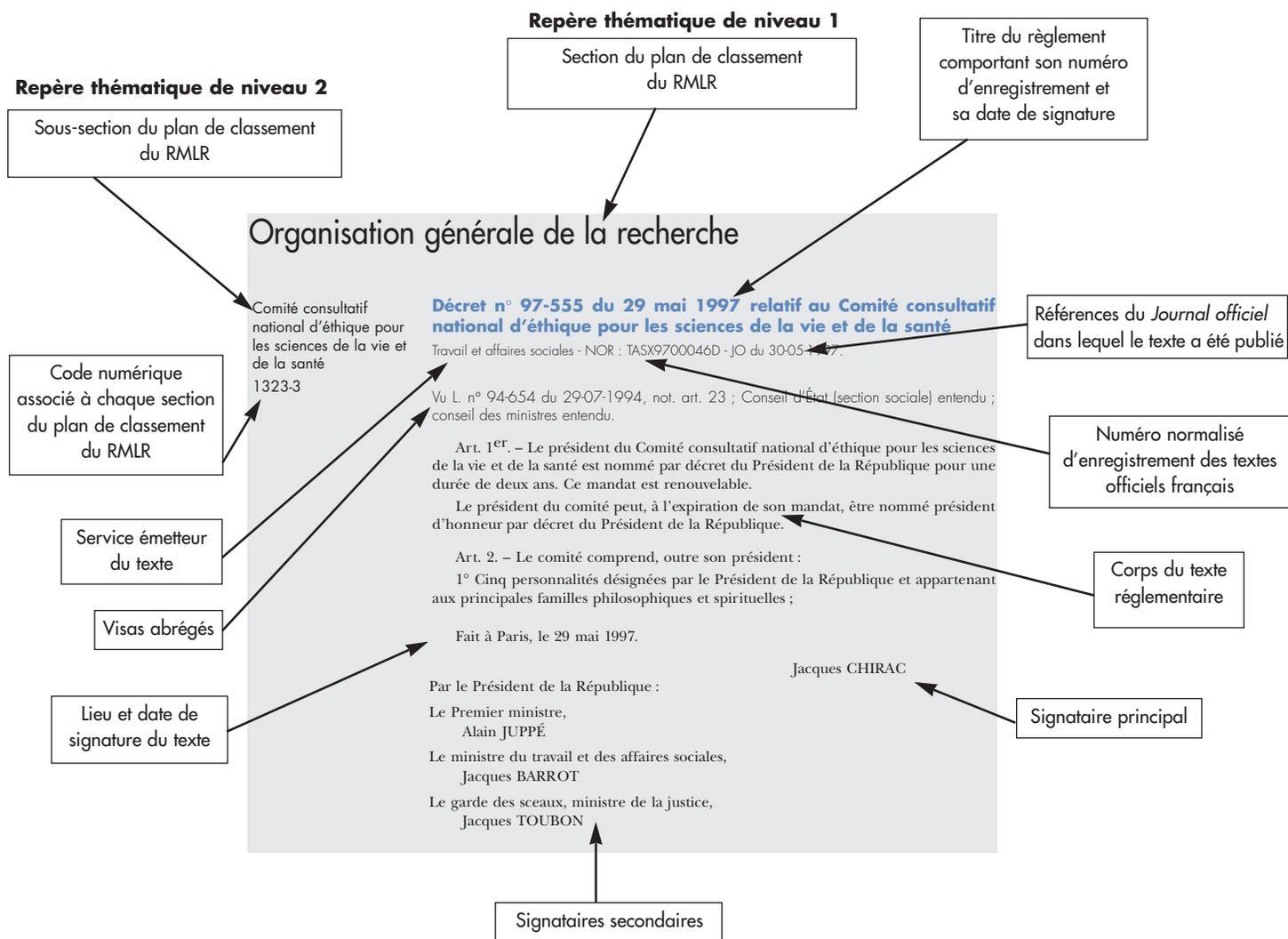
Ce programme qui mobilise environ 600 chercheurs confirmés, constitue à la fois une instance de réflexion (via les groupes d'analyse thématique GAT), d'animation (organisation de colloques et séminaires) et de formation via l'organisation d'écoles thématiques et la formation par la recherche et de financement des recherches (projets de recherche intégrés – PRI).

Victor SANCHEZ

Directeur du département des sciences pour l'ingénieur

¹ Site web du programme Energie : <http://energie.insa-lyon.fr>

Guide de lecture des textes réglementaires



Sections de niveau 1 du plan de classement du Recueil méthodique des lois et règlements concernant le CNRS (RMLR)

- 1 - Organisation générale de la recherche
- 2 - Organisation générale du CNRS
- 3 - Relations et échanges avec l'extérieur
- 4 - Questions administratives et juridiques générales
- 5 - Les personnels du CNRS
- 6 - Régime budgétaire, financier et comptable - Fiscalité
- 7 - Moyens immobiliers et matériels

Organisation générale de la recherche

Allocations de recherche
RMLR : 16

Décret n° 2004-1120 du 14 octobre 2004 modifiant le décret n° 85-402 du 3 avril 1985 relatif aux allocations de recherche

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - NOR : MENF0401384D - JO du 21-10-2004, p. 17822, texte n° 21

Vu code de l'éducation ; L. n° 82-610 du 15-07-1982 mod. ; D. n° 82-390 du 10-05-1982 mod. ; D. n° 85-402 du 03-04-1985 mod. ; D. n° 96-629 du 16-07-1996 mod. ; D. n° 2001-125 du 06-02-2001 ; D. n° 2001-126 du 06-02-2001 ; avis du CTP ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche du 07-04-2003.

Art. 1^{er}. - Le premier alinéa de l'article 2 du décret du 3 avril 1985 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Le ministre chargé de la recherche et le ministre chargé de l'enseignement supérieur fixent par arrêté conjoint les conditions de diplôme et de son obtention ou d'aptitude ainsi que les conditions d'âge ouvrant droit à postuler une allocation de recherche. »

Art. 2. - L'article 7 du décret du 3 avril 1985 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 7. - Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et le ministre chargé de la recherche, après avis de la commission consultative des allocations de recherche prévue à l'article 5, déterminent les établissements dans lesquels des allocataires peuvent être inscrits pour la préparation de leur thèse. Le ministre chargé de la recherche fixe pour chacun d'entre eux le nombre d'allocations et, le cas échéant, la répartition de celles-ci entre les écoles doctorales, les différents thèmes ou les différents laboratoires publics ou privés dans lesquels les allocataires poursuivront leur travaux.

L'attribution individuelle des allocations de recherche est ensuite effectuée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de l'école doctorale en accord avec le responsable des recherches de l'allocataire et de la personne morale publique ou privée dans les laboratoires de laquelle l'allocataire poursuivra ses travaux de recherche. »

Art. 3. - Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, le ministre délégué à la recherche et le secrétaire d'Etat au budget et à la réforme budgétaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 octobre 2004.

Jean-Pierre RAFFARIN

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur
et de la recherche,

François FILLON

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,

Nicolas SARKOZY

Le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat,

Renaud DUTREIL

Le ministre délégué à la recherche,

François D'AUBERT

Le secrétaire d'Etat au budget et à la réforme budgétaire,

Dominique BUSSEREAU

Allocations de recherche
RMLR : 16

Arrêté du 14 octobre 2004 modifiant l'arrêté du 31 mars 1992 fixant les conditions ouvrant droit à postuler une allocation de recherche

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - NOR : MENF0401385A - JO du 21-10-2004, p. 17824, texte n° 25

Vu D. n° 85-402 03-04-1985 mod., not. art. 2 et 7 ; A. du 31-03-1992 ; A. du 25-04-2002.

Art. 1^{er}. - L'article 1^{er} de l'arrêté du 31 mars 1992 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« *Art. 1^{er}.* - Les allocations de recherche régies par le décret du 3 avril 1985 susvisé peuvent être attribuées aux étudiants admis à s'inscrire pour la préparation du doctorat, conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 avril 2002 susvisé, et qui prennent, à l'exception des titulaires de l'agrégation, cette inscription dès l'année universitaire qui suit immédiatement la date à laquelle ils ont obtenu un diplôme d'études approfondies, un master recherche ou leur dispense. »

Art. 2. - Le premier alinéa de l'article 2 du même arrêté est remplacé par l'alinéa suivant :

« Des dérogations aux conditions de délais prévues ci-dessus pour l'attribution d'une allocation de recherche peuvent être limitativement accordées par le chef d'établissement, ou par le recteur d'académie pour les établissements dont la tutelle est assurée par d'autres ministères que le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, aux candidats qui, dans l'intervalle entre leur diplôme d'études approfondies ou leur master recherche et leur inscription en thèse, ont soit : ».

Art. 3. - L'article 3 du même arrêté est remplacé par les dispositions suivantes :

« *Art. 3.* - Le candidat à une allocation de recherche doit avoir moins de vingt-cinq ans à la fin de l'année civile de son inscription en première année de thèse.

Des dérogations à cette condition d'âge peuvent être accordées, au vu du dossier présenté par le candidat, par l'autorité désignée au premier alinéa de l'article 2, sur proposition du directeur de l'école doctorale, si le candidat allocataire est âgé de moins de trente ans au 1^{er} janvier de l'année de candidature.

Le candidat à une allocation de recherche doit avoir obtenu son diplôme d'études approfondies ou son master recherche en France ou un diplôme équivalent dans un pays signataire de l'accord relatif à l'Espace européen de l'enseignement supérieur. »

Art. 4. - Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 octobre 2004.

Le ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur
et de la recherche,
François FILLON

Le ministre délégué à la recherche,
François D'AUBERT

Organisation générale du CNRS

Programmes
interdisciplinaires
RMLR : 271

Décision n° 040011DEP du 27 octobre 2004 modifiant la décision de création de programme de recherche « Energie »

Direction des études et des programmes

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; DEC. n° 040001DEP du 13-04-2004 ; DEC. n° 020001DEP du 27-03-2002.

Art. 1^{er}. - Les articles 3, 5 et 6 de la décision susvisée sont remplacés par les dispositions suivantes :

« Art. 3. - A compter du 1^{er} janvier 2005 le siège du programme est la délégation Rhône-Alpes ».

« Art. 5. - Madame Monique LALLEMAND est nommée directrice du programme. Elle a pour mission de développer et de coordonner les recherches menées dans le cadre de ce programme. Elle assure la notification des crédits dont celui-ci est doté et le suivi de leur utilisation ».

« Art. 6. - Messieurs Bernard SPINNER, Dominique FINON et Alain KIENNEMANN sont nommés directeurs adjoints du programme. Ils assistent la directrice du programme dans ses missions ».

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 27 octobre 2004.

Le directeur général,
Bernard LARROUTUROU

Unités de recherche
RMLR : 2721

Décision n° 04A002DSI du 3 novembre 2004 de création et renouvellement des unités propres de recherche

Direction des systèmes d'information

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 01-08-2003 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; avis des instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ; avis du comité d'évaluation et du conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ; sur proposition des directeurs de département scientifique.

Art. 1^{er}. - Sont renouvelées pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2005, les unités propres de recherche suivantes :

Département Sciences pour l'ingénieur

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UPR n° 1311, intitulée Laboratoire d'ingénierie des matériaux et des hautes pressions, dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : l'élaboration ou la transformation de matériaux (poudre, fil, film, en volume) et l'utilisation de matériaux à des fins de stockage ou de purification des fluides.

Directeur : M. Jean-François BOCQUET, professeur

Section d'évaluation : 10

UPR n° 9001, intitulée Laboratoire des propriétés mécaniques et thermodynamiques des matériaux, dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : la conduite d'une recherche fondamentale interdisciplinaire sur les matériaux, axée sur l'établissement des relations entre leur structure et leurs propriétés.

Directrice : Mlle Brigitte BACROIX, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Jean-Pierre FONDERE, ingénieur de recherche

Sections d'évaluation : 9, 5, 15

Délégation Nord-Est

UPR n° 6811, intitulée Laboratoire des sciences du génie chimique, dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : Génie des Procédés Chimiques et Biochimiques, des Séparations et Transferts. Conception, maîtrise des procédés de transformation de la matière sur critères de qualité, sûreté, énergie, environnement.

Directeurs : M. Michel SARDIN, professeur

Directeurs adjoints : M. Gérard VALENTIN, directeur de recherche

M. Jean Pierre LECLERC, ingénieur de recherche

Section d'évaluation : 10

Département Sciences chimiques

Délégation Alsace

UPR n° 9069, intitulée Institut de chimie des surfaces et interfaces de Mulhouse, dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : Adhésion, tribologie, chimie macromoléculaire, dynamique moléculaire-renforcement, céramiques et réfractaires.

Directeur par intérim : M. Alain VIDAL, directeur de recherche

Section d'évaluation : 11

Délégation Ile-de-France Est

UPR n° 209, intitulée Chimie métallurgique des terres rares, dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : Étude fondamentale de nouveaux composés à propriétés spécifiques en relation avec les problèmes d'énergie et d'environnement.

Directeur : M. Michel LATROCHE, directeur de recherche

Section d'évaluation : 15

Délégation Paris B

UPR n° 9080, intitulée Laboratoire de biochimie théorique, dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : Etude par modélisation sur ordinateur des propriétés et des interactions des macromolécules biologiques : conformation, repliement, reconnaissance. Conception et amélioration des algorithmes.

Directeur : M. Richard LAVERY, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Philippe DERREUMAUX, professeur

Sections d'évaluation : 13, 16, 21

Département Sciences de l'univers

Délégation Nord-Est

UPR n° 2300, intitulée Centre de recherches pétrographiques et géochimiques, dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : Géochimie et cosmochimie, instrumentation géochimique, service national d'analyse des roches et des minéraux, service national d'analyse ionique.

Directeur : M. Bernard MARTY, professeur

Section d'évaluation : 18

Département Sciences de la vie

Délégation Ile-de-France Sud

UPR n° 2167, intitulée Centre de génétique moléculaire, dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : Approche génétique des problématiques biologiques avec des extensions vers l'intégration de l'échelle cellulaire et la prise en compte de la dimension génomique.

Directeur : M. Lawrence AGGERBECK, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 22, 21, 23, 26

Délégation Paris A

UPR n° 9078, intitulée Transporteurs mitochondriaux et métabolisme (BIOTRAM), dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : Biologie moléculaire et cellulaire et physiologie métabolique.

Directeur : M. Daniel RICQUIER, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 25, 23, 26

Délégation Paris B

UPR n° 640, intitulée Neurosciences cognitives et imagerie cérébrale, dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : Répondre à quatre questions cruciales concernant les opérations cognitives effectuées par le cerveau humain. « Quoi ? », « Où ? », « Quand ? » et « Comment ? ».

Directrice : Mlle Line GARNERO, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 27, 7

UPR n° 1929, intitulée Biologie cellulaire et moléculaire de la sécrétion, dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : Etude des mécanismes de sécrétion des hormones et des neurotransmetteurs de manière pluridisciplinaire (biologie cellulaire, interface physique-biologie).

Directeur : M. Bruno GASNIER, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 23, 11, 24

UPR n° 9073, intitulée Régulation de l'expression génétique chez les microorganismes, dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : La mission de l'Unité est l'étude des mécanismes de synthèse, de traduction et de dégradation des ARN messagers.

Directeur : M. Mathias SPRINGER, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Richard BUCKINGHAM, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 21, 22

Département Sciences de l'homme et de la société*Délégation Ile-de-France Est*

UPR n° 299, intitulée Milieux, sociétés et cultures en Himalaya, dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : Anthropologie et géographie des régions himalayennes.

Directrice : Mme Joëlle SMADJA, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 38, 39

Département Sciences et technologies de l'information et de la communication*Délégation Ile-de-France Sud*

UPR n° 3251, intitulée Laboratoire d'Informatique pour la Mécanique et les Sciences de l'Ingénieur, dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : Communication homme-machine multimodale et multimédia ; Cognition et perception humaines et artificielles ; Ingénierie des langues ; Dynamique des fluides et des transferts ; Energétique.

Directeur : M. Patrick LE QUERE, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 7, 10, 34, 27

Art. 2. - Le mandat confié aux directeurs et aux directeurs adjoints renouvelés à l'article 1^{er} prend effet au 1^{er} janvier 2005 pour une durée de quatre ans.

Dernier article. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 3 novembre 2004.

Le directeur général,
Bernard LARROUTUROU

Unités de recherche
RMLR : 2721

Décision n° 04A008DSI du 3 novembre 2004 de création et renouvellement des unités mixtes de recherche

Direction des systèmes d'information

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 01-08-2003 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; avis des instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ; avis du comité d'évaluation et du conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ; accords des organismes partenaires ; sur proposition des directeurs de département scientifique.

Art. 1^{er}. - Sont créées, pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2005 les unités mixtes de recherche suivantes devant figurer dans les contrats de développement 2005-2008 :

Département Physique nucléaire et corpusculaire

Institut national de physique nucléaire et de physique des particules et délégation Paris B

Etablissement principal : Université Denis Diderot (Paris VII)

Autres établissements : CEA, OBS PARIS

UMR n° 7164, intitulée Astroparticules et Cosmologie.

Directeur : M. Pierre BINETRUY, professeur

Sections d'évaluation : 2, 3, 17

Département Sciences physiques et mathématiques

Délégation Nord-Est

Etablissement principal : Université de Metz

Autre établissement : SUPELEC

UMR n° 7132, intitulée Laboratoire matériaux optiques, photonique et systèmes.

Directeur : M. Marc FONTANA, professeur

Section d'évaluation : 4

Délégation Paris B

Etablissement principal : Université Denis Diderot (Paris VII)

UMR n° 7162, intitulée Matériaux et phénomènes quantiques.

Directeur : M. Vincent BERGER, professeur

Directrice adjointe : Mme Sylvie ROUSSET, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 6, 4, 5

Département Sciences chimiques

Délégation Paris Michel-Ange

Etablissement principal : Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles

UMR n° 7167, intitulée Matière Molle et Chimie.

Directeur : M. Ludwik LEIBLER, directeur de recherche

Section d'évaluation : 11

Département Sciences de l'univers

Délégation Paris B

Etablissement principal : Institut de physique du globe de Paris

Autres établissements : UNIV PARIS 6, UNIV LA REUNION

UMR n° 7155, intitulée Volcanologie : structure et évolutions des volcans, fluides et dynamique éruptive.

Directeur : M. Georges BOUDON, physicien

Section d'évaluation : 18

Etablissement principal : Université Denis Diderot (Paris VII)

Autre établissement : CEA

UMR n° 7158, intitulée Astrophysique interactions multi-échelles.

Directeur : M. Pierre-Olivier LAGAGE, chargé de recherche

Section d'évaluation : 17

Etablissement principal : Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

Autres établissements : MNHN, IRD

UMR n° 7159, intitulée Laboratoire d'Océanographie et du Climat : Expérimentations et Approches Numériques.

Directrice : Mme Laurence EYMARD, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Yves DANDONNEAU, directeur de recherche

Section d'évaluation : 19

Autre établissement : MNHN

UMR n° 7160, intitulée Minéralogie, Pétrologie.

Directeur : M. Jean-Pierre LORAND, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Philippe D'ARCO, professeur

Section d'évaluation : 18

Département Sciences de la vie

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

Etablissement principal : Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

UMR n° 7144, intitulée Adaptation et diversité en milieu marin.

Directeur : M. François LALLIER, professeur

Sections d'évaluation : 29, 19, 23

UMR n° 7150, intitulée Mer et santé.

Directeur : M. Serge THOMAS, directeur de recherche

Section d'évaluation : 23

Délégation Ile-de-France Est

Etablissement principal : Université Paris-Val-de-Marne (Paris XII)

UMR n° 7149, intitulée Laboratoire de recherche sur la croissance cellulaire, la réparation et la régénération tissulaires.

Directeur : M. José COURTY, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 30, 26

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

Etablissement principal : Université Paris Nord (Paris XIII)

UMR n° 7153, intitulée Laboratoire d'éthologie expérimentale et comparée (LEEC).

Directeur : M. Pierre JAISSON, professeur

Section d'évaluation : 27

Délégation Nord-Est

Etablissement principal : Université de Metz

UMR n° 7146, intitulée Ecotoxicité, santé environnementale.

Directrice : Mlle Paule VASSEUR, professeur

Section d'évaluation : 20

Délégation Paris B

Etablissement principal : Université Denis Diderot (Paris VII)

UMR n° 7151, intitulée Pathologie et virologie moléculaire.

Directeur : M. Hugues DE THE, professeur

Section d'évaluation : 23

Autres établissements : INSERM, UNIV PARIS 5

UMR n° 7157, intitulée Neuropsychopharmacologie des addictions. Vulnérabilité et variabilité expérimentale et clinique.

Directeur : M. Jean-Michel SCHERRMANN, professeur des universités-praticien hospitalier

Directrice adjointe : Mlle Florence NOBLE, directeur de recherche

Section d'évaluation : 30

Etablissement principal : Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

UMR n° 7141, intitulée Physiologie membranaire et moléculaire du chloroplaste.

Directeur : M. Francis-André WOLLMAN, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 28, 23

Délégation Paris Michel-Ange

Etablissement principal : Collège de France

UMR n° 7148, intitulée Génétique moléculaire, neurophysiologie et comportement.

Directeur : M. François TRONCHE, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 26, 25

UMR n° 7152, intitulée Laboratoire de physiologie de la perception et de l'action.

Directeur : M. Alain BERTHOZ, professeur

Sections d'évaluation : 27, 7, 25

Etablissement principal : Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

Autre établissement : INST CURIE

UMR n° 7147, intitulée Dynamique de l'information génétique : bases fondamentales et cancer.

Directrice : Mme Michelle DEBATISSE, professeur

Section d'évaluation : 22

Département Sciences de l'homme et de la société

Délégation Paris A

Etablissement principal : Université de la Sorbonne nouvelle (Paris III)

UMR n° 7169, intitulée Centre de recherche et de documentation sur l'Amérique latine.

Directrice : Mme Maria Eugenia COSIO ZAVALA, professeur

Sections d'évaluation : 39, 38

UMR n° 7171, intitulée Ecriture de la modernité : Littérature, Histoire, Imaginaire

Directeur : M. Michel COLLOT, professeur

Section d'évaluation : 35

Autre établissement : ENS

UMR n° 7172, intitulée Atelier de Recherche sur l'Intermédialité et les Arts du Spectacle.

Directeur : M. Jean-Loup BOURGET, professeur

Section d'évaluation : 35

Etablissement principal : Université Paris Dauphine (Paris IX)

UMR n° 7170, intitulée Institut de recherche interdisciplinaire en socio-économie - Centres de Recherches et d'Etudes Politiques.

Directrice : Mme Catherine BIDOU, directeur de recherche
 Directeur adjoint : M. Christian LE GALL DU TERTRE, professeur
 Sections d'évaluation : 40, 36

Délégation Ile de France Ouest et Nord

Etablissement principal : Université Paris X (Nanterre)
 UMR n° 7173, intitulée Laboratoire d'ethnomusicologie.
 Directrice : Mme Rosalia MARTINEZ, maître de conférences
 Secteur d'évaluation : 38

Département Sciences et technologies de l'information et de la communication

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

Etablissement principal : Ecole polytechnique
 UMR n° 7161, intitulée Laboratoire d'informatique de l'Ecole polytechnique.
 Directeur : M. Jean-Pierre JOUANNAUD, professeur
 Section d'évaluation : 7

Art. 2. - Sont renouvelées, pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2005 les unités mixtes de recherche suivantes devant figurer dans les contrats de développement 2005-2008 :

Département Physique nucléaire et corpusculaire

Institut national de physique nucléaire et de physique des particules et délégation Ile-de-France Ouest et Nord

Etablissement principal : Ecole polytechnique
 UMR n° 7638, intitulée Laboratoire LEPRINCE-RINGUET.
 Directeur : M. Henri VIDEAU, directeur de recherche
 Section d'évaluation : 3

Institut national de physique nucléaire et de physique des particules et délégation Paris B

Etablissement principal : Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)
 Autre établissement : UNIV PARIS 7
 UMR n° 7585, intitulée Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies.
 Directeur : M. Jean-Eudes AUGUSTIN, directeur de recherche
 Section d'évaluation : 3

Département Sciences physiques et mathématiques

Délégation Alsace

Etablissement principal : Université de Haute Alsace (Mulhouse)
 UMR n° 7014, intitulée Laboratoire de physique et de spectroscopie électronique.
 Directeur : M. Dominique BOLMONT, professeur
 Section d'évaluation : 6

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

Etablissement principal : Ecole polytechnique
 Autres établissements : ENSTA, UNIV PARIS 11
 UMR n° 7639, intitulée Laboratoire d'optique appliquée.
 Directeur : M. Gérard MOUROU, directeur de recherche
 Directeur adjoint : M. Philippe BALCOU, chargé de recherche
 Sections d'évaluation : 4, 5, 8, 13

UMR n° 7640, intitulée Centre de mathématiques Laurent Schwartz de l'École polytechnique.

Directeur : M. Claude VITERBO, professeur

Section d'évaluation : 1

UMR n° 7641, intitulée Centre de mathématiques appliquées.

Directeur : M. Vincent GIOVANGIGLI, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 1, 10

Autre établissement : CEA

UMR n° 7642, intitulée Laboratoire des solides irradiés.

Directeur : M. Guillaume PETITE, chercheur du CEA

Directeur adjoint : M. François BEUNEU, chargé de recherche

Sections d'évaluation : 5, 6, 11

UMR n° 7643, intitulée Laboratoire de physique de la matière condensée.

Directeur : M. François OZANAM, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 5, 6, 14, 15

UMR n° 7644, intitulée Centre de physique théorique.

Directeur : M. Patrick MORA, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 2, 4, 17

Autres établissements : INSERM, ENSTA

UMR n° 7645, intitulée Laboratoire d'optique et biosciences.

Directeur : M. Jean-Louis MARTIN, directeur de recherche

Section d'évaluation : 4

Etablissement principal : Université Paris Nord (Paris XIII)

UMR n° 7538, intitulée Laboratoire de physique des lasers.

Directeur : M. Charles DESFRANCOIS, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 4, 8, 13

UMR n° 7539, intitulée Laboratoire analyse géométrie et applications.

Directeur : M. Frédéric KLOPP, professeur

Section d'évaluation : 1

Délégation Nord-Est

Etablissement principal : Université de Metz

UMR n° 7122, intitulée Laboratoire de mathématiques et applications de Metz.

Directrice : Mme Fatiha ALABAU-BOUSSOUIRA, professeur

Sections d'évaluation : 1, 7

Etablissement principal : Université Henri Poincaré (Nancy I)

UMR n° 7036, intitulée Laboratoire de cristallographie et modélisation des matériaux minéraux et biologiques.

Directeur : M. Claude LECOMTE, professeur

Sections d'évaluation : 5, 16

Autres établissements : INRIA, UNIV NANCY 2

UMR n° 7502, intitulée Institut Elie Cartan.

Directeur : M. Antoine HENROT, professeur

Section d'évaluation : 1

Autre établissement : INP LORRAINE

UMR n° 7556, intitulée Laboratoire de physique des matériaux.

Directeur : M. Michel PIECUCH, professeur

Sections d'évaluation : 6, 5, 11, 15, 2

Délégation Paris A

Etablissement principal : Université Paris Dauphine (Paris IX)

UMR n° 7534, intitulée Centre de recherche de mathématiques de la décision.

Directrice : Mme Maria J. ESTEBAN, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 1, 7, 37

Délégation Paris B

Etablissement principal : Université Denis Diderot (Paris VII)

UMR n° 7056, intitulée Logique mathématique.

Directrice : Mme Françoise DELON, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 1, 7

Etablissement principal : Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

UMR n° 7092, intitulée Laboratoire de physique moléculaire pour l'atmosphère et l'astrophysique.

Directeur : M. Claude CAMY-PEYRET, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 4, 19, 17

Autre établissement : UNIV PARIS 7

UMR n° 7586, intitulée Institut de mathématiques de Jussieu.

Directeur : M. Gilles GODEFROY, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Colette MOEGLIN, directeur de recherche

Section d'évaluation : 1

Autre établissement : UNIV PARIS 7

UMR n° 7588, intitulée Institut des nanosciences de Paris.

Directrice : Mme Claudine NOGUERA, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 5, 4, 6

Autre établissement : UNIV PARIS 7

UMR n° 7589, intitulée Physique théorique et hautes énergies.

Directeur : M. Olivier-Pierre BABELON, directeur de recherche

Section d'évaluation : 2

Autres établissements : UNIV PARIS 7, IPG PARIS

UMR n° 7590, intitulée Institut de minéralogie et de physique des milieux condensés.

Directeur : M. Bernard CAPELLE, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 5, 6, 15, 18, 20

UMR n° 7598, intitulée Laboratoire Jacques-Louis Lions.

Directeur : M. Yvon MADAY, professeur

Section d'évaluation : 1

Autre établissement : UNIV PARIS 7

UMR n° 7599, intitulée Laboratoire de probabilités et modèles aléatoires.

Directeur : M. Dominique PICARD, professeur

Section d'évaluation : 1

UMR n° 7600, intitulée Laboratoire de physique théorique des liquides.

Directeur : M. Bertrand GUILLOT, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 2, 13

Délégation Paris Michel-Ange

Etablissement principal : Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles

Autre établissement : UNIV PARIS 7

UMR n° 7587, intitulée Laboratoire ondes et acoustique.

Directeur : M. Mathias FINK, professeur

Sections d'évaluation : 5, 8, 30

Département Sciences pour l'ingénieur

Délégation Côte d'Azur

Etablissement principal : Ecole nationale supérieure des mines de Paris
UMR n° 7635, intitulée Centre de mise en forme des matériaux.
Directeur : M. Jean-Loup CHENOT, directeur de recherche
Sections d'évaluation : 9, 11

Délégation Ile-de-France Est

Etablissement principal : Ecole nationale supérieure des mines de Paris
UMR n° 7633, intitulée Centre des matériaux.
Directeur : M. Luc-Gérard REMY, directeur de recherche
Sections d'évaluation : 9, 11, 15

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

Etablissement principal : Ecole polytechnique
Autres établissements : UNIV PARIS 6, CEA
UMR n° 7605, intitulée Laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses.
Directeur : M. François AMIRANOFF, directeur de recherche
Sections d'évaluation : 4, 8
UMR n° 7646, intitulée Laboratoire d'hydrodynamique.
Directeur : M. Patrick HUERRE, directeur de recherche
Sections d'évaluation : 10, 2
UMR n° 7648, intitulée Laboratoire de physique et technologie des plasmas.
Directeur : M. Jean-Marcel RAX, professeur
Sections d'évaluation : 4, 10
Autres établissements : ENSM PARIS, ENPC
UMR n° 7649, intitulée Laboratoire de mécanique des solides.
Directeur : M. Bernard HALPHEN, directeur
Sections d'évaluation : 9, 7, 20

Délégation Nord-Est

Etablissement principal : Institut National Polytechnique de Lorraine
Autre établissement : UNIV NANCY 1
UMR n° 7563, intitulée Laboratoire d'énergétique et de mécanique théorique et appliquée.
Directeur : M. Christian MOYNE, directeur de recherche
Sections d'évaluation : 10, 9, 30
UMR n° 7570, intitulée Laboratoire de science et génie des surfaces.
Directeur : M. Jean-Philippe BAUER, professeur
Sections d'évaluation : 10, 9, 15
UMR n° 7630, intitulée Département de chimie physique des réactions.
Directeur : M. Gabriel-Walter WILD, directeur de recherche
Directeur adjoint : M. Paul-Marie MARQUAIRE, directeur de recherche
Sections d'évaluation : 10, 8, 13
Etablissement principal : Université de Metz
Autres établissements : INP LORRAINE, EN ING METZ, ENSAM METZ
UMR n° 7554, intitulée Laboratoire de physique et mécanique des matériaux.
Directeur : M. Etienne PATOOR, professeur
Section d'évaluation : 9

Etablissement principal : Université Henri Poincaré (Nancy I)
 UMR n° 7040, intitulée Physique des milieux ionisés et applications.
 Directeur : M. Bernard WEBER, directeur de recherche
 Sections d'évaluation : 10, 4, 8
 UMR n° 7561, intitulée Physiopathologie et pharmacologie articulaires.
 Directeur : M. Patrick NETTER, professeur des universités-praticien hospitalier
 Directeur adjoint : M. Jacques MAGDALOU, directeur de recherche
 Section d'évaluation : 30

Délégation Paris B

Etablissement principal : Université Denis Diderot (Paris VII)
 Autres établissements : UNIV PARIS 12, UNIV PARIS 13
 UMR n° 7052, intitulée Biomécanique et biomatériaux ostéo-articulaires.
 Directeur : M. Laurent SEDEL, professeur des universités-praticien hospitalier
 Directeur adjoint : M. Didier GEIGER, professeur
 Sections d'évaluation : 30, 10, 11, 9
 Autre établissement : UNIV PARIS 6
 UMR n° 7057, intitulée Matière et systèmes complexes.
 Directeur : M. Jean-Marc DI MEGLIO, professeur
 Sections d'évaluation : 10, 30

Etablissement principal : Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

Autre établissement : MIN CULTURE
 UMR n° 7604, intitulée Laboratoire d'acoustique musicale.
 Directeur : M. Jean-Dominique POLACK, professeur
 Sections d'évaluation : 9, 34
 UMR n° 7607, intitulée Laboratoire de modélisation en mécanique.
 Directeur : M. Gérard MAUGIN, directeur de recherche
 Directeur adjoint : M. Stéphane ZALESKI, professeur
 Sections d'évaluation : 9, 10

Autre établissement : UNIV PARIS 11

UMR n° 7608, intitulée Fluides, automatique, systèmes thermiques.
 Directeur : M. Dominique SALIN, professeur
 Sections d'évaluation : 10, 5

Délégation Paris Michel-Ange

Etablissement principal : Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles

Autres établissements : UNIV PARIS 6, UNIV PARIS 7

UMR n° 7636, intitulée Laboratoire de physique et mécanique des milieux hétérogènes.
 Directeur : M. José-Eduardo WESFREID, directeur de recherche
 Sections d'évaluation : 10, 9, 5, 13, 2

Département Sciences chimiques

Délégation Alsace

Etablissement principal : Université de Haute Alsace (Mulhouse)

Autre établissement : ENSC MULHOUSE

UMR n° 7015, intitulée Laboratoire de chimie organique et bioorganique.
 Directeur : M. Claude LE DRIAN, professeur
 Sections d'évaluation : 12, 16

Autre établissement : ENSC MULHOUSE

UMR n° 7016, intitulée Laboratoire de Matériaux à Porosité Contrôlée.

Directeur : M. Joël PATARIN, directeur de recherche

Section d'évaluation : 14

UMR n° 7525, intitulée Département de Photochimie Générale.

Directeur : M. Daniel-Joseph LOUGNOT, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 13, 11

Délégation Ile-de-France Est

Etablissement principal : Université Paris-Val-de-Marne (Paris XII)

UMR n° 7581, intitulée Laboratoire de recherches sur les polymères.

Directeur : M. Jacques PENELLE, directeur de recherche

Section d'évaluation : 11

UMR n° 7582, intitulée Laboratoire Electrochimie, Catalyse et Synthèse Organique.

Directeur : M. Jean-Yves NEDELEC, professeur

Section d'évaluation : 13

Etablissement principal : Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

UMR n° 7075, intitulée Laboratoire de Dynamique, Intéractions et Réactivité.

Directeur : M. Philippe COLOMBAN, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Laurent MANCERON, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 13, 15

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

Etablissement principal : Ecole polytechnique

UMR n° 7651, intitulée Laboratoire des mécanismes réactionnels.

Directeur : M. Gilles OHANESSIAN, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 12, 13

UMR n° 7652, intitulée Laboratoire de Synthèse Organique.

Directeur : M. Samir ZARD, directeur de recherche

Section d'évaluation : 12

UMR n° 7653, intitulée Laboratoire Hétéroéléments et Coordination.

Directeur : M. Pascal LE FLOCH, directeur de recherche

Section d'évaluation : 14

Délégation Nord-Est

Etablissement principal : Institut National Polytechnique de Lorraine

UMR n° 7568, intitulée Laboratoire de chimie-physique macromoléculaire.

Directrice : Mme Brigitte JAMART, professeur

Directrice adjointe : Mlle Anne JONQUIERES, chargé de recherche

Sections d'évaluation : 11, 16

Autre établissement : UNIV NANCY 1

UMR n° 7584, intitulée Laboratoire de Science et Génie des Matériaux et de Métallurgie.

Directeur : M. Pierre ARCHAMBAULT, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 15, 10

Etablissement principal : Université de Metz

UMR n° 7078, intitulée Laboratoire d'étude des textures et application aux matériaux.

Directeur : M. Francis WAGNER, professeur

Directeur adjoint : M. Alain HAZOTTE, professeur

Section d'évaluation : 15

Etablissement principal : Université Henri Poincaré (Nancy I)

Autre établissement : UNIV METZ

UMR n° 7555, intitulée Laboratoire de chimie du solide minéral.

Directeur : M. Pierre STEINMETZ, professeur

Section d'évaluation : 15

UMR n° 7564, intitulée Laboratoire de Chimie Physique et Microbiologie pour l'Environnement.

Directeur : M. Jean-Claude BLOCK, professeur

Directeurs adjoints : M. Bernard HUMBERT, professeur

M. Alain WALCARIUS, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 13, 16

UMR n° 7565, intitulée Structure et Réactivité des Systèmes Moléculaires Complexes.

Directeur : M. Yves CHAPLEUR, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Yves FORT, professeur

Sections d'évaluation : 13, 11, 12, 16

Délégation Paris B

Etablissement principal : Université Denis Diderot (Paris VII)

UMR n° 7086, intitulée Interfaces, Traitements, Organisation et Dynamique des Systèmes.

Directeur : M. Michel DELAMAR, professeur

Section d'évaluation : 13

UMR n° 7591, intitulée Laboratoire d'Electrochimie Moléculaire.

Directeur : M. Benoit LIMOGES, chargé de recherche

Section d'évaluation : 13

Etablissement principal : Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

Autre établissement : UNIV PARIS 13

UMR n° 7033, intitulée Laboratoire de Biophysique Moléculaire, Cellulaire et Tissulaire.

Directeur : M. Mahmoud GHOMI, professeur

Section d'évaluation : 16

UMR n° 7070, intitulée Laboratoire des Matériaux Mésoscopiques et Nanométriques.

Directrice : Mme Marie-Paule PILENI, professeur

Sections d'évaluation : 14, 5

UMR n° 7071, intitulée Laboratoire de Chimie Inorganique et Matériaux Moléculaires.

Directeur : M. Yves JOURNAUX, directeur de recherche

Section d'évaluation : 14

Autre établissement : ESPCI PARIS

UMR n° 7142, intitulée Systèmes interfaciaux à l'échelle nanométrique.

Directeur : M. Antoine GEDEON, professeur

Section d'évaluation : 14

Autres établissements : ENSC PARIS, COLLEGE DE FRANCE

UMR n° 7574, intitulée Chimie de la Matière Condensée de Paris.

Directeur : M. Clément SANCHEZ, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Didier GOURIER, professeur

Sections d'évaluation : 15, 11

UMR n° 7609, intitulée Laboratoire de Réactivité de Surface.

Directrice : Mme Claire-Marie PRADIER, directeur de recherche

Section d'évaluation : 14

UMR n° 7610, intitulée Chimie des polymères.

Directeur : M. Patrick HEMERY, professeur

Directeur adjoint : M. Alain FRADET, professeur

Section d'évaluation : 11

UMR n° 7611, intitulée Chimie Organique.

Directeur : M. Max MALACRIA, professeur

Directrice adjointe : Mlle Corinne AUBERT, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 12, 14, 13

Autre établissement : ESPCI PARIS

UMR n° 7612, intitulée Liquides Ioniques et Interfaces Chargées.

Directrice : Mme Valérie CABUIL, professeur

Sections d'évaluation : 13, 11

UMR n° 7613, intitulée Synthèse, structure et fonction de molécules bioactives.

Directrice : Mlle Solange LAVIELLE, professeur

Section d'évaluation : 16

UMR n° 7614, intitulée Laboratoire de Chimie Physique - Matière et Rayonnement.

Directeur : M. Alain DUBOIS, professeur

Sections d'évaluation : 13, 4, 6

UMR n° 7616, intitulée Laboratoire de chimie théorique.

Directeur : M. Bernard SILVI, professeur

Section d'évaluation : 13

Délégation Paris Michel-Ange

Etablissement principal : Ecole nationale supérieure de chimie de Paris

UMR n° 7045, intitulée Laboratoire de Physicochimie des Surfaces.

Directeur : M. Philippe MARCUS, directeur de recherche

Section d'évaluation : 14

UMR n° 7573, intitulée Laboratoire de synthèse sélective organique et produits naturels.

Directeur : M. Jean-Pierre GENET, professeur

Directrice adjointe : Mme Virginie VIDAL, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 12, 16

Autre établissement : UNIV PARIS 6

UMR n° 7575, intitulée Laboratoire d'Electrochimie et de Chimie Analytique.

Directeur : M. Daniel LINCOT, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 13, 14

UMR n° 7576, intitulée Chimie et biochimie des complexes moléculaires.

Directeur : M. Gérard JAOUEN, professeur

Directrice adjointe : Mme Anne VESSIERES JAOUEN, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 14, 16

Etablissement principal : Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles

UMR n° 7083, intitulée Laboratoire théorie et microfluidique.

Directeur : M. Armand AJDARI, directeur de recherche

Section d'évaluation : 11

UMR n° 7084, intitulée Synthèse Organique et Modélisation par Apprentissage.

Directrice : Mlle Janine COSSY, professeur

Sections d'évaluation : 12, 7

UMR n° 7121, intitulée Laboratoire Environnement et Chimie Analytique.

Directrice : Mme Marie-Claire HENNION, professeur

Section d'évaluation : 13

Etablissement principal : Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

Autre établissement : ESPCI PARIS

UMR n° 7615, intitulée Physicochimie des polymères et milieux dispersés.

Directeur : M. François LEQUEUX, directeur de recherche

Section d'évaluation : 11

Département Sciences de l'univers

Délégation Côte d'Azur

Etablissement principal : Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

UMR n° 7093, intitulée Laboratoire d'océanographie de Villefranche.

Directeur : M. Louis LEGENDRE, directeur de recherche

Section d'évaluation : 19

Délégation Ile-de-France Est

Etablissement principal : Université Paris-Val-de-Marne (Paris XII)

Autre établissement : UNIV PARIS 7

UMR n° 7583, intitulée Laboratoire inter-universitaire des systèmes atmosphériques.

Directeur : M. Jean-Marie FLAUD, directeur de recherche

Directeurs adjoints : M. Jean-Louis COLIN, professeur

Mme Marie-Claire GAZEAU, maître de conférences

Section d'évaluation : 19

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

Etablissement principal : Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

Autre établissement : UNIV VERSAILLES

UMR n° 7620, intitulée Service d'aéronomie.

Directeur : M. Alain HAUCHECORNE, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Eric CHASSEFIERE, directeur de recherche

Section d'évaluation : 19

Délégation Languedoc-Roussillon

Etablissement principal : Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

UMR n° 7621, intitulée Laboratoire d'océanographie biologique de Banyuls.

Directeur : M. Antoine GREMARE, directeur de recherche

Section d'évaluation : 19

Délégation Nord-Est

Etablissement principal : Institut National Polytechnique de Lorraine

UMR n° 7569, intitulée Laboratoire environnement et minéralurgie.

Directeur : M. Jacques YVON, professeur

Directeur adjoint : M. Fabien THOMAS, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 20, 18

Etablissement principal : Université Henri Poincaré (Nancy I)

UMR n° 7137, intitulée Laboratoire des Interactions Microorganismes - Minéraux - Matière Organique dans les Sols.

Directrice : Mlle Corinne LEYVAL, directeur de recherche

Section d'évaluation : 20

Autres établissements : INP LORRAINE, CREGU

UMR n° 7566, intitulée Géologie et gestion des ressources minérales et énergétiques.

Directeur : M. Michel CATHELIN, directeur de recherche

Section d'évaluation : 18

Délégation Paris A

Etablissement principal : Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

UMR n° 7095, intitulée Institut d'Astrophysique de Paris.

Directeur : M. Laurent VIGROUX, directeur de recherche

Section d'évaluation : 17

Délégation Paris B

Etablissement principal : Institut de physique du globe de Paris

Autres établissements : UNIV PARIS 6, UNIV PARIS 7

UMR n° 7047, intitulée Physicochimie des fluides géologiques.

Directeur : M. Pierre AGRINIER, aide physicien

Section d'évaluation : 18

Autre établissement : UNIV PARIS 7

UMR n° 7096, intitulée Département de géophysique spatiale et planétaire.

Directeur : M. Philippe LOGNONNE, professeur

Directeur adjoint : M. Michel DIAMENT, physicien

Section d'évaluation : 18

Autres établissements : UNIV PARIS 7, UNIV PARIS 6

UMR n° 7097, intitulée Laboratoire de géosciences marines.

Directeur : M. Satish SINGH, professeur

Directrice adjointe : Mme Catherine MEVEL, directeur de recherche

Section d'évaluation : 18

Autre établissement : UNIV PARIS 7

UMR n° 7577, intitulée Géomagnétisme, paléomagnétisme et Géophysique de Surface.

Directeur : M. Jean-Pierre VALET, directeur de recherche

Section d'évaluation : 18

Autre établissement : UNIV PARIS 7

UMR n° 7578, intitulée Tectonique, mécanique de la lithosphère.

Directeur : M. Geoffrey KING, physicien

Section d'évaluation : 18

Autre établissement : UNIV PARIS 7

UMR n° 7579, intitulée Physique et chimie des interactions géologiques.

Directeur : M. Claude JAUPART, professeur

Section d'évaluation : 18

Autre établissement : UNIV PARIS 7

UMR n° 7580, intitulée Laboratoire de sismologie.

Directeur : M. Jean-Pierre VILOTTE, physicien

Section d'évaluation : 18

Etablissement principal : Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

Autre établissement : UNIV CERGY-PONTOISE

UMR n° 7072, intitulée Laboratoire de tectonique.

Directeur : M. Laurent JOLIVET, professeur

Directeurs adjoints : M. Christian DAVID, professeur

M. Philippe HUCHON, professeur

Section d'évaluation : 18

Autres établissements : INRA, INAPG

UMR n° 7618, intitulée Biogéochimie des milieux continentaux.

Directeur : M. André MARIOTTI, professeur
 Directrice adjointe : Mme Sylvie DERENNE, directeur de recherche
 Sections d'évaluation : 20, 16

Autre établissement : ENSM PARIS

UMR n° 7619, intitulée Structure et fonctionnement des systèmes hydriques continentaux.

Directeur : M. Alain TABBAGH, professeur
 Directeurs adjoints : M. Pierre RIBSTEIN, directeur de recherche
 M. Emmanuel LEDOUX, directeur
 Section d'évaluation : 20

Département Sciences de la vie

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

Etablissement principal : Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

Autre établissement : GOEMAR

UMR n° 7139, intitulée Végétaux marins et biomolécules.

Directrice : Mlle Catherine BOYEN, directeur de recherche
 Directeur adjoint : M. Jean-Claude YVIN, directeur de recherche
 Sections d'évaluation : 28, 16, 29

Délégation Côte d'Azur

Etablissement principal : Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

UMR n° 7009, intitulée Biologie du développement.

Directeur : M. Christian GACHE, directeur de recherche
 Section d'évaluation : 26

Délégation Ile-de-France Est

Etablissement principal : Université Paris-Val-de-Marne (Paris XII)

UMR n° 7054, intitulée Thérapeutiques substitutives du cœur et des vaisseaux.

Directeur : M. Jean-Pierre BECQUEMIN, professeur des universités - praticien hospitalier

Directeur adjoint : M. Eric ALLAIRE, praticien hospitalier
 Section d'évaluation : 30

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

Etablissement principal : Ecole polytechnique

UMR n° 7654, intitulée Bases moléculaires et régulation de la biosynthèse protéique.

Directeur : M. Pierre PLATEAU, directeur de recherche
 Section d'évaluation : 21

Délégation Languedoc-Roussillon

Etablissement principal : Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

UMR n° 7628, intitulée Modèles en biologie cellulaire et évolutive.

Directeur : M. André PICARD, directeur de recherche
 Directeur adjoint : M. Gilles BOEUF, professeur
 Sections d'évaluation : 26, 28, 29

Délégation Nord-Est

Etablissement principal : Université Henri Poincaré (Nancy I)

UMR n° 7567, intitulée Maturation des ARN et enzymologie moléculaire.

Directrice : Mme Christiane BRANLANT, directeur de recherche
 Sections d'évaluation : 21, 16

Délégation Paris B

Etablissement principal : Université Denis Diderot (Paris VII)

UMR n° 7059, intitulée Laboratoire de physiopathologie de la nutrition.

Directeur : M. Bernard PORTHA, professeur

Section d'évaluation : 25

UMR n° 7099, intitulée Physicochimie moléculaire des membranes biologiques.

Directeur : M. Jean-Luc POPOT, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 23, 21, 11

Autre établissement : UNIV PARIS 6

UMR n° 7592, intitulée Institut Jacques Monod.

Directeur : M. Jean-Antoine LEPESANT, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 22, 23, 26

Etablissement principal : Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

UMR n° 7079, intitulée Physiologie et physiopathologie.

Directeur : M. Michel RAYMONDJEAN, professeur

Section d'évaluation : 24

UMR n° 7087, intitulée Laboratoire de biologie et thérapeutique des pathologies immunitaires.

Directeur : M. David KLATZMANN, professeur des universités-praticien hospitalier

Sections d'évaluation : 30, 24

UMR n° 7091, intitulée Laboratoire de génétique moléculaire de la neurotransmission et des processus neurodégénératifs.

Directeur : M. Jacques MALLET, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mlle Nicole FAUCON BIGUET, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 24, 30

UMR n° 7098, intitulée Biochimie cellulaire : relations cycle cellulaire, cytosquelette et traduction.

Directeur : M. Philippe DENOULET, professeur

Sections d'évaluation : 23, 22

UMR n° 7101, intitulée Neurobiologie des signaux intercellulaires.

Directeur : M. Didier ORSAL, professeur

Section d'évaluation : 25

UMR n° 7102, intitulée Neurobiologie des processus adaptatifs.

Directeur : M. Jean MARIANI, professeur

Directrice adjointe : Mme Danièle TRITSCH, professeur

Sections d'évaluation : 25, 24, 26, 27

UMR n° 7103, intitulée Parasitologie évolutive.

Directeur : M. Jacob KOELLA, professeur

Section d'évaluation : 29

UMR n° 7131, intitulée Signalisation cellulaire, dynamique circulatoire et athérosclérose précoce.

Directrice : Mme Francine RENDU, directeur de recherche

Section d'évaluation : 30

UMR n° 7134, intitulée Laboratoire de physiologie et génomique rénales.

Directeur : M. Alain DOUCET, directeur de recherche

Section d'évaluation : 25

Autres établissements : MNHN, IRD, ENS

UMR n° 7138, intitulée Systématique, adaptation, évolution.

Directeur : M. Hervé LE GUYADER, professeur

Directrice adjointe : Mme Françoise GAILL, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 29, 26

UMR n° 7593, intitulée Vulnérabilité, adaptation et psychopathologie.
 Directeur : M. Roland JOUVENT, professeur des universités-praticien hospitalier
 Sections d'évaluation : 27, 7, 34

UMR n° 7622, intitulée Biologie du développement.
 Directrice : Mme Catherine JESSUS, directeur de recherche
 Section d'évaluation : 26

UMR n° 7623, intitulée Laboratoire d'imagerie paramétrique.
 Directeur : M. Pascal LAUGIER, directeur de recherche
 Sections d'évaluation : 30, 9

Autre établissement : ENS

UMR n° 7625, intitulée Fonctionnement et évolution des systèmes écologiques.
 Directeur : M. Jean CLOBERT, directeur de recherche
 Directeur adjoint : M. Luc ABBADIE, directeur de recherche
 Sections d'évaluation : 29, 20, 27

Délégation Paris Michel-Ange

Etablissement principal : Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles
 UMR n° 7637, intitulée Neurobiologie et diversité cellulaire.
 Directeur : M. Jean ROSSIER, directeur de recherche
 Directrice adjointe : Mme Marie-Claude POTIER, chargé de recherche
 Sections d'évaluation : 24, 25, 23

Département Sciences de l'homme et de la société

Délégation Alsace

Etablissement principal : Université des sciences humaines (Strasbourg II)
 UMR n° 7043, intitulée Cultures et sociétés en Europe.
 Directeur : M. Pascal HINTERMEYER, maître assistant
 Sections d'évaluation : 36, 38, 33

Autres établissements : UNIV MULHOUSE, MIN CULTURE

UMR n° 7044, intitulée Etude des civilisations de l'Antiquité : de la Préhistoire à Byzance.
 Directeur : M. Jean GASCOU, professeur
 Sections d'évaluation : 32, 31

Etablissement principal : Université Robert Schuman (Strasbourg III)

UMR n° 7012, intitulée Politique, religion, institutions et sociétés : Mutations européennes.
 Directeur : M. Francis MESSNER, directeur de recherche
 Directeur adjoint : M. Didier GEORGAKAKIS, professeur
 Sections d'évaluation : 36, 40

Délégation Ile-de-France Est

Etablissement principal : Université de la Sorbonne nouvelle (Paris III)

Autre établissement : UNIV PARIS 4

UMR n° 7107, intitulée Langues et civilisations à tradition orale.
 Directrice : Mme Zlatka GUENTCHEVA-DESCLES, directeur de recherche
 Sections d'évaluation : 34, 38

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

Etablissement principal : Ecole polytechnique

UMR n° 7656, intitulée Centre de recherche en épistémologie appliquée.
 Directeur : M. Jean PETITOT, professeur

Sections d'évaluation : 35, 1, 27, 34

Etablissement principal : Université Nanterre (Paris X)

UMR n° 7026, intitulée Laboratoire d'analyse des systèmes politiques.

Directeur : M. Jean-Charles SZUREK, directeur de recherche

Section d'évaluation : 40

UMR n° 7029, intitulée Institut de recherche juridique sur l'entreprise et les relations professionnelles.

Directrice : Mme Marie-Armelle SOURIAC, professeur

Section d'évaluation : 36

Autres établissements : UNIV PARIS 1, MIN CULTURE

UMR n° 7041, intitulée Archéologies et Sciences de l'Antiquité.

Directrice : Mme Anne-Marie GUIMIER-SORBETS, professeur

Directeur adjoint : M. Philippe SOULIER, conservateur

Sections d'évaluation : 32, 31

UMR n° 7055, intitulée Préhistoire et technologie.

Directrice : Mlle Hélène ROCHE, directeur de recherche

Section d'évaluation : 31

Autres établissements : ENS, EHESS

UMR n° 7074, intitulée Centre de théorie et analyse du droit.

Directeur : M. Michel TROPER, professeur

Section d'évaluation : 36

UMR n° 7114, intitulée Modèles, Dynamiques, Corpus.

Directeur : M. Bernard LAKS, professeur

Section d'évaluation : 34

Autres établissements : UNIV PARIS 12, EC ARCHIT PARIS, EC ARCHIT CLERMONT-FD

UMR n° 7145, intitulée Laboratoire des organisations urbaines : espaces sociétés, temporalités.

Directeur : M. Bernard HAUMONT, professeur

Section d'évaluation : 39

Autres établissements : UNIV PARIS 1, UNIV PARIS 7, UNIV PARIS 8

UMR n° 7533, intitulée Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces.

Directeur : M. Jean-Paul BILLAUD, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Catherine PAIX-CLAVEL, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 39, 36

UMR n° 7535, intitulée Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative.

Directrice : Mme Anne-Marie PEATRIK, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 38, 33, 34

Délégation Nord-Est

Etablissement principal : Université Nancy II

UMR n° 7002, intitulée Moyen Age.

Directeur : M. Patrick CORBET, professeur

Directeur adjoint : M. Pierre PEGEOT, professeur

Sections d'évaluation : 32, 34

UMR n° 7117, intitulée Laboratoire de Philosophie et d'Histoire des Sciences - Archives Henri-Poincaré.

Directeur : M. Gerhard HEINZMANN, professeur

Sections d'évaluation : 35, 1

Autre établissement : UNIV NANCY 1

UMR n° 7118, intitulée Analyse et traitement informatique de la langue française.
 Directeur : M. Jean-Marie PIERREL, professeur
 Sections d'évaluation : 34, 7

Délégation Paris A

Etablissement principal : Collège de France

Autre établissement : EHESS

UMR n° 7130, intitulée Laboratoire d'anthropologie sociale.
 Directeur : M. Philippe DESCOLA, professeur
 Section d'évaluation : 38

Etablissement principal : Institut d'études politiques de Paris

UMR n° 7048, intitulée Centre de Recherches Politiques de Sciences Po.
 Directeur : M. Pascal PERRINEAU, professeur
 Sections d'évaluation : 40, 36, 39

UMR n° 7049, intitulée Observatoire sociologique du changement.
 Directeur : M. Alain CHENU, professeur
 Sections d'évaluation : 36, 40

UMR n° 7050, intitulée Centre d'études et de recherches internationales.
 Directeur : M. Christophe JAFFRELOT, directeur de recherche
 Section d'évaluation : 40

UMR n° 7116, intitulée Centre de sociologie des organisations.
 Directeur : M. Erhard FRIEDBERG, directeur de recherche
 Section d'évaluation : 40

Etablissement principal : Université de la Sorbonne nouvelle (Paris III)

UMR n° 7018, intitulée Laboratoire de Phonétique et Phonologie.
 Directrices : Mlle Annie RIALLAND, directeur de recherche
 Mme Jacqueline VAISSIERE, professeur
 Section d'évaluation : 34

Autres établissements : INALCO, EPHE

UMR n° 7528, intitulée Monde iranien.
 Directeur : M. Philip HUYSE, chargé de recherche
 Sections d'évaluation : 32, 33, 38, 39

Etablissement principal : Université Panthéon-Assas (Paris II)

UMR n° 7106, intitulée Centre d'études et de recherches de science administrative.
 Directeur : M. Jacques CHEVALLIER, professeur
 Section d'évaluation : 36

Etablissement principal : Université Paris Dauphine (Paris IX)

UMR n° 7088, intitulée Dauphine - Recherches en Management.
 Directrice : Mme Edith GINGLINGER, professeur
 Section d'évaluation : 37

Etablissement principal : Université Paris Vincennes (Paris VIII)

UMR n° 7022, intitulée Groupe d'analyse du social et de la sociabilité.
 Directeur : M. Francis BAILLEAU, directeur de recherche
 Section d'évaluation : 36

UMR n° 7023, intitulée Structure formelle du langage : typologie et acquisition, métrique et poétique.
 Directeur : M. Clive PERDUE, professeur
 Section d'évaluation : 34

UMR n° 7112, intitulée Cultures et sociétés urbaines.
 Directrice : Mme Susanna MAGRI, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 36, 40

Autres établissements : UNIV PARIS 10, MIN CULTURE, UNIV MARNE-LA-VALLEE

UMR n° 7136, intitulée Architecture, Urbanisme, Sociétés.

Directeur : M. Philippe BONNIN, directeur de recherche

Section d'évaluation : 39

Délégation Paris B

Etablissement principal : Université Denis Diderot (Paris VII)

Autres établissements : UNIV PARIS 8, UNIV NICE

UMR n° 7032, intitulée Unité de recherche migrations et sociétés.

Directrice : Mme Jocelyne STREIFF FENART, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Catherine QUIMINAL, professeur

Sections d'évaluation : 36, 38

UMR n° 7110, intitulée Laboratoire de linguistique formelle.

Directeur : M. Jean LOWENSTAMM, professeur

Section d'évaluation : 34

UMR n° 7135, intitulée Sociétés en développement dans l'espace et dans le temps.

Directeur : M. Alain FOREST, professeur

Sections d'évaluation : 33, 39

Autre établissement : ENS LETTRES

UMR n° 7597, intitulée Histoire des théories linguistiques.

Directrice : Mme Sylvie ARCHAIMBAULT, directeur de recherche

Section d'évaluation : 34

Département Sciences et technologies de l'information et de la communication

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

Etablissement principal : Ecole polytechnique

UMR n° 7647, intitulée Laboratoire de physique des interfaces et des couches minces.

Directeur : M. Bernard DREVILLON, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 8, 10, 4

Etablissement principal : Université Paris Nord (Paris XIII)

UMR n° 7030, intitulée Laboratoire d'informatique de Paris-Nord.

Directeur : M. Christophe FOUQUERE, professeur

Section d'évaluation : 7

Délégation Nord-Est

Etablissement principal : Institut National Polytechnique de Lorraine

Autre établissement : UNIV NANCY 1

UMR n° 7037, intitulée Groupe de recherches en électrotechnique et électronique de Nancy.

Directeur : M. Abderrezak REZZOUG, professeur

Section d'évaluation : 8

Etablissement principal : Université Henri Poincaré (Nancy I)

Autre établissement : INP LORRAINE

UMR n° 7039, intitulée Centre de recherche en automatique de Nancy.

Directeur : M. Alain RICHARD, professeur

Sections d'évaluation : 7, 8, 30

Autres établissements : INP LORRAINE, UNIV NANCY 2

UMR n° 7503, intitulée Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications.

Directrice : Mme Hélène KIRCHNER, directeur de recherche
 Sections d'évaluation : 7, 34

Délégation Paris A

Etablissement principal : Université Paris Dauphine (Paris IX)
 UMR n° 7024, intitulée Laboratoire d'analyse et modélisation de systèmes pour l'aide à la décision.
 Directeur : M. Vangelis PASCHOS, professeur
 Sections d'évaluation : 7, 37

Délégation Paris B

Etablissement principal : Université Denis Diderot (Paris VII)
 UMR n° 7089, intitulée Laboratoire d'Informatique Algorithmique Fondamentale et Appliquée.
 Directeur : M. Jean-Eric PIN, directeur de recherche
 Section d'évaluation : 7
 UMR n° 7126, intitulée Preuves, Programmes et Systèmes.
 Directeur : M. Pierre-Louis CURIEN, directeur de recherche
 Sections d'évaluation : 7, 1

Etablissement principal : Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)
 UMR n° 7090, intitulée Equipe de Combinatoire et Optimisation.
 Directeur : M. Jean FONLUPT, professeur
 Sections d'évaluation : 7, 1
 UMR n° 7606, intitulée Laboratoire d'informatique de Paris 6.
 Directeur : M. Eric HORLAI, professeur
 Directeur adjoint : M. Patrick GALLINARI, professeur
 Section d'évaluation : 7

Art. 3. - Sont renouvelées à titre exceptionnel, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2005 les unités mixtes de recherche suivantes devant figurer dans les contrats de développement 2005-2008 :

Département Sciences de l'homme et de la société

Délégation Paris Michel-Ange

Etablissement principal : Collège de France
 Autres établissements tutelles : UNIV PARIS 4, EPHE
 UMR n° 7119, intitulée Laboratoire d'études sémitiques anciennes.
 Directeur : M. Christian ROBIN, directeur de recherche
 Section d'évaluation : 32
 UMR n° 7572, intitulée Centre de recherche d'histoire et civilisation de Byzance.
 Directeur : M. Jean-Claude CHEYNET, professeur
 Section d'évaluation : 32

Art. 4. - Le mandat confié aux directeurs mentionnés à l'article 3 prend effet au 1^{er} janvier 2005 pour une durée d'un an.

Art. 5. - Le mandat confié aux directeurs et aux directeurs adjoints mentionnés aux articles 1^{er}, 2 prend effet au 1^{er} janvier 2005 pour une durée de quatre ans.

Dernier article. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 3 novembre 2004.

Le directeur général,
 Bernard LARROUTUROU

Unités de recherche
RMLR : 2721

Décision n° 04A003DSI du 3 novembre 2004 de création et renouvellement des unités mixtes de recherche

Direction des systèmes d'information

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 01-08-2003 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; avis des instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ; avis du comité d'évaluation et du conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ; accord des organismes partenaires ; sur proposition des directeurs de département scientifique.

Art. 1^{er}. - Est approuvée la création, pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2005 et sous réserve de la mise en œuvre des conventions mentionnées à l'article 17 du décret du 24 novembre 1982 susvisé, des unités mixtes de recherche suivantes :

Département Sciences de la vie

Délégation Paris Michel-Ange

Partenaire du CNRS : RENAULT

UMR n° 2858, intitulée Laboratoire de perception et contrôle du mouvement en environnement virtuel immersif.

Directeur : M. Andras KEMENY, chef de service

Section d'évaluation : 27

Délégation Rhône-Alpes - site Vallée du Rhône

Partenaire du CNRS : BAYER CROPSCIENCE

UMR n° 2847, intitulée Physiologie des plantes et des champignons lors de l'infection.

Directeur : M. Dominique JOB, directeur de recherche

Section d'évaluation : 28

Département Sciences et technologies de l'information et de la communication

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

Partenaire du CNRS : ENST DE BRETAGNE

UMR n° 2872, intitulée Traitement Algorithmique et Matériel de la Communication, de l'Information et de la Connaissance.

Directeur : M. Claude BERROU, professeur

Section d'évaluation : 7

Art. 2. - Est approuvé le renouvellement, pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2005 et sous réserve de la mise en œuvre des conventions mentionnées à l'article 17 du décret du 24 novembre 1982 susvisé, des unités mixtes de recherche suivantes :

Département Physique nucléaire et corpusculaire

Institut national de physique nucléaire et de physique des particules et délégation Normandie

Partenaire du CNRS : CEA

UMR n° 6415, intitulée Grand accélérateur national d'ions lourds.

Directeur : M. Marek LEWITOWICZ, directeur de recherche

Section d'évaluation : 3

Département Sciences pour l'ingénieur

Délégation Ile-de-France Est

Partenaires du CNRS : LCPC, ENPC

UMR n° 113, intitulée Laboratoire des matériaux et structures du génie civil.

Directeur : M. Philippe COUSSOT, ingénieur de recherche

Sections d'évaluation : 9, 10

Délégation Midi-Pyrénées

Partenaire du CNRS : EC MINES ALBI

UMR n° 2392, intitulée Laboratoire de génie des procédés des solides divisés.

Directeur : M. René DAVID, directeur de recherche

Section d'évaluation : 10

Département Sciences chimiques*Délégation Ile-de-France Sud*

Partenaire du CNRS : CEA

UMR n° 9956, intitulée Laboratoire Pierre Sue.

Directeur : M. Stéphane LEQUIEN, directeur

Directeur adjoint : M. Pascal BERGER, chargé de recherche

Sections d'évaluation : 13, 15, 18

Délégation Paris A

Partenaire du CNRS : UNIV CALIFORNIE

UMR n° 2282, intitulée UCR - CNRS Joint Research Chemistry Laboratory.

Directeur : M. Guy BERTRAND, directeur de recherche

Section d'évaluation : 14

Art. 3. - Le mandat confié aux directeurs et au directeur adjoint mentionnés aux articles 1^{er}, 2 prend effet au 1^{er} janvier 2005 pour une durée de quatre ans.

Dernier article. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 3 novembre 2004.

Le directeur général,
Bernard LARROUTUROU

Unités de recherche
RMLR : 2721

Décision n° 040004DRES du 26 octobre 2004 de création de l'UMR n° 5207 - Laboratoire de physique théorique et astroparticules

Direction des relations avec l'enseignement supérieur

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 01-08-2003 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; avis de l'instance compétente du Comité national de la recherche scientifique ; avis de l'assemblée générale du laboratoire du 30-03-2004 ; accord de l'organisme partenaire.

Art. 1^{er}. - Est créée à compter du 1^{er} janvier 2005 et jusqu'au terme du contrat quadriennal de développement 2003-2006 de l'Université Montpellier 2, l'unité mixte de recherche suivante, devant figurer dans l'avenant à mi-parcours de ce contrat :

Département Physique nucléaire et corpusculaire*IN2P3 et délégation Languedoc-Roussillon*

Partenaire du CNRS : Université Montpellier 2

UMR n° 5207, intitulée « Laboratoire de physique théorique et astroparticules »

Est nommé directeur de cette unité M. Alain FALVARD, directeur de recherche

Section d'évaluation : 03, 02 et CID 47

Art. 2. - Le mandat confié au directeur mentionné à l'article 1^{er} prend effet au 1^{er} janvier 2005 pour la durée prévue dans ce même article.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 26 octobre 2004.

Le directeur général,
Bernard LARROUTUROU

Unités de recherche
RMLR : 2721

Décision n° 04A004DSI du 3 novembre 2004 de création des unités de recherche associées

Direction des systèmes d'information

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 01-08-2003 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; avis des instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ; avis du comité d'évaluation et du conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ; accord des organismes partenaires ; sur proposition des directeurs de département scientifique.

Art. 1^{er}. - Est approuvée la création, pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2005, et sous réserve de la mise en œuvre des conventions mentionnées à l'article 17 du décret du 24 novembre 1982 susvisé, des unités de recherche associées suivantes :

Département Sciences physiques et mathématiques

Délégation Ile-de-France Sud

Partenaire du CNRS : CEA

URA n° 2306, intitulée Service de physique théorique.

Directeur : M. Henri ORLAND, chercheur du CEA

Section d'évaluation : 2

Département Sciences pour l'ingénieur

Délégation Rhône-Alpes - site Vallée du Rhône

Partenaire du CNRS : ENTP

URA n° 1652, intitulée Département génie civil et bâtiment.

Directeur : M. Gérard GUARRACINO, chef de laboratoire

Directeur adjoint : M. Claude-Henri LAMARQUE, chef de laboratoire

Section d'évaluation : 9

Département Sciences de l'univers

Délégation Midi-Pyrénées

Partenaire du CNRS : METEO FRANCE

URA n° 1357, intitulée Groupe d'étude de l'atmosphère météorologique.

Directeur : M. Eric BRUN, directeur

Directeur adjoint : M. Joël POITEVIN, ingénieur

Section d'évaluation : 19

Département Sciences de l'homme et de la société

Délégation Paris A

Partenaire du CNRS : MIN AFF ETRANG

URA n° 1165, intitulée Centre d'études et de documentation juridique, économique et sociale.

Directeur : M. Bernard BOTIVEAU, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 40, 39

Art. 2. - Le mandat confié aux directeurs et aux directeurs adjoints mentionnés à l'article 1^{er} prend effet au 1^{er} janvier 2005 pour une durée de quatre ans.

Dernier article. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 3 novembre 2004.

Le directeur général,
Bernard LARROUTUROU

Unités de recherche
RMLR : 2721

Décision n° 04A005DSI du 3 novembre 2004 de création et renouvellement des fédérations de recherche

Direction des systèmes d'information

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 01-08-2003 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; avis des instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ; avis du comité d'évaluation et du conseil de fédération de chacune des fédérations, lorsqu'ils existent ; accord des organismes partenaires ; sur proposition des directeurs de département scientifique.

Art. 1^{er}. - Est approuvée la création, pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2005 et sous réserve de la mise en œuvre des conventions mentionnées à l'article 3.5.2 de la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 susvisée, des fédérations de recherche suivantes :

Département Sciences physiques et mathématiques

Délégation Paris B

Partenaire du CNRS : UNIV PARIS 6

FR n° 2687, intitulée Fédération de recherche : Interactions fondamentales.

Directeur : M. Jean-Bernard ZUBER, chercheur du CEA

Sections d'évaluation : 2, 9, 1, 3

Partenaires du CNRS : UNIV PARIS 6, UNIV PARIS 7

FR n° 2830, intitulée Institut fédératif de mathématique et informatique de Chevaleret.

Directeur : M. Bernard TEISSIER, directeur de recherche

Section d'évaluation : 1

Département Sciences pour l'ingénieur

Délégation Aquitaine et Poitou-Charentes

Partenaires du CNRS : UNIV POITIERS, ENSMA

FR n° 2862, intitulée Mécanique, matériaux, énergétique.

Directeur : M. Jean-Paul BONNET, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 10, 5, 9

Département Sciences chimiques

Délégation Alsace

Partenaire du CNRS : UNIV MULHOUSE

FR n° 2798, intitulée Département de Physique et Chimie des Matériaux de Mulhouse.

Directeur : M. Alain VIDAL, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 11, 12, 13, 14, 6

Délégation Nord-Est

Partenaires du CNRS : INP LORRAINE, UNIV NANCY 1

FR n° 2797, intitulée Institut Jean Lamour : Matériaux - Métallurgie - Nanosciences - Surfaces.

Directeur : M. Jean-Marie DUBOIS, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 15, 2, 4, 5, 6, 8, 9, 10

Partenaires du CNRS : UNIV NANCY 1, INP LORRAINE

FR n° 2843, intitulée Fédération de Chimie de Nancy.

Directeur : M. Yves CHAPLEUR, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 13, 11, 12, 16

Délégation Paris B

Partenaires du CNRS : UNIV PARIS 6, ESPCI PARIS, ENS, COLLEGE DE FRANCE, ENSC PARIS

FR n° 2769, intitulée Chimie moléculaire de Paris-Centre : organique, inorganique et biologique.

Directeur : M. Max MALACRIA, professeur

Sections d'évaluation : 12, 13, 14, 16

Art. 2. - Est approuvée la création, pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2005 et sous réserve de la mise en œuvre des conventions mentionnées à l'article 3.5.2 de la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 susvisée, de la fédération de recherche suivante :

Département Sciences physiques et mathématiques

Délégation Languedoc-Roussillon

Partenaire du CNRS : UNIV MONTPELLIER 2

FR n° 2851, intitulée Institut de physique de Montpellier.

Directeur : M. Jean-Paul LASCARAY, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 5, 2, 3, 6, 11

Art. 3. - Est approuvée la création, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2005 et sous réserve de la mise en œuvre des conventions mentionnées à l'article 3.5.2 de la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 susvisée, de la fédération de recherche suivante :

Département Sciences physiques et mathématiques

Délégation Nord - Pas-de-Calais et Picardie

Partenaires du CNRS : UNIV LILLE 1, UNIV LILLE 2

FR n° 2831, intitulée Institut de recherche interdisciplinaire.

Directeur : M. Bernard VANDENBUNDER, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 11, 1, 7, 16, 23

Art. 4. - Est approuvé le renouvellement, pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2005 et sous réserve de la mise en œuvre des conventions mentionnées à l'article 3.5.2 de la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 susvisée, des fédérations de recherche suivantes :

Département Sciences pour l'ingénieur

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

Partenaires du CNRS : EC POLYTECHNIQUE, ENSM PARIS, ENPC, ENS CACHAN, LCPC, ECP, ENSAM PARIS, UNIV PARIS 6, UNIV VERSAILLES, UNIV MARNE-LA-VALLÉE, ONERA

FR n° 2609, intitulée Fédération francilienne en mécanique des matériaux.

Directeur : M. André ZAOUI, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 9, 5, 11, 15

Département Sciences chimiques

Délégation Paris B

Partenaire du CNRS : UNIV PARIS 6

FR n° 2622, intitulée Spectroscopie, MATière et rayonnement, Réactivité et Théorie.

Directrice : Mme Nelly LACOME, professeur

Section d'évaluation : 13

Partenaires du CNRS : UNIV PARIS 6, ENSC PARIS, ESPCI PARIS, COLLEGE DE FRANCE

FR n° 2482, intitulée Institut des matériaux de Paris-Centre.
Directrice : Mlle Florence BABONNEAU, directeur de recherche
Sections d'évaluation : 11, 15, 14

Département Sciences de l'univers

Délégation Nord-Est

Partenaires du CNRS : INP LORRAINE, UNIV NANCY 1, INRA
FR n° 633, intitulée Fédération de Recherche Eau - sol - terre.
Directeur : M. Christian FRANCE-LANORD, directeur de recherche
Sections d'évaluation : 18, 20

Délégation Paris B

Partenaires du CNRS : UNIV PARIS 6, MNHN, UNIV CERGY-PONTOISE, UNIV PARIS 11, UNIV NICE
FR n° 32, intitulée Centre Paris-Azur en géologie.
Directrice : Mlle Françoise BERGERAT, directeur de recherche
Directeur adjoint : M. François BAUDIN, professeur
Section d'évaluation : 18

Département Sciences de la vie

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

Partenaire du CNRS : UNIV PARIS 6
FR n° 2424, intitulée Station biologique de Roscoff.
Directeur : M. Bernard KLOAREG, directeur de recherche
Sections d'évaluation : 29, 16, 19, 23, 28, 26

Département Sciences de l'homme et de la société

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

Partenaire du CNRS : UNIV PARIS 10
FR n° 2422, intitulée Capitalisme(s) et Démocratie(s).
Directeur : M. François EYMARD-DUVERNAY, professeur
Sections d'évaluation : 37, 40, 39, 33

Délégation Paris A

Partenaires du CNRS : ENS LETTRES, UNIV LILLE 3, UNIV LYON 2, UNIV NANCY 2, UNIV NICE, UNIV TOULOUSE 2, UNIV AIX-MARSEILLE 1, UNIV PARIS 10, ENS PARIS, UNIV CAEN, UNIV CERGY-PONTOISE, UNIV PARIS 7
FR n° 2393, intitulée Institut de linguistique française.
Directrice : Mme Christiane MARCHELLO-NIZIA, professeur
Section d'évaluation : 34

Art. 5. - Est approuvé le renouvellement, pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2005 et sous réserve de la mise en œuvre des conventions mentionnées à l'article 3.5.2 de la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 susvisée, de la fédération de recherche suivante :

Département Sciences chimiques

Délégation Centre - Auvergne et Limousin

Partenaire du CNRS : UNIV CLERMONT 2
FR n° 2404, intitulée Fédération de Chimie de Clermont-Ferrand.
Directeur : M. Jean-Luc GARDETTE, professeur
Sections d'évaluation : 13, 15, 16

Art. 6. - Est approuvé le renouvellement, pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2005 et sous réserve de la mise en œuvre des conventions mentionnées à l'article 3.5.2 de la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 susvisée, de la fédération de recherche suivante :

Département Sciences de l'univers

Délégation Languedoc-Roussillon

Partenaire du CNRS : UNIV MONTPELLIER 2

FR n° 2035, intitulée Institut des sciences de la Terre, de l'environnement et de l'espace de Montpellier.

Directeur : M. Nicolas ARNAUD, chargé de recherche

Section d'évaluation : 18

Art. 7. - Est approuvé le renouvellement, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2005 et sous réserve de la mise en œuvre des conventions mentionnées à l'article 3.5.2 de la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 susvisée, de la fédération de recherche suivante :

Département Sciences de l'homme et de la société

Délégation Paris A

Partenaires du CNRS : ENPC, EHESS, INRA, ENS, CEPREMAP

FR n° 2330, intitulée Fédération de recherche Jourdan.

Directeur : M. Roger GUESNERIE, professeur

Section d'évaluation : 37

Art. 8. - Le mandat confié aux directeurs mentionnés aux articles 3, 7 prend effet au 1^{er} janvier 2005 pour une durée d'un an.

Art. 9. - Le mandat confié aux directeurs mentionnés aux articles 2, 6 prend effet au 1^{er} janvier 2005 pour une durée de deux ans.

Art. 10. - Le mandat confié au directeur mentionné à l'article 5 prend effet au 1^{er} janvier 2005 pour une durée de trois ans.

Art. 11. - Le mandat confié aux directeurs et au directeur adjoint mentionnés aux articles 1^{er}, 4 prend effet au 1^{er} janvier 2005 pour une durée de quatre ans.

Dernier article. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 3 novembre 2004.

Le directeur général,
Bernard LARROUTUROU

Unités de recherche
RMLR : 2721

Décision n° 04A006DSI du 3 novembre 2004 de renouvellement du FRC n° 550 - Institut de biologie physicochimique

Direction des systèmes d'information

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 01-08-2003 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; avis des instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ; avis du comité d'évaluation et du conseil de l'institut, lorsqu'ils existent ; sur proposition du directeur de département scientifique.

Art. 1^{er}. - Est renouvelé pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2005, l'institut fédératif de recherche du CNRS suivant :

Département Sciences de la vie

Délégation Paris B

FRC n° 550, intitulé Institut de biologie physicochimique.

Directeurs : M. Jean-Pierre HENRY, directeur de recherche, pour la période du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2006

M. Francis-André WOLLMAN, directeur de recherche, pour la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2008

Directeur adjoint : M. Richard BUCKINGHAM, directeur de recherche, pour la période du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2008

Sections d'évaluation : 23, 13, 21, 28

Dernier article. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 3 novembre 2004.

Le directeur général,
Bernard LARROUTUROU

Formations de recherche
en évolution
RMLR : 2723

Décision n° 04A007DSI du 3 novembre 2004 de création et renouvellement des formations de recherche en évolution

Direction des systèmes d'information

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 01-08-2003 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; avis des instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ; avis du comité d'évaluation et du conseil de laboratoire de chacune des formations, lorsqu'ils existent ; accord des organismes partenaires ; sur proposition des directeurs de département scientifique.

Art. 1^{er}. - Sont créées pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2005, les formations de recherche en évolution suivantes :

Département Sciences pour l'ingénieur

Délégation Ile-de-France Est

FRE n° 2861, intitulée Centre d'énergétique de l'Ecole des mines de Paris.

Responsable : M. Renaud GICQUEL, professeur

Sections d'évaluation : 10, 7, 19

Délégation Paris B

FRE n° 2866, intitulée Laboratoire d'énergétique et de mécanique des fluides interne.

Responsable : M. Georges GEROLYMOS, professeur

Section d'évaluation : 10

Département Sciences de la vie

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

FRE n° 2857, intitulée Biologie du développement et reproduction.

Responsable : M. Jean-Paul RENARD, directeur de recherche

Section d'évaluation : 26

Délégation Paris B

FRE n° 2846, intitulée Physiologie cellulaire et moléculaire des plantes.

Responsable : M. Alain ZACHOWSKI, directeur de recherche

Section d'évaluation : 28

FRE n° 2852, intitulée Protéines : biochimie structurale et fonctionnelle.

Responsable : M. Pierre NICOLAS, professeur

Sections d'évaluation : 21, 26

Délégation Paris Michel-Ange

FRE n° 2849, intitulée Hôtes, vecteurs et agents infectieux : biologie et dynamique.

Responsable : M. Hugues BEDOUELLE, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 29, 21

FRE n° 2850, intitulée Expression génétique et maladies.

Responsable : M. Marco PONTOGLIO, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 22, 23, 26

Délégation Rhône-Alpes - site Alpes

FRE n° 2854, intitulée Laboratoire de virologie moléculaire et structurale.

Responsable : M. Rob RUIGROK, chef de laboratoire

Sections d'évaluation : 23, 21

Délégation Rhône-Alpes - site Vallée du Rhône

FRE n° 2870, intitulée Apoptose, cancer et développement.

Responsable : M. Patrick MEHLEN, directeur de recherche

Section d'évaluation : 23

Département Sciences de l'homme et de la société

Délégation Ile-de-France Est

FRE n° 2868, intitulée Centre de sociologie de l'innovation.

Responsable : Mme Madeleine AKRICH, maître de recherche

Sections d'évaluation : 36, 40

FRE n° 2883, intitulée Centre d'histoire des sciences et des philosophies arabes et médiévales.

Responsable : M. Régis MORELON, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 35, 33

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

FRE n° 2817, intitulée Genres, Travail et Mobilités.

Responsable : Mme Isabelle BERTAUX-WIAME, chargé de recherche

Sections d'évaluation : 36, 40

FRE n° 2882, intitulée Laboratoire de linguistique informatique.

Responsable : M. Gaston GROSS, professeur

Section d'évaluation : 34

FRE n° 2888, intitulée Fondements des organisations et des régulations de l'univers marchand.

Responsable : M. Olivier FAVEREAU, professeur

Section d'évaluation : 37

FRE n° 2889, intitulée Centre d'économie de l'Université de Paris Nord.

Responsable : M. El Mouhoub MOUHOUD, professeur

Section d'évaluation : 37

FRE n° 2890, intitulée Théorie économique, modélisation et applications.

Responsable : Mme Brigitte DORMONT, professeur

Section d'évaluation : 37

FRE n° 2891, intitulée Modélisation de la dynamique économique et monétaire.

Responsable : M. Michel BOUTILLIER, professeur

Section d'évaluation : 37

FRE n° 2892, intitulée Centre de recherche en gestion.

Responsable : M. Christophe MIDLER, directeur de recherche

Section d'évaluation : 37

FRE n° 2893, intitulée Laboratoire d'économétrie de l'Ecole polytechnique.
 Responsable : M. Jean-Pierre PONSSARD, directeur de recherche
 Sections d'évaluation : 37, 1, 7

Délégation Nord-Est

FRE n° 2881, intitulée Groupe d'Analyse en Management et Economie.
 Responsable : M. Bruno DEFFAINS, professeur
 Section d'évaluation : 37

Délégation Paris A

FRE n° 2818, intitulée Institut d'histoire du droit.
 Responsable : M. Jean-Louis HAROUEL, professeur
 Section d'évaluation : 36

FRE n° 2869, intitulée Institut français d'études anatoliennes - Georges Dumezil.
 Responsable : M. Pierre CHUVIN, professeur
 Sections d'évaluation : 32, 31, 33, 39, 40

FRE n° 2887, intitulée Equipe de recherche sur les marches, l'emploi et la simulation.
 Responsable : M. Georges BRESSON, professeur
 Section d'évaluation : 37

FRE n° 2895, intitulée Institut français du Proche-Orient.
 Responsable : M. Floréal SANAGUSTIN, professeur
 Sections d'évaluation : 32, 31, 33, 39, 40

FRE n° 2896, intitulée Institut de recherche sur le Maghreb contemporain.
 Responsable : M. Pierre BADUEL, directeur de recherche
 Section d'évaluation : 39

Délégation Paris B

FRE n° 2884, intitulée Recherches épistémologiques et historiques sur les sciences exactes et les institutions scientifiques.
 Responsable : Mlle Karine CHEMLA, directeur de recherche
 Sections d'évaluation : 35, 33, 1

Art. 2. - Sont créées pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2005, les formations de recherche en évolution suivantes :

Département Sciences physiques et mathématiques

Délégation Paris Michel-Ange

FRE n° 2844, intitulée Laboratoire de physique des fluides organisés.
 Responsable : M. Elie RAPHAEL, directeur de recherche
 Sections d'évaluation : 11, 5

Département Sciences pour l'ingénieur

Délégation Paris B

FRE n° 2867, intitulée Laboratoire de mécanique physique.
 Responsable : M. Pascal CHALLANDE, professeur
 Sections d'évaluation : 10, 9

Département Sciences de la vie

Délégation Paris B

FRE n° 2853, intitulée Cytosquelette et développement.
 Responsable : Mme Gillian Sandra BUTLER-BROWNE, directeur de recherche
 Sections d'évaluation : 23, 26

Département Sciences de l'homme et de la société

Délégation Paris A

FRE n° 2803, intitulée Centre d'ethnologie française.

Responsables : M. Michel COLARDELLE, conservateur

Mme Françoise LOUX, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 38, 36

FRE n° 2878, intitulée Espace et culture.

Responsable : M. Louis DUPONT, maître de conférences

Section d'évaluation : 39

Délégation Paris Michel-Ange

FRE n° 2886, intitulée Civilisation japonaise.

Responsable : M. Jean-Noël ROBERT, directeur d'études

Section d'évaluation : 33

Art. 3. - Sont renouvelées pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2005, les formations de recherche en évolution suivantes :

Département Sciences physiques et mathématiques

Délégation Provence

FRE n° 2059, intitulée Adhésion cellulaire.

Responsable : M. Pierre BONGRAND, professeur des universités-praticien hospitalier

Section d'évaluation : 11

Département Sciences pour l'ingénieur

Délégation Alsace

FRE n° 2636, intitulée Laboratoire de physique et mécanique textiles.

Responsable : M. Jean-Yves DREAN, professeur

Sections d'évaluation : 9, 10

Département Sciences de la vie

Délégation Ile-de-France Est

FRE n° 2696, intitulée Adaptations et évolution des systèmes ostéomusculaires.

Responsable : Mme Sabine RENOUS, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 29, 31

Délégation Languedoc-Roussillon

FRE n° 2593, intitulée Centre de recherches de biochimie macromoléculaire.

Responsable : M. Paul MANGEAT, professeur

Sections d'évaluation : 23, 21, 22, 26

Délégation Rhône-Alpes - site Alpes

FRE n° 2685, intitulée Transmission et pathogenèse des maladies à prions.

Responsable : M. Jean-Yves CESBRON, professeur

Section d'évaluation : 23

Département Sciences de l'homme et de la société

Délégation Paris A

FRE n° 2454, intitulée Proche-Orient, Caucase, Iran : diversités et continuité.

Responsable : M. Jean-Marie DURAND, professeur

Sections d'évaluation : 32, 33

Délégation Rhône-Alpes - site Alpes

FRE n° 2664, intitulée Laboratoire d'économie de la production de l'intégration internationale.

Responsable : M. Yves SAILLARD, chargé de recherche

Section d'évaluation : 37

Délégation Rhône-Alpes - site Vallée du Rhône

FRE n° 2747, intitulée Laboratoire d'analyse des systèmes de santé.

Responsable : M. Jean-Paul AURAY, directeur de recherche

Section d'évaluation : 37

Département Sciences et technologies de l'information et de la communication*Délégation Côte d'Azur*

FRE n° 2660, intitulée Systèmes de communications.

Responsable : M. Bernard Merialdo, professeur

Section d'évaluation : 7

Délégation Ile-de-France Est

FRE n° 2673, intitulée Laboratoire d'Algorithmique Complexité et Logique.

Responsable : M. Anatol Slissenko, professeur

Section d'évaluation : 7

Délégation Paris B

FRE n° 2507, intitulée Laboratoire de Robotique de Paris.

Responsable : M. Philippe BIDAUD, professeur

Section d'évaluation : 7

Art. 4. - Sont renouvelées pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2005, les formations de recherche en évolution suivantes :

Département Sciences pour l'ingénieur*Délégation Ile-de-France Ouest et Nord*

FRE n° 2481, intitulée Laboratoire d'études mécaniques des assemblages.

Responsable : M. Joël POUGET, directeur de recherche

Section d'évaluation : 9

Délégation Rhône-Alpes - site Vallée du Rhône

FRE n° 2544, intitulée Laboratoire d'analyse environnementale des procédés et des systèmes industriels.

Responsable : M. Pierre MOSZKOWICZ, professeur

Section d'évaluation : 10

Département Sciences chimiques*Délégation Nord - Pas-de-Calais et Picardie*

FRE n° 2485, intitulée Laboratoire de Physicochimie des interfaces et applications.

Responsable : M. Marc WARENGHEM, professeur

Sections d'évaluation : 11, 4

Délégation Paris A

FRE n° 2718, intitulée Pharmacochimie moléculaire et cellulaire.

Responsable : Mme Christiane GARBAY, professeur

Section d'évaluation : 16

Département Sciences de la vie

Délégation Languedoc-Roussillon

FRE n° 2693, intitulée Stress et plasticité cérébrale.

Responsable : M. Max RECASENS, professeur

Sections d'évaluation : 25, 30

Département Sciences de l'homme et de la société

Délégation Ile-de-France Est

FRE n° 2743, intitulée Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques.

Responsable : M. Bertrand LAVEDRINE, ingénieur de recherche

Section d'évaluation : 32

Délégation Languedoc-Roussillon

FRE n° 2742, intitulée Religions et société dans l'Égypte des époques tardives.

Responsable : M. Jean-Claude GRENIER, professeur

Section d'évaluation : 32

Délégation Nord-Est

FRE n° 2740, intitulée Centre de recherches de climatologie.

Responsable : M. Bernard FONTAINE, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 31, 19, 39

Délégation Paris A

FRE n° 2450, intitulée Centre d'études africaines.

Responsable : M. Michel AGIER, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 38, 36, 39

FRE n° 2509, intitulée Lenain de Tillemont : sources et méthodologie dans l'étude de l'Antiquité.

Responsable : M. François BARATTE, professeur

Section d'évaluation : 32

FRE n° 2668, intitulée Maison française d'Oxford.

Responsable : M. Alexis TADIE, professeur

Sections d'évaluation : 40, 35

Délégation Rhône-Alpes - site Vallée du Rhône

FRE n° 2749, intitulée Sociologies et anthropologies des formes d'action.

Responsable : M. Bernard GANNE, directeur de recherche

Section d'évaluation : 40

Dernier article. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 3 novembre 2004.

Le directeur général,
Bernard LARROUTUROU

Unités de service
RMLR : 2741

Décision n° 040024SCVI du 27 septembre 2004 de prorogation de l'UPS n° 858 - Centre d'études de physiologie appliquée

Sciences de la vie

Vu D. n° 82-993 24-11-1982 mod. ; D. du 01-08-203 ; DEC. n° 159-87 du 02-12-1987 ; DEC. n° 31/90 du 09-02-1990 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod. ; DEC. n° 000001SCVI du 19-01-2000 ; DEC. n° 040008SCVI du 27-02-2004, sur proposition du directeur du département des sciences de la vie.

Art. 1^{er}. - Par dérogation à la décision du 2 décembre 1987 susvisée, l'UPS gérée sous le n° de code S0858, intitulée « Centre d'études de physiologie appliquée » mentionnée ci-dessus, est prorogée pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2005.

Art. 2. - Monsieur Alain MUZET, directeur de recherche au CNRS, est maintenu dans ses fonctions de directeur de l'UPS gérée sous le code n° S0858 du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2006.

Art. 3. - La présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 27 septembre 2004.

Le directeur général,
Bernard LARROUTUROU

Questions administratives et juridiques générales

Bases de données
RMLR : 4111

Décision n° 04P014DSI du 11 octobre 2004 portant création de traitements informatisés ayant pour objet la gestion des traces générées par l'utilisation des moyens informatiques et des services réseau au CNRS

Direction des systèmes d'information

Vu L. n° 78-17 du 06-01-1978 mod., not. art. 22 ; D. n° 78-774 du 17-07-1978 mod. ; D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; récépissé de la CNIL du 30-09-2004.

Art. 1^{er}. - Des traitements automatisés de données à caractère personnel ayant pour objet la gestion des traces générées par l'utilisation des moyens télématiques et informatiques sont créés au Centre national de la recherche scientifique¹ (CNRS). Ces traitements sont mis en œuvre dans l'ensemble des laboratoires sous tutelle CNRS.

Art. 2. - Les catégories de données à caractère personnel enregistrées sont celles décrites dans le document « politique de gestion des traces d'utilisation des moyens informatiques et des services réseau au CNRS ».

Les données à caractère personnel sont conservées un an.

Art. 3. - Les destinataires et les catégories de destinataires de ces informations sont celles décrites dans le document « politique de gestion des traces d'utilisation des moyens informatiques et des services réseau au CNRS » :

- le fonctionnaire de sécurité de défense,
- les responsables d'unité,
- les coordinateurs sécurité,
- les administrateurs système.

Art. 4. - Le droit d'accès prévu par l'article 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée s'exerce auprès du responsable du traitement au sein de l'unité concernée.

Art. 5. - Le fonctionnaire de sécurité de défense et les directeurs d'unité sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 11 octobre 2004.

Pour le directeur général et par délégation :
Le secrétaire général,
Jacques BERNARD

¹ Dont le siège est situé, 3, rue Michel Ange, 75794 Paris Cedex 16

Comités, conseils et commissions

Décision n° 040039DRH du 14 octobre 2004 relative à la révision de la composition des membres du comité technique paritaire (CTP)

Direction des ressources humaines

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. n° 82-452 du 28-05-1982 mod. ; A. du 28-12-1982 ; DEC. n° 030008DRH du 16-01-2003 ; DEC. n° 0400017DRH du 27-05-2004.

Article unique. - Madame Anne-Marie Guimard-Bonnaud est désignée en tant que membre suppléant représentant l'administration au Comité technique paritaire, en remplacement de Monsieur Jean-Benoist Duburcq.

Fait à Paris, le 14 octobre 2004.

Pour le directeur général et par délégation :
Le secrétaire général,
Jacques BERNARD

Comités, conseils et commissions

Décision n° 040307DR01 du 14 octobre 2004 portant organisation d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 8033 - Etudes coréennes

Délégation Paris B

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod.

Art. 1^{er}. - Est approuvée la composition du conseil de laboratoire au sein de l'unité mixte de recherche n° 8033 du CNRS dénommée « Etudes coréennes » telle que définie ci-après.

Art. 2. - Le conseil de laboratoire comprend 7 membres :

- 1 membre de droit ;
- 5 membres élus dont :
 - 4 pour le Collège des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs ;
 - 1 pour le Collège des Doctorants et Post-Doctorants ;
- 1 membre nommé.

La durée du mandat des membres du conseil de laboratoire prendra fin avec le renouvellement de l'unité le 31 décembre 2005.

Art. 3. - Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Ivry-sur-Seine, le 14 octobre 2004.

Le délégué régional Paris B,
Tony ROULOT

Décision n° 040281DR15 du 19 juillet 2004 de création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 5106 - Neurosciences cognitives

Délégation Aquitaine et Poitou-Charentes

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod., not. art. 3 ; D. du 01-08-2003 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod. ; DEC. n° 010114DCAJ du 13-11-2001 ; DEC. n° 030075DAJ du 04-08-2003.

Art. 1^{er}. - Il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR 5106.

Art. 2. - Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 10 membres élus ;
- 4 membres nommés.

La durée du mandat des membres du conseil de laboratoire est fixée à 4 ans.

Art. 3. - Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Talence, le 19 juillet 2004.

Pour le directeur général et par délégation :
La déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes,
Jeanne JORDANOV

Décision n° 040280DR15 du 22 juin 2004 de création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 5116 - CERVL - Pouvoir, Action publique, Territoire

Délégation Aquitaine et Poitou-Charentes

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod., not. art. 3 ; D. du 01-08-2003 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod. ; DEC. n° 010114DCAJ du 13-11-2001 ; DEC. n° 030075DAJ du 04-08-2003.

Art. 1^{er}. - Il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité CERVL - Pouvoir, Action publique, Territoire, UMR 5116 du CNRS.

Art. 2. - Le conseil de laboratoire comprend 17 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 10 membres élus ;
- 6 membres nommés.

La durée du mandat des membres du conseil de laboratoire est fixée à 4 ans.

Art. 3. - Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Talence, le 22 juin 2004.

Pour le directeur général et par délégation :
La déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes,
Jeanne JORDANOV

Décision n° 040279DR15 du 9 juillet 2004 de création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 5185 - Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADES)

Délégation Aquitaine et Poitou-Charentes

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod., not. art. 3 ; D. du 01-08-2003 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod. ; DEC. n° 010114DCAJ du 13-11-2001 ; DEC. n° 030075DAJ du 04-08-2003.

Art. 1^{er}. - Il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité mixte de recherche 5185 - Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADES).

Art. 2. - Le conseil de laboratoire comprend 19 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 10 membres élus ;

Collège chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, contractuels : 8 à savoir :

Sous collège chercheurs, enseignants-chercheurs : 6

Sous collège doctorants : 1

Sous collège contractuels : 1

Collège ITA - IATOS : 2

- 8 membres nommés par le directeur de laboratoire.

La durée du mandat des membres du conseil de laboratoire est fixée à 4 ans.

Art. 3. - Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Talence, le 9 juillet 2004.

Pour le directeur général et par délégation :
La déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes,
Jeanne JORDANOV

Décision n° 040277DR15 du 23 juin 2004 de création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 5469 - Laboratoire Mécanique Physique

Délégation Aquitaine et Poitou-Charentes

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod., not. art. 3 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod.

Art. 1^{er}. - Il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité Laboratoire Mécanique Physique, UMR 5469 CNRS - Université Bordeaux-1 .

Art. 2. - Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint ;
- 9 membres élus ;
- 4 membres nommés.

La durée du mandat des membres du conseil de laboratoire est fixée à 4 ans.

Art. 3. - Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Talence, le 23 juin 2004.

Pour le directeur général et par délégation :
La déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes,
Jeanne JORDANOV

Décision n° 040278DR15 du 22 juin 2004 de création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 6609 - Laboratoire d'Etudes Aérodynamiques

Délégation Aquitaine et Poitou-Charentes

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod., not. art. 3 ; D. du 01-08-2003 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod. ; DEC. n° 010114DCAJ du 13-11-2001 ; DEC. n° 030075DAJ du 04-08-2003.

Art. 1^{er}. - Il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR 6609 - Laboratoire d'Etudes Aérodynamiques.

Art. 2. - Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint s'il existe ;
- 12 membres élus ;
- 7 membres nommés.

La durée du mandat des membres du conseil de laboratoire est fixée à 4 ans.

Art. 3. - Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Talence, le 22 juin 2004.

Pour le directeur général et par délégation :
La déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes,
Jeanne JORDANOV

Nominations

Administration centrale

CNRS - Présidence

M. BERNARD MEUNIER

D. du 21-10-2004 – NOR : MENB0402330D - JO du 22-10-2004, texte n° 31

M. Bernard Meunier est nommé président du Centre national de la recherche scientifique.

Signé : Jacques CHIRAC, Président de la République. Par le Président de la République : le Premier ministre, Jean-Pierre RAFFARIN ; le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, François FILLON ; le ministre délégué à la recherche, François d'AUBERT

STIC

M. Max CROCHEMORE

DEC. n° 040034STIC du 15-10-2004

Monsieur Max CROCHEMORE professeur des universités à l'Université de Marne la Vallée, est nommé directeur scientifique adjoint au département Sciences et Technologies de l'information et de la communication du CNRS, à compter du 1^{er} juillet 2004, en remplacement de Monsieur Luis FARINAS del CERRO.

La présente décision annule et remplace la décision n° 040013STIC du 7 juin 2004.

Signé : Pour le directeur général et par délégation : Jacques BERNARD, secrétaire général

INSU

M. PASCAL TARITS

DEC. n° 040186INSU du 15-10-2004

Monsieur TARITS Pascal, Professeur des Universités de 1^{ère} classe à l'UMR 6538, est nommé chargé de mission auprès du Directeur Général pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 1^{er} septembre 2004 au 31 décembre 2005. Sa mission sera d'assurer l'expertise pour le spatial en sciences de la terre.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur TARITS Pascal demeure affecté au Laboratoire Domaines Océaniques – Université de Bretagne Occidentale (Brest) – UFR Sciences - Bat G - 6, avenue le Gorgeu, BP 809 - 29285 Brest cedex.

Signé : Bernard LARROUTUROU, directeur général

INSU

M. ERIC EMSELLEM

DEC. n° 040197INSU du 15-10-2004

Monsieur EMSELLEM Eric, Astronome Adjoint du Commissariat à l'Énergie Atomique à l'UMR 5574, est nommé chargé de mission auprès du Directeur Général pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 1^{er} novembre 2004 au 31 décembre 2005. Sa mission est d'assurer le suivi du Programme National Galaxies (PNG).

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur EMSELLEM Eric demeure affecté au Centre de Recherche Astronomique de Lyon – CRAL- (UMR 5574), Observatoire de Lyon, 9, avenue Charles André, 69561 ST GENIS LAVAL Cedex.

Signé : Pour le directeur général et par délégation : Jacques BERNARD, secrétaire général

SCVI

MME EVELYNE JOUVIN-MARCHE

DEC. n° 040030SCVI du 15-10-2004

Madame JOUVIN-MARCHE Evelyne, directrice de recherche 2^{ème} classe INSERM, est nommée directrice scientifique adjointe au département scientifique des sciences de la vie à compter du 1^{er} octobre 2004, en remplacement de M. Christian DEVAUX appelé à d'autres fonctions.

Signé : Bernard LARROUTUROU, directeur général

DAJ

MME CLAIRE WERLEN

DEC. n° 040097DAJ du 27-10-2004

Mme Claire WERLEN, ingénieure d'études, est nommée chef du bureau des affaires juridiques de la direction des affaires juridiques à compter du 2 novembre 2004.

Signé : Pour le directeur général et par délégation : Jacques BERNARD, secrétaire général

DAJ

MME CLAIRE WERLEN

DEC. n° 040100DAJ du 02-11-2004

Mme Claire WERLEN, ingénieure d'études, est nommée chef du bureau des affaires juridiques de la direction des affaires juridiques à compter du 1^{er} novembre 2004.

La présente décision annule et remplace la décision n° 040097DAJ du 27 octobre 2004.

Signé : Pour le directeur général et par délégation : Jacques BERNARD, secrétaire général

Délégations

DR08 – Centre - Auvergne et Limousin

MME JOSETTE ROGER

DEC. n° 040094DAJ du 26-10-2004

Mme Josette ROGER, ingénieur de recherche hors classe, est nommée déléguée régionale pour la circonscription Centre-Auvergne-Limousin à compter du 1^{er} novembre 2004, en remplacement de M. Philippe LECONTE, appelé à d'autres fonctions.

La présente décision annule et remplace la décision n° 040082DAJ du 30 septembre 2004.

Signé : Bernard LARROUTUROU, directeur général

DR16 - Paris Michel-Ange

M. JEAN-BENOIST DUBURCQ

DEC. n° 040091DAJ du 01-10-2004

M. Jean-Benoist DUBURCQ, ingénieur de recherche hors classe, exerce, conjointement à ses fonctions de délégué régional pour la circonscription Nord – Pas de Calais et Picardie, l'intérim des fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris Michel-Ange à compter du 15 octobre 2004.

La présente décision, annule et remplace la décision n° 040078DAJ du 30 septembre 2004.

Signé : Bernard LARROUTUROU, directeur général

DR16 - Paris Michel-Ange

M. GILLES SENTISE

DEC. n° 040098DAJ du 29-10-2004

M. Gilles SENTISE, ingénieur de recherche de 1^{ère} classe, est nommé délégué régional pour la circonscription Paris Michel-Ange à compter du 15 novembre 2004.

Signé : Bernard LARROUTUROU, directeur général

DR18 – Nord – Pas de Calais et Picardie

M. JEAN-BENOIST DUBURCQ

DEC. n° 040090DAJ du 01-10-2004

M. Jean-Benoist DUBURCQ, ingénieur de recherche hors classe, est nommé délégué régional pour la circonscription Nord – Pas de Calais et Picardie à compter du 15 octobre 2004, en remplacement de M. Patrick SAUBOST, appelé à d'autres fonctions.

La présente décision annule et remplace la décision n° 040076DAJ du 30 septembre 2004.

Signé : Bernard LARROUTUROU, directeur général

Laboratoires

UMR n° 7059 - Laboratoire de physiopathologie de la nutrition

M. BERNARD PORTHA
M. ALAIN KTORZA

DEC. n° 040025SCVI du 15-09-2004

M. Bernard PORTHA, Professeur des universités hors classe, est nommé directeur par intérim de l'UMR n° 7059, pour la période du 15 septembre 2004 au 31 décembre 2004. Il est mis fin au mandat de directeur de M. Alain KTORZA à compter du 14 septembre 2004.

Signé : Bernard LARROUTOUROU, directeur général

UMS n° 834 - Institut de physique du Globe de Paris

M. VINCENT COURTILLOT

DEC. n° 041920SUNI du 28-10-2004

Monsieur Vincent COURTILLOT, Professeur des Universités, est nommé directeur de l'UMS 834 "Institut de physique du Globe de Paris" en remplacement de Monsieur Claude JAUPART. Le mandat confié à Monsieur Vincent COURTILLOT prend effet à compter du 22 septembre 2004 jusqu'à la fin du mandat de l'unité.

Signé : Bernard LARROUTOUROU, directeur général

FRE n° 2813 - Communication et politique

M. ARNAUD MERCIER
MME ISABELLE SOURBÈS-VERGER

DEC. n° 040034SCHS du 27-10-2004

M. Arnaud Mercier, maître de conférences, est nommé responsable de la formation de recherche en évolution intitulée : « Communication et politique » n° de code FRE 2813 en remplacement de M. Georges Vignaux, démissionnaire, à compter du 1^{er} octobre 2004.

Mme Isabelle Sourbès-Verger, chargée de recherche de 1^{ère} classe, est nommée adjointe au responsable à compter du 1^{er} octobre 2004.

Signé : Bernard LARROUTOUROU, directeur général

ACMO

UPR n° 1929 - Biologie cellulaire et moléculaire de la sécrétion

MME CATHERINE CHAPUIS

DEC. n° 040338DR02 du 13-09-2004

Mme Catherine CHAPUIS, technicienne au CNRS, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS UPR n° 1929, à compter du 24 juin 2004.

Mme Catherine CHAPUIS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Catherine CHAPUIS est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Jean-Pierre HENRY, directeur de l'UPR n° 1929

UMR n° 7500 - Institut de recherche subatomique (IRES)

M. ERIC SCHAEFFER

DEC. n° 040067INPN du 30-08-2004

M. Eric SCHAEFFER, Assistant Ingénieur est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité mixte du CNRS et de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg n° 7500, à compter du 1^{er} septembre 2004.

M. Eric SCHAEFFER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Eric SCHAEFFER est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Daniel HUSS, directeur de l'UMR n° 7500

UMR n° 8126 - Interactions moléculaires et cancer

MME CHRISTINE SCAMPS

DEC. n° 040188DR03 du 15-09-2004

Mme Christine SCAMPS, cadre de biologie de l'IGR, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n° 8126.

Mme Christine SCAMPS exerce sa mission conformément aux articles 4 et 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Christine SCAMPS est placée directement sous l'autorité du directeur de l'unité.

Signé : Marc LIPINSKI, directeur de l'UMR n° 8126

UMR n° 8578 - Laboratoire de physique des gaz et des plasmas

M. GUY ERMENDE

DEC. n° 04A207DR04 du 19-10-2004

M. Guy ERMENDE, assistant ingénieur, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° C8578, à compter du 15 septembre 2004.

M. Guy ERMENDE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Guy ERMENDE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Gérard GOUSSET, directeur de l'UMR n° 8578

UMR n° 7044 - Etude des civilisations de l'Antiquité

M. JEAN-JACQUES SCHWIEN

DEC. n° 040166DR10 du 01-07-2004

M. Jean-Jacques SCHWIEN, maître de conférences à l'université Marc-Bloch, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 7044 - Etude des civilisations de l'Antiquité.

M. Jean-Jacques SCHWIEN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Jean-Jacques SCHWIEN est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Jean GASCOU, directeur de l'UMR n° 7044

UMR n° 5069 - Laboratoire Hétérochimie Fondamentale et Appliquées

M. CHRISTOPHE LE ROUX

DEC. n° 040161DR14 du 09-09-2004

M. Christophe LE ROUX est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité ou le service : Laboratoire Hétérochimie Fondamentale et Appliquée dont le directeur est Guy BERTRAND.

M. Christophe LE ROUX exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Christophe LE ROUX est placé directement sous l'autorité du directeur de l'unité ou du service.

Signé : Guy BERTRAND, directeur de l'UMR n° 5069

UPR n° 9048 - Institut de chimie de la matière condensée de Bordeaux (ICMCB)

M. ALAIN LARROCHE

DEC. n° 040052DR15 du 09-06-2004

Monsieur LARROCHE Alain, Assistant ingénieur, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité propre de recherche du CNRS n° 9048.

Monsieur LARROCHE Alain exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Monsieur LARRO-

CHE Alain est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur DELMAS Claude -, en concertation avec l'ACMO - Monsieur LARROCHE Alain -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à un jour par semaine.

Signé : Claude DELMAS, directeur de l'UPR n° 9048

UMR n° 5034 - Laboratoire de Chimie Analytique Bio-Inorganique et Environnement (LCABIE)

M. CHRISTOPHE PECHEYRAN

DEC. n° 040064DR15 du 29-09-2004

Monsieur PECHEYRAN Christophe, Ingénieur de recherches, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité mixte de recherche du CNRS n° 5034.

Monsieur PECHEYRAN Christophe exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Monsieur PECHEYRAN Christophe est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur DONARD Olivier -, en concertation avec l'ACMO - Monsieur PECHEYRAN Christophe -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à un jour par semaine.

Signé : Olivier DONARD, directeur de l'UMR n° 5034

UMR n° 5067 - Physico-chimie des polymères

M. GÉRALD CLISSON

DEC. n° 040065DR15 du 13-05-2004

Monsieur CLISSON Gérald, Assistant ingénieur, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité mixte de recherche du CNRS n° 5067.

Monsieur CLISSON Gérald exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Monsieur CLISSON Gérald est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur MARIN Gérard -, en concertation avec l'ACMO - Monsieur CLISSON Gérald -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à une demi-journée par semaine.

Signé : Gérard MARIN, directeur de l'UMR n° 5067

UMR n° 5091 - Physiologie cellulaire de la synapse

MME CHRISTELLE BREILLAT

DEC. n° 040062DR15 du 08-09-2004

Madame BREILLAT Christelle, Ingénieur d'études, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité mixte de recherche du CNRS n° 5091.

Madame BREILLAT Christelle exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Madame BREILLAT Christelle est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur MULLE Christophe -, en concertation avec l'ACMO - Madame BREILLAT Christelle -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à une demi-journée par semaine.

Signé : Christophe MULLE, directeur de l'UMR n° 5091

UMR n° 5103 - Laboratoire de rhéologie du bois de Bordeaux (LRBB)

M. PHILIPPE TARIS

DEC. n° 040053DR15 du 07-05-2004

Monsieur TARIS Philippe, Technicien, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité mixte de recherche du CNRS n° 5103.

Monsieur TARIS Philippe exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Monsieur TARIS Philippe est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur CASTERA Patrick -, en concertation avec l'ACMO - Monsieur TARIS Philippe -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à une demi-journée par semaine.

Signé : Patrick CASTERA, directeur de l'UMR n° 5103

UMR n° 5107 - Centre des Lasers Intenses et Applications Plasmas (CELIA +)

M. LUDOVIC HALLO

DEC. n° 040056DR15 du 12-05-2004

Monsieur HALLO Ludovic, Chercheur, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité mixte de recherche du CNRS n° 5107.

Monsieur HALLO Ludovic exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Monsieur HALLO Ludovic est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur GAUTHIER Jean-Claude -, en concertation avec l'ACMO - Monsieur HALLO Ludovic -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à une demi-journée par semaine.

Signé : Jean-Claude GAUTHIER, directeur de l'UMR n° 5107

UMR n° 5107 - Centre des Lasers Intenses et Applications Plasmas (CELIA +)

M. JOHN LOPEZ

DEC. n° 040057DR15 du 12-05-2004

Monsieur LOPEZ John, Ingénieur de recherches, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité mixte de recherche du CNRS n° 5107.

Monsieur LOPEZ John exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Monsieur LOPEZ John est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur GAUTHIER Jean-Claude -, en concertation avec l'ACMO - Monsieur LOPEZ John -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à une demi-journée par semaine.

Signé : Jean-Claude GAUTHIER, directeur de l'UMR n° 5107

UMR n° 5115 - Centre d'études d'Afrique noire (CEAN)

UMR n° 5116 - Pouvoir, action publique, territoire (CERVL)

MME MARIE-JEANNE CAPDEVILLE

DEC. n° 040069DR15 du 28-07-2004

Madame CAPDEVILLE Marie-Jeanne, Assistant ingénieur, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans les unités mixtes de recherche du CNRS n° 5115 et n° 5116.

Madame CAPDEVILLE Marie-Jeanne exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Madame CAPDEVILLE Marie-Jeanne est placée directement sous l'autorité des

directeurs d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, les directeurs d'unité - Messieurs SORBETS Claude et OTAYEK René -, en concertation avec l'ACMO - Madame CAPDEVILLE Marie-Jeanne -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à une demi-journée par semaine.

Signé : René OTAYEK, directeur de l'UMR n° 5115 et Claude SORBETS, directeur de l'UMR n° 5116

UMR n° 5144 - Molécules, Biomolécules et Objets Supramoléculaires. Synthèse, structure, applications thérapeutiques

MME AXELLE GRELARD

DEC. n° 040054DR15 du 21-09-2004

Madame GRELARD Axelle, Ingénieur d'études, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité mixte de recherche du CNRS n° 5144.

Madame GRELARD Axelle exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Madame GRELARD Axelle est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur SCHMITTER Jean-Marie - en concertation avec l'ACMO - Madame GRELARD Axelle -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à une demi-journée par semaine.

Signé : Jean-Marie SCHMITTER, directeur de l'UMR n° 5144

UMR n° 5144 - Molécules, Biomolécules et Objets Supramoléculaires. Synthèse, structure, applications thérapeutiques

M. THIERRY BAUDOUIIN

DEC. n° 040070DR15 du 09-09-2004

Monsieur BAUDOUIIN Thierry, Adjoint technique, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité mixte de recherche du CNRS n° 5144 et pour l'Institut Européen de Chimie et Biologie.

Monsieur BAUDOUIIN Thierry exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Monsieur BAUDOUIIN Thierry est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur SCHMITTER Jean-Marie - en concertation avec l'ACMO - Monsieur BAUDOUIIN Thierry - évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à une demi-journée par semaine.

Signé : Jean-Marie SCHMITTER, directeur de l'UMR n° 5144

UMR n° 5162 - Génomique fonctionnelle des trypanosomatides

M. DENIS DACHEUX

DEC. n° 040061DR15 du 24-05-2004

Monsieur DACHEUX Denis, Maître de conférences, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité mixte de recherche du CNRS n° 5162.

Monsieur DACHEUX Denis exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Monsieur DACHEUX Denis est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur BALTZ Théo -, en concertation avec l'ACMO - Monsieur DACHEUX Denis -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à une demi-journée par semaine.

Signé : Théo BALTZ, directeur de l'UMR n° 5162

UMR n° 5199 - De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie (PACEA)

MME GENEVIÈVE PAPY

DEC. n° 040071DR15 du 04-10-2004

Madame PAPY Geneviève, Ingénieur d'études, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité mixte de recherche du CNRS n° 5199.

Madame PAPY Geneviève exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Madame PAPY Geneviève est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur JAUBERT Jacques -, en concertation avec l'ACMO - Madame PAPY Geneviève -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à une demi-journée par semaine.

Signé : Jacques JAUBERT, directeur de l'UMR n° 5199

UMR n° 5199 - De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie (PACEA)

MME MARYELLE BESSOU

DEC. n° 040072DR15 du 04-10-2004

Madame BESSOU Maryelle, Technicien, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité mixte de recherche du CNRS n° 5199.

Madame BESSOU Maryelle exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Madame BESSOU Maryelle est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur JAUBERT Jacques -, en concertation avec l'ACMO - Madame BESSOU Maryelle -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à une demi-journée par semaine.

Signé : Jacques JAUBERT, directeur de l'UMR n° 5199

UMR n° 5541 - Interactions neuronales et comportements

M. ALAIN ESTAGER

DEC. n° 040060DR15 du 01-06-2004

Monsieur ESTAGER Alain, Agent de service technique, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité mixte de recherche du CNRS n° 5541.

Monsieur ESTAGER Alain exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Monsieur ESTAGER Alain est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur BLOCH Bertrand -, en concertation avec l'ACMO - Monsieur ESTAGER Alain -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à une demi-journée par semaine.

Signé : Bertrand BLOCH, directeur de l'UMR n° 5541

UMR n° 5607 - Ausonius : institut de recherche sur l'antiquité et le moyen âge (IRAM)

M. PIERRE-YVES SAILLANT

DEC. n° 040063DR15 du 07-07-2004

Monsieur SAILLANT Pierre-Yves, Assistant ingénieur, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité mixte de recherche du CNRS n° 5607.

Monsieur SAILLANT Pierre-Yves exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Monsieur SAILLANT Pierre-Yves est placé directement sous l'autorité du directeur

d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur DESCAT Raymond -, en concertation avec l'ACMO - Monsieur SAILLANT Pierre-Yves -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à un jour par semaine.

Signé : Raymond DESCAT, directeur de l'UMR n° 5607

UMR n° 5798 - Centre de physique moléculaire optique et hertzienne (CPMOH)

M. MARC TONDUSSON

DEC. n° 040059DR15 du 24-05-2004

Monsieur TONDUSSON Marc, Ingénieur de recherches, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité mixte de recherche du CNRS n° 5798.

Monsieur TONDUSSON Marc exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Monsieur TONDUSSON Marc est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur VALLEE Fabrice -, en concertation avec l'ACMO - Monsieur TONDUSSON Marc -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à une demi-journée par semaine.

Signé : Fabrice VALLEE, directeur de l'UMR n° 5798

UMR n° 5798 - Centre de physique moléculaire optique et hertzienne (CPMOH)

MME LAURENCE QUEMARD

DEC. n° 040058DR15 du 24-05-2004

Madame QUEMARD Laurence, Assistant ingénieur, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité mixte de recherche du CNRS n° 5798.

Madame QUEMARD Laurence exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Madame QUEMARD Laurence est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur VALLEE Fabrice -, en concertation avec l'ACMO - Madame QUEMARD Laurence -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à une demi-journée par semaine.

Signé : Fabrice VALLEE, directeur de l'UMR n° 5798

UMR n° 5801 - Laboratoire des composites thermostructuraux

MME MARIE-ANNE DOURGES

DEC. n° 040066DR15 du 12-05-2004

Madame DOURGES Marie-Anne, Ingénieur de recherches, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité mixte de recherche du CNRS n° 5801.

Madame DOURGES Marie-Anne exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Madame DOURGES Marie-Anne est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur GUETTE Alain -, en concertation avec l'ACMO - Madame DOURGES Marie-Anne -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à une demi-journée par semaine.

Signé : Alain GUETTE, directeur de l'UMR n° 5801

UMR n° 5816 - Laboratoire de neurobiologie des réseaux (LNR)

M. PHILIPPE CHAUVET

DEC. n° 040055DR15 du 20-07-2004

Monsieur CHAUVET Philippe, Adjoint technique, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité mixte de recherche du CNRS n° 5816.

Monsieur CHAUVET Philippe exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Monsieur CHAUVET Philippe est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur MEYRAND Pierre -, en concertation avec l'ACMO - Monsieur CHAUVET Philippe -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à une demi-journée par semaine.

Signé : Pierre MEYRAND, directeur de l'UMR n° 5816

FRE n° 2723 - Neurobiologie intégrative

M. JACQUES LESTAGE

DEC. n° 040272DR15 du 07-10-2004

Monsieur LESTAGE Jacques, chargé de recherche, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans la fédération de recherche en évolution du CNRS n° 2723.

Monsieur LESTAGE Jacques exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Monsieur LESTAGE Jacques est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur DANTZER Robert -, en concertation avec l'ACMO - Monsieur LESTAGE Jacques -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à une demi-journée par semaine.

Signé : Robert DANTZER, directeur de la FRE n° 2723

FRE n° 2727 - Laboratoire de biologie et environnement marins (LBEM)

MME VALÉRIE HUET

DEC. n° 040226DR15 du 27-09-2004

Madame HUET Valérie, Technicienne, est nommée correspondant local en hygiène et sécurité ou agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans la fédération de recherche et évolution du CNRS n° 2727 : pour le site Bâtiment Marie Curie.

Madame HUET Valérie exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions de CLHS, Madame HUET Valérie est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur BLANCHARD Gérard -, en concertation avec le CLHS - Madame HUET Valérie -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à une demi-journée par semaine.

Signé : Gérard BLANCHARD, directeur de la FRE n° 2727

FRE n° 2727 - Laboratoire de biologie et environnement marins (LBEM)

M. THIERRY GUYOT

DEC. n° 040227DR15 du 27-09-2004

Monsieur GUYOT Thierry, Ingénieur d'études, est nommé correspondant local en hygiène et sécurité ou agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans la fédération de recherche et évolution du CNRS n° 2727 : pour les sites Institut de la mer et UFR Sciences.

Monsieur GUYOT Thierry exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions de CLHS, Monsieur GUYOT Thierry est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, le directeur d'unité - Monsieur BLANCHARD Gérard -, en concertation avec le CLHS - Monsieur GUYOT Thierry -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à une demi-journée par semaine.

Signé : Gérard BLANCHARD, directeur de la FRE n° 2727

FRE n° 2766 - Laboratoire de Biotechnologies et de Chimie Bio-organique (LBCB)

MME VALÉRIE THIERY

DEC. n° 040225DR15 du 15-09-2004

Madame THIERY Valérie, Maître de conférences, est nommée correspondant local en hygiène et sécurité ou agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans la fédération de recherche et évolution du CNRS n° 2766.

Madame THIERY Valérie exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions de CLHS, Madame THIERY Valérie est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Au regard de la nature des activités et de l'importance de l'unité, la directrice du laboratoire - Madame LEGOY Marie-Dominique -, en concertation avec le CLHS - Madame THIERY Valérie -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à un jour par semaine.

Signé : Marie-Dominique LEGOY, directrice de la FRE n° 2766

UMR n° 6526 - Géosciences azur (GEOAZUR)

M. ALAIN ANGLADE

DEC. n° 040007DR20 du 15-09-2004

M. Alain ANGLADE assistant ingénieur CNRS, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité n° 6526, à compter du 8 septembre 2004.

M. Alain ANGLADE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Alain ANGLADE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Philippe CHARVIS, directeur de l'UMR n° 6526

UMS n° 2202 - Observatoire Côte d'Azur (OCA)

M. CHRISTIAN CAPRIANI

DEC. n° 040008DR20 du 21-06-2004

M. Christian CAPRIANI, AGT principal - " ES ", est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) pour le département Galilée de l'OCA.

M. Christian CAPRIANI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Christian CAPRIANI est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

La présente décision prend effet au 21 juin 2004.

Elle sera diffusée sur la page Web de l'OCA, rubrique " Informations Internes/Communication Interne ".

Signé : Pour le directeur de l'UMS n° 2202 et par délégation : Francine PERRY, directrice du cabinet

Fin de fonctions

Administration centrale

INSU

M. MARTIN GIARD

DEC. n° 040178INSU 15-10-2004

Il est mis fin, à compter du 1^{er} octobre 2004, aux fonctions de chargé de mission exercées par Monsieur GIARD Martin auprès du Directeur Général pour l'Institut National des Sciences de l'Univers.

La présente décision sera mise en œuvre par la Délégation Régionale 14 - Midi-Pyrénées.

Signé : Bernard LARROUTOUROU, directeur général

INSU

M. GÉRARD DEDIEU

DEC. n° 040185INSU DU 15-10-2004

Il est mis fin, à compter du 1^{er} octobre 2004, aux fonctions de chargé de mission exercées par Monsieur DEDIEU Gérard auprès du Directeur Général pour l'Institut National des Sciences de l'Univers.

La présente décision sera mise en œuvre par la Délégation Régionale 14 - Midi-Pyrénées.

Signé : Bernard LARROUTOUROU, directeur général

SUNI

M. GEORGES VACHAUD

DEC. n° 040182SUNI du 15-10-2004

Il est mis fin, à compter du 1^{er} septembre 2004, aux fonctions de chargé de mission exercées par Monsieur VACHAUD Georges auprès du Directeur Général pour le Département des Sciences de l'Univers.

Signé : Bernard LARROUTOUROU, directeur général

Délégations

DR16 - Paris Michel-Ange

M. JEAN-BENOIST DUBURCQ

DEC. n° 040098DAJ du 29-10-2004

Il est mis fin aux fonctions de M. Jean-Benoist DUBURCQ, en qualité de délégué régional pour la circonscription Paris

Michel-Ange par intérim, à compter du 15 novembre 2004.

Signé : Bernard LARROUTOUROU, directeur général

ACMO

UMR n° 7500 - Insitut de recherche subatomique (IRES)

Mlle LAURENCE CAILLAT

DEC. n° 040066INPN du 30-08-2004

Il est mis fin, à compter du 1^{er} septembre 2004, à la fonction d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercée par Mlle Laurence CAILLAT dans l'unité mixte CNRS/Université Louis Pasteur de Strasbourg n° 7500.

Signé : Daniel HUSS, directeur de l'UMR n° 7500

UMR n° 5017 - Signalisation et interactions cellulaires

MME GHISLAINE AGAPIT-NEUILLY

DEC. n° 040274DR15 du 19-10-2004

Il est mis fin, à compter du 11 octobre 2004, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Madame AGAPIT-NEUILLY Ghislaine dans l'unité du CNRS n° 5017 : Signalisation et interactions cellulaires.

Signé : Chantal Mironneau, directrice de l'UMR n° 5017

UMR n° 6609 - Laboratoire d'études aérodynamiques (LEA)

M. SERGE MACIA

DEC. n° 040273DR15 du 01-10-2004

Il est mis fin, à compter du 23 mars 2004, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Monsieur Serge MACIA dans l'unité du CNRS n° 6609.

Signé : Yves GERVAIS, directeur de l'UMR n° 6609

Délégations de signature

Administration centrale

SG

M. JACQUES BERNARD

DEC. n° 040093DAJ du 08-10-2004

Délégation de signature est donnée à Monsieur Jacques BERNARD, secrétaire général du CNRS, à l'effet de signer au nom du directeur général du Centre national de la recherche scientifique, les actes et décisions relevant de ses attributions, du vendredi 8 octobre 2004 au mercredi 13 octobre 2004 inclus.

Signé : Bernard LARROUTOUROU, directeur général

STIC - UMI n° 2820 - Laboratory for Integrated Micro Mechatronics Systems (LIMMS)

M. CHRISTIAN BERGAUD

DEC. n° 040036STIC du 25-10-2004

Délégation est accordée à M. Christian BERGAUD, directeur de l'UMI N° 2820 intitulée Laboratory for Integrated Micro Mechatronics Systems (LIMMS), à l'effet de signer, au nom du Directeur Général du Centre National de la Recherche Scientifique, un contrat de recherche en coopération entre l'Université de Tokyo (National University Corporation Tokyo University, TODAI) et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

Signé : Bernard LARROUTOUROU, directeur général

Délégations

Décision modifiant les délégations de signature consenties aux délégués régionaux

DEC. n° 040071DAJ du 01-10-2004

Dans les décisions

- n° 030065DAJ mod. - M. Pierre DOUCELANCE
- n° 030066DAJ mod. - Mme Annie LECHEVALLIER
- n° 030067DAJ mod. - M. Jean-Paul CARESSA
- n° 030068DAJ mod. - M. Michel LAFON
- n° 030069DAJ mod. - M. Marc JOUCLA
- n° 030070DAJ mod. - M. Philippe LECONTE
- n° 030074DAJ mod. - Mme Katherine PIQUET-GAUTHIER
- n° 030075DAJ mod. - Mme Jeanne JORDANOV
- n° 030076DAJ mod. - M. Jean-Benoist DUBURCQ
- n° 030077DAJ mod. - M. Alain MARCHAL
- n° 030078DAJ mod. - M. Patrick SAUBOST
- n° 030079DAJ mod. - Mme Josette ROGER
- n° 030080DAJ mod. - M. Jean-Paul BOISSON
- n° 030120DAJ mod. - M. Tony ROULOT
- n° 030130DAJ mod. - M. Bernard JOLLANS
- n° 030132DAJ mod. - M. Michel RETOURNA
- n° 040056DAJ mod. - M. Philippe PIERI
- n° 040058DAJ mod. - M. Pascal AIMÉ
- n° 040068DAJ M. Bruno ANDRAL
- n° 040073DAJ M. Alain MARCHAL
- n° 040075DAJ M. Patrick SAUBOST
- n° 030077DAJ M. Jean-Benoist DUBURCQ
- n° 030079DAJ M. Jean-Benoist DUBURCQ
- n° 030081DAJ M. Philippe LECONTE
- n° 030083DAJ Mme Josette ROGER
- n° 030085DAJ M. Richard VARIN]

donnant délégation de signature aux délégués régionaux susvisés, le paragraphe e) intitulé « Déclarations diverses » est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« - les demandes d'autorisation faites en application du décret n° 2004-1024 du 28 septembre 2004 relatif à l'importation à des fins de recherche de cellules souches embryonnaires, aux protocoles d'études et de recherche et à la conservation de ces cellules et portant application des dispositions de l'article 37 de la loi n° 2004-800 du 6 août 2004 relative à la bioéthique et

de l'arrêté du 28 septembre 2004 fixant le modèle de la demande. »

Signé : Bernard LARROUTOUROU, directeur général

DR16 - Paris Michel-Ange

M. GILLES SENTISE**MME ANNE-MARIE GUIMARD-BONNAUD****MME MARIE-CHRISTEL CHAUVET****MME ANNIE PARDO****MME SABINE VANSAINGELE**

DEC. n° 040099DAJ du 29-10-2004

Art. 1^{er}. - Délégation permanente est donnée à M. Gilles SENTISE, délégué régional pour la circonscription Paris Michel-Ange, à l'effet de signer, au nom du directeur général du Centre national de la recherche scientifique et dans la limite de ses attributions, les arrêtés, actes, décisions, conventions, contrats et documents relevant des domaines suivants :

a) Gestion des personnels

Notamment :

- les décisions relatives au recrutement et à la gestion des personnels chercheurs ainsi que celles relatives aux ingénieurs, personnels techniques et d'administration de la recherche ;
- les sanctions disciplinaires du premier groupe ;
- les conventions de mise à disposition ;
- les arrêtés interministériels de détachement des fonctionnaires du Centre national de la recherche scientifique ainsi que les décisions de nomination dans le corps relevant de l'établissement des fonctionnaires qui y sont détachés ;
- les contrats d'engagement des agents à qui sont confiées les fonctions d'agent comptable secondaire du Centre national de la recherche scientifique.

b) Organisation et fonctionnement des services

- les décisions de nomination des responsables des services de la délégation Paris Michel-Ange à l'exception de l'adjoint(e) au/à la délégué(e) régional(e) ;
- les décisions de nomination de l'ingénieur régional de prévention et de sécurité et des agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité ;
- les décisions relatives aux conseils de laboratoire et de service ;
- les conventions fixant les modalités d'acquisition et de fonctionnement des matériels communs au CNRS et à d'autres organismes ;
- les baux d'immeubles donnés ou pris à loyer d'une durée inférieure ou égale à neuf ans dont le montant annuel est inférieur ou égal à la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'État selon la procédure adaptée ;
- les conventions d'occupation précaire, conventions d'hébergement et concessions de logement ;
- les conventions et décisions relatives aux actions de formation permanente ;
- les actes d'administration relatifs aux biens mobiliers et immobiliers.

c) Relations avec les partenaires

- les conventions avec les collectivités locales de la circonscription ;
- les conventions d'adhésion à des associations, lorsque la cotisation annuelle est inférieure à 1500 euros ;
- les conventions de prestation de service ;
- les contrats de recherche impliquant une ou plusieurs unités de la circonscription ;
- les contrats conclus dans le cadre de l'Union européenne, ainsi que les actes et accords y afférents ;
- les conventions de collaboration pour une structure propre de recherche hors contractualisation ;
- les conventions d'association des unités de recherche hors contractualisation ;
- les conventions destinées à assurer le bon fonctionnement des unités et notamment celles relatives à l'hygiène et à la sécurité, à la restauration et au suivi médical ;
- les conventions, dont le montant annuel n'excède pas

300 000 € HT, qui confie aux établissements d'enseignement supérieur la gestion de la participation financière du CNRS destinée à assurer le fonctionnement des unités créées dans le cadre des contrats quadriennaux ;

- les conventions avec les universités relatives à la délivrance des ordres de mission ;
- les accords de partenariat dont la coordination est assurée par une unité de la circonscription et qui impliquent des unités relevant d'autres circonscriptions.

d) Les dons et legs

- les actes consécutifs à l'acceptation de ceux-ci dans les conditions prévues aux dispositions testamentaires, les actes conservatoires, d'administration, de disposition, les actes donnant pouvoir avec faculté de substituer.

e) Déclarations diverses

- le visa des demandes d'agrément des lieux d'expérimentation du CNRS, en tant que responsable des lieux en application de la loi n° 88-1138 du 20 décembre 1988 modifiée [relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales et les décrets pris pour son application] ;
- les déclarations, demandes et autres formalités faites en application de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 modifiée [relative aux installations classées pour la protection de l'environnement et les décrets pris pour son application] ;
- les demandes d'autorisation faites en application du décret n° 2004-1024 du 28 septembre 2004 relatif à l'importation à des fins de recherche de cellules souches embryonnaires, aux protocoles d'études et de recherche et à la conservation de ces cellules et portant application des dispositions de l'article 37 de la loi n° 2004-800 du 6 août 2004 relative à la bioéthique et de l'arrêté du 28 septembre 2004 fixant le modèle de la demande susvisés.

f) Subventions

- les décisions d'attribution de subventions en espèces d'un montant, par subvention, inférieur ou égal à la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée et dont l'objet est limité aux aides à la recherche, à l'aide à la diffusion des résultats de la recherche, au soutien aux réunions et colloques scientifiques, au financement des prix attribués aux scientifiques et au soutien à des institutions scientifiques et aux associations liées au CNRS ;
- les décisions d'attribution de subventions en nature pour un montant, par bénéficiaire et par an, inférieur ou égal à la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée ;
- les décisions d'attribution de subventions pour l'exécution des programmes pluridisciplinaires entrant dans le cadre de la programmation scientifique approuvée par le conseil d'administration dont le montant, par an et par programme, est inférieur ou égal au triple de la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée.

g) Tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits

- Les décisions fixant le montant des redevances et rémunérations dues au centre entrant dans le champ de compétences déterminé par l'instruction de procédure relative à la tarification, la facturation et la budgétisation de vente de produits.

Art. 2. - Délégation permanente est donnée à M. Gilles SENTI-SE, délégué régional pour la circonscription Paris Michel-Ange, à l'effet de signer, au nom du directeur général du Centre national de la recherche scientifique et dans la limite de ses attributions, toutes opérations nationales non déconcentrées retracées dans la comptabilité de l'ordonnateur secondaire de la délégation Paris Michel-Ange ci-dessous :

1. L'ordonnement des dépenses concernant :

- les prêts et subventions au CAES concernant ;
- le financement d'allocations pour séjours d'enfants ;
- le financement des chèques de vacances
- le financement d'activités diverses ;
- le financement de prêts bonifiés d'accession à la propriété.
- les remboursements d'avances à l'ANVAR
- les dépenses concernant l'exécution de la convention UNEDIC/CNRS du 24 janvier 1991 (hors boursiers ANRS, Ministère de la Défense, Ministère chargé de la Recherche), pour l'indemnisation des agents non titulaires ;
- la rémunération des directeurs associés à temps partiel en application de la lettre commune des Ministères des Finances

et de la Fonction Publique du 22 février 1985 ;

- les dépenses de gestion de valorisation et de propriété industrielle ;
- tous les marchés formalisés ou non concernant le projet BFC, autres que ceux prévus au 11^{ème} alinéa du paragraphe 1^{er} de l'article 3 ci-après.

2. L'émission des ordres de recette et de reversement concernant :

- les remboursements des prêts consentis au CAES ;
- les annulations des aides versées par l'ANVAR ;
- la convention UNEDIC/CNRS du 24 janvier 1991 ;
- la rémunération des directeurs associés à temps partiel en application de la lettre commune des Ministères des Finances et de la Fonction Publique du 22 février 1985 ;
- les recettes de valorisation.

Art. 3. - Délégation permanente est donnée à M. Gilles SENTI-SE, délégué régional pour la circonscription Paris Michel-Ange, à l'effet de signer, au nom du directeur général du Centre national de la recherche scientifique et dans la limite de ses attributions, toutes opérations nationales non déconcentrées retracées dans la comptabilité de l'ordonnateur principal ci-dessous :

1. L'ordonnement des dépenses concernant :

- les versements de prises de participation ou de contributions concernant :

- les filiales des sociétés dans lesquelles le CNRS possède une participation ;

- les groupements d'intérêt public ;

- les groupements d'intérêt économique ;

- les groupements européens d'intérêt économique ;

- les sociétés civiles de droit français ou étranger. (dont les contributions en nature sous forme de MAD de personnel)

• l'inscription au bilan des immeubles et des titres (voir ci-dessous portefeuille) issus des dons et legs non déconcentrés ;

• les opérations relatives au portefeuille du CNRS ;

• les pertes sur sorties d'immobilisations corporelles et incorporelles ;

• les opérations relatives aux amortissements ;

• l'avance à l'UNEDIC ;

• l'avance à EGIDE ;

• les admissions en non-valeur et les remises gracieuses sur les recettes non déconcentrées ;

• les dépenses en exécution des décisions de justice (à l'exception des décisions ayant trait à la situation ou à la carrière d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel qui sont exécutées par la délégation qui gère l'agent et des décisions liées aux accidents du travail qui restent exécutées par la délégation Normandie) ;

- les frais et honoraires liés au recours à des avocats ou avoués pour la délivrance de conseils juridiques, ou pour l'assistance et la représentation du CNRS, ou d'un de ses agents, devant les juridictions, ainsi que tous frais divers de procédure, de publicité et d'exécution des décisions de justice ;

- Toute condamnation au paiement d'une somme d'argent prononcée à l'encontre du CNRS ou d'un de ses agents pour faute de service ou faute personnelle non détachable du service ;

• les frais et honoraires de représentation, assistance et consultation (dans le domaine juridique) ;

• Les marchés formalisés conclus à l'issue de l'appel d'offres organisé pour la refonte du système budgétaire, financier et comptable du CNRS dans le cadre du projet BFC (annonce n° 151800 parue au JOCE du 15 novembre 2001) ainsi que les marchés formalisés ou non conclus pour l'assistance à la conduite du projet.

2. L'émission des ordres de recette et de reversement concernant :

• la contrepartie des mises à disposition de personnels CNRS dans les GIP, GIE, GEIE, filiales, sociétés de droit français ou étranger dans lesquelles le CNRS possède une participation ;

• les subventions de fonctionnement et d'équipement de l'Etat ;

• la prise en charge des dons et legs non déconcentrés

• les aliénations d'immobilisations corporelles et incorporelles (y compris les produits de la vente des immeubles issus des dons non déconcentrés) et les profits correspondants ;

• les produits du portefeuille (y compris les produits de la vente des titres issus des dons non déconcentrés) ;

• les recettes issues de la participation du CNRS dans des

filiales, des sociétés de droit français ou étranger ;

- les remboursements des avances par les éditeurs et pour des coéditions ;
- les opérations relatives aux amortissements ;
- les remboursements des avances par l'UNEDIC ;
- les remboursements des avances par EGIDE ;
- les recettes en exécution des décisions de justice (à l'exception des décisions ayant trait à la situation ou à la carrière d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel qui sont exécutées par la délégation qui gère l'agent et des décisions liées aux accidents du travail qui restent exécutées par la délégation Normandie) :

- le recouvrement des frais et dépens des instances contentieuses mis à la charge de la partie adverse ;

- le recouvrement de toute condamnation au paiement d'une somme d'argent prononcée, à quelque titre que ce soit, au profit direct ou indirect du CNRS ;

- les recettes exceptionnelles liées à des opérations non déconcentrées.

Art. 4. – En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles SENTISE, délégué régional pour la circonscription Paris Michel-Ange, délégation est donnée à Mme Anne-Marie GUIMARD-BONNAUD, adjointe au délégué régional pour la circonscription Paris Michel-Ange, à l'effet de signer, au nom du directeur général du Centre national de la recherche scientifique et dans la limite des attributions de M. SENTISE, les arrêtés, actes, décisions, conventions, contrats, documents et les opérations nationales non déconcentrées mentionnés aux articles 1^{er}, 2 et 3 ci-dessus.

Art. 5. – En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles SENTISE et de Mme Anne-Marie GUIMARD-BONNAUD, délégation est donnée à Mme Marie-Christel CHAUVET, chargée d'affaires générales de la délégation Paris Michel-Ange, à l'effet de signer, au nom du directeur général du Centre national de la recherche scientifique et dans la limite des attributions de M. SENTISE, les arrêtés, actes, décisions, conventions, contrats, documents et les opérations nationales non déconcentrées mentionnés aux articles 1^{er}, 2 et 3 ci-dessus, et à Mme Annie PARDO, chef du service du personnel et des ressources humaines de la délégation Paris Michel-Ange, à l'effet de signer, au nom du directeur général du Centre national de la recherche scientifique et dans la limite des attributions de M. SENTISE, les arrêtés, actes, décisions, conventions et contrats mentionnés à l'article 1^{er} ci-dessus en matière de gestion des personnels à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe, ainsi qu'en matière de relations avec les partenaires locaux pour ce qui concerne les conventions et décisions relatives aux actions de formation permanente.

Art. 6. – En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles SENTISE, de Mme Anne-Marie GUIMARD-BONNAUD, de Mme Marie-Christel CHAUVET et de Mme Annie PARDO, délégation est donnée à Mlle Sabine VANSAINGELE, ingénieure d'études de 2^{ème} classe, adjointe à la chef du service du personnel et des ressources humaines de la délégation Paris Michel-Ange, à l'effet de signer, au nom du directeur général du Centre national de la recherche scientifique et dans la limite des attributions de M. SENTISE, les arrêtés, actes, décisions, conventions et contrats mentionnés à l'article 1^{er} ci-dessus en matière de gestion des personnels à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe.

Art. 7. – La présente décision prendra effet à compter du 15 novembre 2004.

Signé : Bernard LARROUTUROU, directeur général

DR17 - Bretagne et Pays de la Loire

M. PATRICK SAUBOST
M. NATHALIE CHOUTEAU
M. YVES GICQUEL
M. RENÉ QURIS

DEC. n° 040156DR17 du 22-10-2004

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Patrick Saubost, Délégué régional pour la circonscription Bretagne – Pays de la Loire, de Madame Nathalie Chouteau, (ingénieur de recherche), responsable du personnel et des ressources humaines pour la circonscription Bretagne – Pays de la Loire et de Monsieur Yves Gicquel, (ingénieur d'études), conseiller technique du délégué régional, délégation est donnée à

Monsieur René Quris (ingénieur de recherche), responsable du partenariat et de la valorisation, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant des fonctions d'ordonnateur secondaire de Monsieur Patrick Saubost.

Signé : Patrick SAUBOST, délégué régional Bretagne et Pays de la Loire

DR18 - Nord - Pas-de-Calais et Picardie

M. JEAN-BENOIST DUBURCQ
M. DOMINIQUE PACOT
MME CAROLE BROUX
MME CHRISTINE USEILLE

DEC. n° 040095DAJ du 26-10-2004

Dans la décision n° 040077DAJ du 30 septembre 2004 [modifiée donnant délégation de signature à M. Jean-Benoist DUBURCQ, délégué régional pour la circonscription Nord - Pas de Calais et Picardie], il est inséré après l'article 2, un article 2-1 ainsi rédigé :

« Art. 2-1 - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Benoist DUBURCQ et de M. Dominique PACOT, délégation est donnée à Mme Carole BROUX, responsable du service du personnel et des ressources humaines de la délégation Nord - Pas de Calais et Picardie, à l'effet de signer, au nom du directeur général du Centre national de la recherche scientifique et dans la limite des attributions de M. DUBURCQ, les arrêtés, actes, décisions, conventions, contrats ou documents mentionnés à l'article 1^{er} ci-dessus relevant de la gestion des personnels à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe et à Mme Christine USEILLE, responsable du service du partenariat et de la valorisation de la délégation Nord - Pas de Calais et Picardie, à l'effet de signer, au nom du directeur général du Centre national de la recherche scientifique et dans la limite des attributions de M. DUBURCQ, les conventions, contrats et accords mentionnés à l'article 1^{er} ci-dessus relevant des relations avec les partenaires. »

Dans cette même décision, la référence à la décision n° 040076DAJ du 30 septembre 2004 est remplacée par la référence à la décision n° 040090DAJ du 1^{er} octobre 2004.

Signé : Bernard LARROUTUROU, directeur général

Laboratoires

INSU

UMR n° 5034 - Laboratoire de chimie analytique bio-inorganique et environnement

M. OLIVIER DONARD
MME SOPHIE PUYOU-LASCASSIES

DEC. n° 040207INSU du 14-10-2004

Délégation de signature est donnée à Monsieur Olivier DONARD, Directeur de l'UMR 5034, à l'effet de signer au nom de la Directrice de l'INSU et dans la limite des crédits qui ont été notifiés par l'INSU à l'unité :

- les bons de commande de fonctionnement et d'équipement d'un montant unitaire inférieur à 6 000,00 € TTC, émis hors marché ou dans le cadre d'un marché INSU,
- les bons de commande de fonctionnement et d'équipement sans limitation de montant émis dans le cadre des marchés nationaux hors procédure RECA,
- les ordres de missions pour la France métropolitaine et l'ensemble des pays de l'Union Européenne, à l'exclusion des pays à risque, les bons de transports y afférents présentés à l'agence agréée par l'INSU ainsi que les états de frais correspondants,
- les mémoires de vacations, ainsi que les décisions d'engagement des vacataires,
- les frais de séjours des chercheurs étrangers.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier DONARD, Directeur du Laboratoire de chimie analytique bio-inorganique et environnement, délégation de signature est donnée à Madame Sophie PUYOU-LASCASSIES, TCN et gestionnaire du laboratoire, pour signer en son lieu et place dans la limite de la présente décision.

Signé : Sylvie JOUSSAUME, directrice de l'INSU

DR01 - Paris A

UMR n° 8037 - Centre d'études transdisciplinaires

M. GEORGES VIGARELLO
M. CLAUDE FISCHLER
MME MARIE-CLAUDE JAHAN

DEC. n° 040200DR01 du 01-03-2004

Délégation est donnée à M. Georges VIGARELLO et à M. Claude FISCHLER, directeurs de l'unité UMR 8037, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande, à l'exclusion des contrats de service.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, Europe, Etats Unis, Canada, Australie, Nouvelle Zélande et Japon, ainsi que les bons de transport afférents.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Georges VIGARELLO et de M. Claude FISCHLER, délégation de signature est donnée à Mme Marie-Claude JAHAN, Technicienne, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030010DR01 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

UMR n° 8037 - Centre d'études transdisciplinaires

MME MARIE-CLAUDE JAHAN

DEC. n° 040201DR01 du 30-09-2004

Délégation est donnée à Mme Marie-Claude JAHAN, Technicienne, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Georges VIGARELLO et Claude FISCHLER, directeurs de l'UMR n° 8037

UMR n° 8097 - Lasmas institut du longitudinal

M. ANDRÉ GRELON
M. MICHEL FORSE
MME STÉPHANIE PARASKIOVA

DEC. n° 040087DR01 du 01-03-2004

Délégation est donnée à M. André GRELON, directeur de l'unité UMR 8097, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande, à l'exclusion des contrats de service.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, Europe, Etats Unis, Canada, Australie, Nouvelle Zélande et Japon, ainsi que les bons de transport afférents.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. André GRELON, délégation de signature est donnée à M. Michel FORSE, Directeur de recherche, Melle Stéphanie PARASKIOVA, Assistante ingénieure, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020016DR01 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

UMR n° 8097 - Lasmas institut du longitudinal

M. MICHEL FORSE
MME STÉPHANIE PARASKIOVA

DEC. n° 040088DR01 du 01-09-2004

Délégation est donnée à M. Michel FORSE, Directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel FORSE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Melle Stéphanie PARASKIOVA, Assistante ingénieure.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : André GRELON, directeur de l'UMR n° 8097

UMR n° 8105 - Laboratoire de physique de l'atmosphère

M. SERGE BALDY
M. JEAN LEVEAU
M. JEAN-MARC METZGER

DEC. n° 040277DR01 du 01-03-2004

Délégation est donnée à M. Serge BALDY, directeur de l'unité UMR 8105, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande, à l'exclusion des contrats de service.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, Europe, Etats Unis, Canada, Australie, Nouvelle Zélande et Japon, ainsi que les bons de transport afférents.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Serge BALDY, délégation de signature est donnée à M. Jean LEVEAU, Professeur des universités, M. Jean-Marc METZGER, Assistant ingénieur aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020070DR01 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

UMR n° 8105 - Laboratoire de physique de l'atmosphère

M. JEAN LEVEAU
M. JEAN-MARC METZGER

DEC. n° 040278DR01 du 15-09-2004

Délégation est donnée à M. Jean LEVEAU, Professeur des universités, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean LEVEAU, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Jean-Marc METZGER, Assistant ingénieur.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en

cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Serge BALDY, directeur de l'UMR n° 8105

UMR n° 8565 - Empires, sociétés, nations – Amérique latine et méditerranée occidentale (XV^{ème} – XXI^{ème} siècle)

M. SERGE GRUZINSKI
MME CARMEN BERNAND
MME ANNICK LEMPERIERE

DEC. n° 040137DR01 du 01-03-2004

Délégation est donnée à M. Serge GRUZINSKI, directeur de l'unité UMR 8565, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

- les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande, à l'exclusion des contrats de service.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Serge GRUZINSKI, délégation de signature est donnée à Mme Carmen BERNAND, Professeur des universités, Mme Annick LEMPERIERE, Maître de conférence aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030125DR01 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

UMR n° 8565 - Empires, sociétés, nations – Amérique latine et méditerranée occidentale (XV^{ème} – XXI^{ème} siècle)

MME CARMEN BERNAND
MME ANNICK LEMPERIERE

DEC. n° 040138DR01 du 08-10-2004

Délégation est donnée à Mme Carmen BERNAND, Professeur des universités, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Carmen BERNAND, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Annick LEMPERIERE, Maître de conférence.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Serge GRUZINSKI, directeur de l'UMR n° 8565

UMR n° 8581 - Laboratoire de psychologie expérimentale

M. KEVIN O'REGAN
M. JUAN SEGUI

DEC. n° 040288DR01 du 01-03-2004

Délégation est donnée à M. Kevin O'REGAN, directeur de l'unité UMR 8581, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande, à l'exclusion des contrats de service.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, Europe, Etats Unis, Canada, Australie, Nouvelle Zélande et Japon, ainsi que les bons de transport afférents.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Kevin O'REGAN, délégation de signature est donnée à M. Juan SEGUI, Directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020266DR01 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

gation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

UMR n° 8581 - Laboratoire de psychologie expérimentale

M. JUAN SEGUI

DEC. n° 040289DR01 du 08-10-2004

Délégation est donnée à M. Juan SEGUI, Directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Kevin O'REGAN, directeur de l'UMR n° 8581

UMR n° 8584 - Centre d'étude des religions du livre – Nouvelle Galia Judaica – Institut d'études augustinienes

M. JEAN-CLAUDE FREDOUILLE
MME CLAUDINE CROYERE

DEC. n° 040249DR01 du 01-03-2004

Délégation est donnée à M. Jean-Claude FREDOUILLE, responsable de l'antenne parisienne de l'unité UMR 8584, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

- les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande, à l'exclusion des contrats de service.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Claude FREDOUILLE, délégation de signature est donnée à Mme Claudine CROYERE, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020117DR01 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

UMR n° 8584 - Centre d'étude des religions du livre – Nouvelle Galia Judaica – Institut d'études augustinienes

MME CLAUDINE CROYERE

DEC. n° 040250DR01 du 08-09-2004

Délégation est donnée à Mme Claudine CROYERE, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Claude FREDOUILLE, directeur de l'UMR n° 8584

UMR n° 8605 - Laboratoire cognition et développement

MME MICHÈLE KAIL
MME ARLETTE STRERI

DEC. n° 040294DR01 du 01-03-2004

Délégation est donnée à Mme Michèle KAIL, directrice de l'unité UMR 8605, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande, à l'exclusion des contrats de service.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, Europe, Etats Unis, Canada, Australie, Nouvelle Zélande et Japon, ainsi que les bons de transport afférents.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Michèle KAIL, délégation de signature est donnée à Mme Arlette STRERI, Professeur des universités, aux fins mentionnées ci-dessus. La décision n° 020185DR01 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

UMR n° 8605 - Laboratoire cognition et développement

MME ARLETTE STRERI

DEC. n° 040295DR01 du 11-10-2004

Délégation est donnée à Mme Arlette STRERI, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michèle KAIL, directrice de l'UMR n° 8605

GDR n° 1199 - GDR de droit comparé

M. JEAN DU BOIS DE GAUDUSSON
M. PAYAM SHAHRJERDI

DEC. n° 040170DR01 du 01-03-2004

Délégation est donnée à M. Jean du Bois de GAUDUSSON, directeur de l'unité GDR 1199, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande, à l'exclusion des contrats de service.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, Europe, Etats Unis, Canada, Australie, Nouvelle Zélande et Japon, ainsi que les bons de transport afférents.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean du Bois de GAUDUSSON, délégation de signature est donnée à Payam SHAHRJERDI, Ingénieur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030121DR01 du 8 juillet 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

GDR n° 1199 - GDR de droit comparé

M. PAYAM SHAHRJERDI

DEC. n° 040171DR01 du 06-09-2004

Délégation est donnée à Payam SHAHRJERDI, Ingénieur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean du Bois de GAUDUSSON, directeur du GDR n° 1199

FRE n° 2668 - Maison Française d'Oxford

M. ALEXIS TADIE
MME PASCALE JACQUOT

DEC. n° 040292DR01 du 01-03-2004

Délégation est donnée à M. Alexis TADIE, directeur de l'unité FRE 2668, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

- les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande, à l'exclusion des contrats de service.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alexis TADIE, délégation de signature est donnée à Mme Pascale JACQUOT, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020271DR01 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

FRE n° 2668 - Maison Française d'Oxford

MME PASCALE JACQUOT

DEC. n° 040293DR01 du 14-10-2004

Délégation est donnée à Mme Pascale JACQUOT, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alexis TADIE, directeur de la FRE n° 2668

UPS n° 2561 - UPS-CNRS-Guyane

M. ALAIN PAVE
MME JOCELYNE CHAGNY

DEC. n° 040275DR01 du 01-03-2004

Délégation est donnée à M. Alain PAVE, directeur de l'unité UPS 2561, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande, à l'exclusion des contrats de service.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, Europe, Etats Unis, Canada, Australie, Nouvelle Zélande et Japon, ainsi que les bons de transport afférents.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain PAVE, délégation de signature est donnée à Mme Jocelyne CHAGNY, Technicienne, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020219DR01 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

UPS n° 2561 - UPS-CNRS-Guyane

MME JOCELYNE CHAGNY

DEC. n° 040276DR01 du 07-09-2004

Délégation est donnée à Mme Jocelyne CHAGNY, Technicienne, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alain PAVE, directeur de l'UPS n° 2561

DR02 - Paris B

UMR n° 7059 - Laboratoire de physiopathologie de la nutrition

M. BERNARD PORTHA

M. CHRISTOPHE MAGNAN

MME MARIE-FRANCE BERTHAULT

MME DANIÈLE BAILBE

DEC. n° 040346DR02 du 15-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Bernard PORTHA, Directeur de l'unité UMR 7059, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 15 000 € HT à la date de la signature de la commande.

- les ordres de mission sans frais dans les pays de l'Union Européenne, en Suisse et en Norvège.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur PORTHA, délégation de signature est donnée à M. Christophe MAGNAN, Professeur, ou à Mme Marie-France BERTHAULT, IGE-U. Paris 7, aux fins mentionnées ci-dessus.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur PORTHA, délégation de signature est donnée à Mme Danièle BAILBE, AI université Paris 7, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040185DR02 du 1^{er} juin 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Paris B

UMR n° 7059 - Laboratoire de physiopathologie de la nutrition

MME MARIE-FRANCE BERTHAULT

M. CHRISTOPHE MAGNAN

MME DANIÈLE BAILBE

DEC. n° 040347DR02 du 15-09-2004

Délégation est donnée à Mme Marie-France BERTHAULT, IGE Université Paris 7, correspondant valotisation, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004

[portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-France BERTHAULT délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus M. Christophe MAGNAN, professeur, directeur de l'équipe EHNE.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-France BERTHAULT et de M. Christophe MAGNAN, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Danièle BAILBE, AI Université Paris 7, technicienne recherche.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bernard PORTHA, directeur de l'UMR n° 7059

UMR n° 7131 - Signalisation cellulaire, dynamique circulatoire et athérosclérose précoce

MME FRANCINE RENDU

MME GENEVIÈVE FOURNIER

DEC. n° 040243DR02 du 01-06-2004

Délégation est donnée à Madame RENDU, Directrice de l'unité UMR 7131 à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 15 000 € HT à la date de la signature de la commande.

- les ordres de mission sans frais dans les pays de l'Union Européenne, en Suisse et en Norvège.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame RENDU, délégation de signature est donnée à Madame Geneviève FOURNIER, technicienne au CNRS aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020256DR02 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Paris B

UMR n° 7131 - Signalisation cellulaire, dynamique circulatoire et athérosclérose précoce

MME GENEVIÈVE FOURNIER

DEC. n° 040244DR02 du 01-06-2004

Délégation est donnée à Madame Geneviève FOURNIER, technicienne au CNRS à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Francine RENDU, directrice de l'UMR n° 7131

UMR n° 7577 - Géomagnétisme et paléomagnétisme

M. JEAN-PIERRE VALET
M. JEAN BESSE
M. ARMAND GALDEANO
MME SYLVIE LAROUSSE

DEC. n° 040267DR02 du 01-06-2004

Délégation est donnée à Monsieur VALET, Directeur de l'unité UMR 7577, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 15.000 € HT à la date de la signature de la commande.

- les ordres de mission sans frais dans les pays de l'Union Européenne, en Suisse et en Norvège.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur VALET, délégation de signature est donnée à M. Jean BESSE, physicien ou à M. Armand GALDEANO, directeur de recherche 2^{ème} classe, ou à Mme Sylvie LAROUSSE, technicienne de classe supérieure aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020170DR02 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Paris B

UMR n° 7577 - Géomagnétisme et paléomagnétisme

M. JEAN BESSE
M. ARMAND GALDEANO
MME SYLVIE LAROUSSE

DEC. n° 040268DR02 du 01-06-2004

Délégation est donnée à M. Jean BESSE, physicien, directeur de l'équipe paléomagnétisme, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité,

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. BESSE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Armand GALDEANO, Directeur de recherche 2^{ème} classe, directeur adjoint.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. BESSE et de M. GALDEANO, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Sylvie LAROUSSE, Technicienne de classe supérieure, gestionnaire administrative.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Pierre VALET, directeur de l'UMR n° 7577

DR04 - Ile-de-France Sud

GDR n° 2285 - Information et communication quantique

M. JEAN-PHILIPPE POIZAT
MME NICOLE ABRIAL
MME CHRISTINE AVIGNON-VERITE

DEC. n° 04A205DR04 du 01-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Philippe POIZAT, directeur de l'unité G2285, à l'effet de signer, au nom du délégué régional et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés sur procédure adaptée et les commandes sur marché formalisé d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de

l'unité.

2. les ordres de mission en France et à l'étranger, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion :

- des missions pour les pays à risques dont la liste est systématiquement communiquée au laboratoire ;

- des missions afférentes aux colloques et séminaires organisés par le laboratoire sur des crédits CNRS.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Philippe POIZAT, délégation de signature est également donnée à Madame Nicole ABRIAL, ingénieur de recherche, Madame Christine AVIGNON-VERITE, assistant ingénieur de l'IOTA, aux fins mentionnées ci-dessus.

La présente décision annule et remplace la décision n° 04A140DR04 du 1^{er} mars 2004.

Cette délégation de signature prend fin en cas de changement du délégué ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Paul CARESSA, délégué régional Ile-de-France Sud

GDR n° 2285 - Information et communication quantique

MME NICOLE ABRIAL
MME CHRISTINE AVIGNON-VERITE

DEC. n° 04A206DR04 du 01-09-2004

Délégation est donnée à Madame Nicole ABRIAL, ingénieur de recherche, administrateur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité,

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nicole ABRIAL, délégation de signature est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Madame Christine AVIGNON-VERITE, assistant ingénieur de l'IOTA, gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin en cas de changement du délégué ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Philippe POIZAT, directeur du GDR n° 2285

GDR n° 2492 - Physique non-linéaire

M. ROLAND RIBOTTA

DEC. n° 04A153DR04 du 01-03-2004

Délégation est donnée à Monsieur Roland RIBOTTA, directeur de l'unité G2492, à l'effet de signer, au nom du délégué régional et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés sur procédure adaptée et les commandes sur marché formalisé d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité.

2. les ordres de mission en France et à l'étranger, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion :

- des missions pour les pays à risques dont la liste est systématiquement communiquée au laboratoire ;

- des missions afférentes aux colloques et séminaires organisés par le laboratoire sur des crédits CNRS.

La présente décision annule et remplace la décision n° 02A113DR04 du 1^{er} mars 2002.

Cette délégation de signature prend fin en cas de changement du délégué ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Paul CARESSA, délégué régional Ile-de-France Sud

DR05 - Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7115 - Centre d'économie de l'Université de Paris Nord
M. EL MOUHOUB MOUHOUD

DEC. n° 040189DR05 du 16-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur El Mouhoub MOUHOUD, directeur de l'unité UMR 7115, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, USA, Canada, Japon, Australie, Suisse et Norvège, ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégué ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité. La décision n° 020016DR05 du 1^{er} mars 2002 est abrogée.

Signé : Michel LAFON, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7027 - Travail et Mobilités (TEM)

MME DANIELE LINHART
MME SANDRA NICOLAS

DEC. n° 040178DR05 du 16-09-2004

Délégation est donnée à Madame Danièle LINHART, directrice de l'unité UMR 7027, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, USA, Canada, Japon, Australie, Suisse et Norvège, ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Danièle LINHART, délégation de signature est donnée à Madame Sandra NICOLAS, TCN, Secrétaire-gestionnaire de l'unité, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégué ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité. La décision n° 020116DR05 du 1^{er} mars 2002 est abrogée.

Signé : Michel LAFON, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7027 - Travail et Mobilités (TEM)

MME SANDRA NICOLAS

DEC. n° 040177DR05 du 13-09-2004

Délégation est donnée à Mme Sandra NICOLAS, TCN, Secrétaire-gestionnaire, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 020115DR05 du 6 juin 2002 est abrogée.

Signé : Danièle LINHART, directrice de l'UMR n° 7027

UMR n° 7145 - Laboratoire des organisations urbaines : espaces, sociétés, temporalités (LOUEST)

M. BERNARD HAUMONT

DEC. n° 040153DR05 du 16-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Bernard HAUMONT, directeur de l'unité UMR 7145, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

- les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégué ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité. La décision n° 030034DR05 du 29 avril 2003 est abrogée.

Signé : Michel LAFON, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7546 - Laboratoire de linguistique informatique

M. GASTON GROSS
MME NICOLE MARTELLONI

DEC. n° 040148DR05 du 04-10-2004

Délégation est donnée à Monsieur Gaston GROSS, directeur de l'unité UMR 7546, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, USA, Canada, Japon, Australie, Suisse et Norvège, ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Gaston GROSS, délégation de signature est donnée à Madame Nicole MARTELLONI, IE2, Attachée de Direction, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégué ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité. La décision n° 020080DR05 du 1^{er} mars 2002 est abrogée.

Signé : Michel LAFON, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7546 - Laboratoire de linguistique informatique

MME NICOLE MARTELLONI

DEC. n° 040147DR05 du 04-10-2004

Délégation est donnée à Mme Nicole MARTELLONI, IE2, Attachée de direction, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 020079DR05 du 2 mai 2002 est abrogée.

Signé : Gaston GROSS, directeur de l'UMR n° 7546

UMR n° 7620 - Service d'Aéronomie

M. PHILIPPE WALDTEUFEL
M. ERIC CHASSEFIERE
MME MICHÈLE LEVASSEUR
MME MICHÈLE MOREAU

DEC. n° 040201DR05 du 20-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Philippe WALDTEUFEL,

directeur de l'unité UMR C 7620, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, USA, Canada, Japon, Australie, Suisse et Norvège, ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe WALDTEUFEL, délégation de signature est donnée à Monsieur Eric CHASSEFIERE, DR2, Directeur adjoint de l'unité, à Madame Michèle LEVASSEUR, IE2, Administrateur de l'unité, à Madame MOREAU, AI, Administrateur adjoint de l'unité, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégué ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 020043DR05 du 1^{er} mars 2002 est abrogée.

Signé : Michel LAFON, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7620 - Service d'Aéronomie

M. ERIC CHASSEFIERE
MME MICHÈLE LEVASSEUR
MME MICHÈLE MOREAU

DEC. n° 040200DR05 du 10-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Eric CHASSEFIERE, Directeur de recherches 2 et Directeur adjoint du Service d'Aéronomie, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eric CHASSEFIERE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Madame Michèle LEVASSEUR, Ingénieur d'études 2, Administrateur du Service d'Aéronomie.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eric CHASSEFIERE et de Madame Michèle LEVASSEUR, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Madame Michèle MOREAU, Assistant Ingénieur, Administrateur-adjoint du Service d'Aéronomie.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 020042DR05 du 1^{er} mars 2002 est abrogée.

Signé : Philippe WALDTEUFEL, directeur de l'UMR n° 7620

UMR n° 7639 - Laboratoire d'Optique Appliquée

M. PHILIPPE BALCOU
M. JEAN ETCHEPARE
MME DOLORÈS BOURGEOULT

DEC. n° 040205DR05 du 24-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Philippe BALCOU, CR1, directeur-adjoint de l'unité, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, USA, Canada, Japon, Australie, Suisse et Norvège, ainsi que les bons de

transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe BALCOU, délégation de signature est donnée à Monsieur Jean ETCHEPARE, DR2 et à Madame Dolorès BOURGEOULT, Technicienne 2B Polytechnique, secrétaire, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégué ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michel LAFON, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7639 - Laboratoire d'Optique Appliquée

M. PHILIPPE BALCOU
M. JEAN ETCHEPARE
MME DOLORÈS BOURGEOULT

DEC. n° 040204DR05 du 08-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Philippe BALCOU, CR1, Directeur adjoint de l'UMR 7639, à l'effet de signer au nom du délégué régional :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe BALCOU, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Monsieur Jean ETCHEPARE, DR2 et à Madame Dolorès BOURGEOULT, Technicienne 2B Polytechnique, secrétaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégué régional (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michel LAFON, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7643 - Physique de la matière condensée

M. MICHEL ROSSO
MME CLAUDINE HERMANN
M. FRANÇOIS OZANAM

DEC. n° 040119DR05 du 04-10-2004

Délégation est donnée à Monsieur Michel ROSSO, directeur de l'unité UMR C 7643, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, USA, Canada, Japon, Australie, Suisse et Norvège, ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Michel ROSSO, délégation de signature est donnée à Madame Claudine HERMANN, Professeuse, Directrice adjointe, à Monsieur François OZANAM, DR2, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégué ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 020189DR05 du 1^{er} mars 2002 est abrogée.

Signé : Michel LAFON, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7643 - Physique de la matière condensée

MME CLAUDINE HERMANN
M. FRANÇOIS OZANAM

DEC. n° 040120DR05 du 17-09-2004

Délégation est donnée à Madame Claudine HERMANN, Professeuse, directrice adjointe, à l'effet de signer au nom du

directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Claudine HERMANN, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Monsieur François OZANAM, DR2.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 020188DR05 du 19 septembre 2002 est abrogée.

Signé : Michel ROSSO, directeur de l'UMR n° 7643

UMR n° 7656 - Centre de recherche en épistémologie appliquée

M. JEAN PETITOT
MME MARIE-JOSÉ LÉCUYER

DEC. n° 040144DR05 du 16-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Jean PETITOT, directeur de l'unité UMRC 7656, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, USA, Canada, Japon, Australie, Suisse et Norvège, ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean PETITOT, délégation de signature est donnée à Madame Marie-José LÉCUYER, ingénieur 3A de l'École Polytechnique, administrateur du CREA, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 020064DR05 du 1^{er} mars 2002 est abrogée.

Signé : Michel LAFON, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7656 - Centre de recherche en épistémologie appliquée

MME MARIE-JOSÉ LÉCUYER

DEC. n° 040143DR05 du 09-09-2004

Délégation est donnée à Madame Marie-José LÉCUYER, ingénieur 3A de l'École Polytechnique, Administrateur du CREA, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 020063DR05 du 27 mars 2002 est abrogée.

Signé : Jean PETITOT, directeur de l'UMR n° 7656

UMR n° 7657 - Laboratoire d'Econométrie de l'École Polytechnique

M. JEAN-PIERRE PONSSARD
M. VINCENT RENARD
MME ELIANE MADELAINE

DEC. n° 040140DR05 du 04-10-2004

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Pierre PONSSARD, directeur de l'unité UMR C 7657, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, USA, Canada, Japon, Australie, Suisse et Norvège, ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Pierre PONSSARD, délégation de signature est donnée à Monsieur Vincent RENARD, DR1, à Madame Eliane MADELAINE, gestionnaire, 2B, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 020118DR05 du 1^{er} mars 2002 est abrogée.

Signé : Michel LAFON, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7657 - Laboratoire d'Econométrie de l'École Polytechnique

M. VINCENT RENARD
MME ELIANE MADELAINE

DEC040139DR05 du 30-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Vincent RENARD, DR1, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Vincent RENARD, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Eliane MADELAINE, 2B, gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 020117DR05 du 6 juin 2002 est abrogée.

Signé : Jean-Pierre PONSSARD, directeur de l'UMR n° 7657

UMR n° 8051 - Équipe Traitement des Images et du Signal (ETIS)

MME INBAR FIJALKOW

DEC. n° 040206DR05 du 01-09-2004

Délégation est donnée à Madame Inbar FIJALKOW, directrice de l'unité UMR 8051, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, USA, Canada, Japon, Australie, Suisse et Norvège, ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité. La décision n° 020197DR05 du 18 novembre 2002 est abrogée.

Signé : Michel LAFON, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 8086 - Synthèse, Interactions et Réactivité en Chimie Organique et Bioorganique (SIRCOB)

M. FRANÇOIS TERRIER
M. JEAN-CLAUDE BLAZEJEWSKI

DEC. n° 040193DR05 du 13-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur François TERRIER, directeur de l'unité UMR 8086, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, USA, Canada, Japon, Australie, Suisse et Norvège, ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur François TERRIER, délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Claude BLAZEJEWSKI, DR2, Directeur adjoint de l'unité, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité. La décision n° 020139DR05 du 1^{er} mars 2002 est abrogée.

Signé : Michel LAFON, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 8086 - Synthèse, Interactions et Réactivité en Chimie Organique et Bioorganique (SIRCOB)

M. JEAN-CLAUDE BLAZEJEWSKI

DEC. n° 040192DR05 du 13-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Claude BLAZEJEWSKI, DR2, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 020138DR05 du 23 juillet 2002 est abrogée.

Signé : François TERRIER, directeur de l'UMR n° 8086

UMR n° 8111 - Galaxies, Étoiles, Physique, Instrumentation (GEPI)

M. FRANÇOIS HAMMER
M. YVES VIALA
MME JACQUELINE PLUET
M. PASCAL JAGOUREL
MME SABINE KIMMEL

DEC. n° 040152DR05 du 04-10-2004

Délégation est donnée à Monsieur François HAMMER, directeur de l'unité UMR 8111, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de

la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, USA, Canada, Japon, Australie, Suisse et Norvège, ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur François HAMMER, délégation de signature est donnée à Mr Yves VIALA, Astronome, Directeur adjoint, Mme Jacqueline PLUET, IE1, Administratrice, Mr Pascal JAGOUREL, IR1, Responsable du Pôle Instrumental à Paris, Mme Sabine KIMMEL, AI, Gestionnaire, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 040010DR05 du 4 mars 2004 est abrogée.

Signé : Michel LAFON, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 8111 - Galaxies, Étoiles, Physique, Instrumentation (GEPI)

M. YVES VIALA
MME JACQUELINE PLUET
M. PASCAL JAGOUREL
MME SABINE KIMMEL

DEC. n° 040151DR05 du 30-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Yves VIALA, Astronome, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Yves VIALA, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Jacqueline PLUET, IE1, Administratrice du laboratoire, Mr Pascal JAGOUREL, IR1, Responsable du Pôle Instrumental à Paris, Mme Sabine KIMMEL, AI, Gestionnaire du laboratoire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 040007DR05 du 27 janvier 2004 est abrogée.

Signé : François HAMMER, directeur de l'UMR n° 8111

UMR n° 8112 - Laboratoire d'Étude du Rayonnement et de la Matière en Astrophysique (LERMA)

M. JEAN-MICHEL LAMARRE
MME VÉRONIQUE BOMMIER
MME CHRISTIANE JOUAN
M. GÉRARD BEAUDIN
MME ANNICK GASSAIS
MME MARIE-FRANÇOISE DUCOS
MME BÉATRICE GUIBAL
MME DOMINIQUE LOPES

DEC. n° 040167DR05 du 04-10-2004

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Michel LAMARRE, directeur de l'unité UMR 8112, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, USA, Canada, Japon, Australie, Suisse et Norvège, ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Michel

LAMARRE délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Madame Véronique BOMMIER, DR2, Directrice adjointe, à Madame Christiane JOUAN, IE2, Administratrice, à Monsieur Gérard BEAUDIN, IRHC, Directeur technique, à Madame Annick GASSAIS, TCE, Gestionnaire, à Madame Marie-Françoise DUCOS, TCS, Gestionnaire, à Madame Béatrice GUIBAL, TCN, Gestionnaire, à Madame Dominique LOPEZ, TCN, Gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégué ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 040015DR05 du 4 mars 2004 est abrogée.

Signé : Michel LAFON, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 8112 - Laboratoire d'Étude du Rayonnement et de la Matière en Astrophysique (LERMA)

MME VÉRONIQUE BOMMIER

MME CHRISTIANE JOUAN

M. GÉRARD BEAUDIN

MME ANNICK GASSAIS

MME MARIE-FRANÇOISE DUCOS

MME BÉATRICE GUIBAL

MME DOMINIQUE LOPEZ

DEC. n° 040166DR05 du 24-09-2004

Délégation est donnée à Mme Véronique BOMMIER, DR2, Directrice adjointe du LERMA, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Véronique BOMMIER, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Madame Christiane JOUAN, IE2, Administratrice, à Monsieur Gérard BEAUDIN, IRHC, Directeur technique, à Madame Annick GASSAIS, TCE, Gestionnaire, à Madame Marie-Françoise DUCOS, TCS, Gestionnaire, à Madame Béatrice GUIBAL, TCN, Gestionnaire, à Madame Dominique LOPEZ, TCN, Gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 040009DR05 du 30 janvier 2004 est abrogée.

Signé : Jean-Michel LAMARRE, directeur de l'UMR n° 8112

UMR n° 8591 - Laboratoire de géographie physique Pierre Birot

M. CHARLES LE COEUR

M. YVES FRANÇOIS THOMAS

DEC. n° 040170DR05 du 16-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Charles LE COEUR, directeur de l'unité UMR 8591, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, USA, Canada, Japon, Australie, Suisse et Norvège, ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Charles LE COEUR, délégation de signature est donnée à Monsieur Yves François THOMAS, DR2, sous-directeur de l'unité, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en

cas de changement de délégué ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 020187DR05 du 1^{er} mars 2002 est abrogée.

Signé : Michel LAFON, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 8591 - Laboratoire de géographie physique Pierre Birot

M. YVES FRANÇOIS THOMAS

DEC. n° 040169DR05 du 16-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Yves François THOMAS, DR2, sous-Directeur du laboratoire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 020186DR05 du 12 septembre 2002 est abrogée.

Signé : Charles LE COEUR, directeur de l'UMR n° 8591

FRE n° 2481 - Laboratoire d'Études Mécaniques des Assemblages

M. JOËL POUGET

M. LAURENT CHAMPANEY

DEC. n° 040133DR05 du 23-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Joël POUGET, directeur de l'unité FRE 2481, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Joël POUGET, délégation de signature est donnée à Monsieur Laurent CHAMPANEY, Maître de conférence aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégué ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 020018DR05 du 1^{er} mars 2002 est abrogée.

Signé : Michel LAFON, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

FRE n° 2481 - Laboratoire d'Études Mécaniques des Assemblages

M. LAURENT CHAMPANEY

DEC. n° 040132DR05 du 16-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Laurent CHAMPANEY, Maître de Conférence, Enseignant-Chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de

changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 020017DR05 du 19 mars 2002 est abrogée.

Signé : Joël POUGET, directeur de la FRE n° 2481

FRE n° 2541 - Pôle d'histoire de l'analyse et des représentations économiques

M. DANIEL DIATKINE

DEC. n° 040103DR05 du 17-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Daniel DIATKINE, directeur de l'unité FRE 2541, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

- les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégué ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 020095DR05 du 1^{er} mars 2002 est abrogée.

Signé : Michel LAFON, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

FRE n° 2653 - Laboratoire d'informatique de l'École Polytechnique (LIX)

M. JEAN-PIERRE JOUANNAUD

M. FRANÇOIS MORAIN

MME EVELYNE RAYSSAC

DEC. n° 040159DR05 du 16-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Pierre JOUANNAUD, directeur de l'unité FRE 2653, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, USA, Canada, Japon, Australie, Suisse et Norvège, ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Pierre JOUANNAUD, délégation de signature est donnée à Monsieur François MORAIN, Professeur, responsable de l'équipe « Cryptologie » du LIX et à Madame Evelyne RAYSSAC, technicienne 2B Polytechnique, gestionnaire du LIX, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégué ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 020053DR05 du 1^{er} mars 2002 est abrogée.

Signé : Michel LAFON, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

FRE n° 2653 - Laboratoire d'informatique de l'École Polytechnique (LIX)

M. FRANÇOIS MORAIN

MME EVELYNE RAYSSAC

DEC. n° 040158DR05 du 16-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur François MORAIN, Professeur, Responsable de l'équipe « Cryptologie » du LIX, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur François

MORAIN, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Madame Evelyne RAYSSAC, Technicienne 2B Polytechnique, Gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 020052DR05 du 2 avril 2002 est abrogée.

Signé : Jean-Pierre JOUANNAUD, directeur de la FRE n° 2653

UMS n° 2553 - MSH Paris Nord

M. PIERRE MOEGLIN

MME MARIE-HENRIETTE BEAUNIER

DEC. n° 040186DR05 du 20-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Pierre MOEGLIN, directeur de l'unité UMS 2553, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

- les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre MOEGLIN, délégation de signature est donnée à Madame Marie-Henriette BEAUNIER, IR2, Secrétaire générale de la MSH Paris Nord, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégué ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 030007DR05 du 12 février 2003 est abrogée.

Signé : Michel LAFON, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMS n° 2553 - MSH Paris Nord

MME MARIE-HENRIETTE BEAUNIER

DEC. n° 040185DR05 du 16-09-2004

Délégation est donnée à Mme Marie-Henriette BEAUNIER, DR2, Secrétaire générale de la MSH Paris Nord, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 030006DR05 du 13 janvier 2003 est abrogée.

Signé : Pierre MOEGLIN, directeur de l'UMS n° 2553

DR06 - Nord-Est

FRE n° 2765 - Dynamique des transferts aux interfaces

M. JEAN AMBLARD

DEC. n° 040012DR06 du 01-03-2004

Délégation est donnée à Monsieur Jean AMBLARD, Directeur de la formation de recherche en évolution n° 2765, à l'effet de signer, au nom du délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 8000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, dans les pays de l'Union Européenne et en Suisse.

Signé : Marc JOUCLA, délégué régional Nord-Est

UPS n° 76 - Institut de l'Information Scientifique et Technique (INIST)

MME MAGALI RASOLOMANANA
MME ROSARIA PITETTI
MME SYLVIE DUPUIS

DEC. n° 040072DR06 du 16-03-2004

Délégation est donnée à Madame Magali RASOLOMANANA, Ingénieur de Recherche 2^{ème} classe au sein de l'Unité Propre de Service N° S0076 intitulée "Institut de l'Information Scientifique et Technique (INIST)", à l'effet de signer, au nom du délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 8 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, dans les pays de l'Union Européenne et en Suisse.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Magali RASOLOMANANA, délégation de signature est donnée à Mesdames Rosaria PITETTI, Ingénieur d'Etude CNRS 2^{ème} classe et Sylvie DUPUIS, Assistant Ingénieur CNRS aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Marc JOUCLA, délégué régional Nord-Est

DR10 - Alsace

UPR n° 292 - Laboratoire de physique et application des semi-conducteurs

M. DANIEL MATHIOT
MME MARTINE BRUTT

DEC. n° 040118DR10 du 28-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Daniel MATHIOT, directeur de l'UPR n° A0292 à l'effet de signer, au nom du délégué régional et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 20 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, à l'Amérique du Nord et au Japon ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Daniel MATHIOT, délégation de signature est donnée à Madame Martine BRUTT [AI-CNRS], aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020076DR10 du 14 mai 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Philippe PIERI, délégué régional Alsace

UPR n° 9002 - Structure des macromolécules biologiques et mécanismes de reconnaissance

M. BERNARD EHRESMANN
M. PATRICK FURRER

DEC. n° 040064DR10 du 22-10-2004

Délégation est donnée à Monsieur Bernard EHRESMANN, directeur de l'UPR n° A9002 à l'effet de signer, au nom du délégué régional et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 20 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, à l'Amérique du Nord et au Japon ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Bernard EHRESMANN, délégation de signature est donnée à Monsieur Patrick FURRER [IE1C-CNRS], aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020034DR10 du 9 avril 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Philippe PIERI, délégué régional Alsace

UPR n° 9021 - Immunologie et chimie thérapeutiques

MME SYLVIANE MULLER
M. JEAN NEYMARK

DEC. n° 040122DR10 du 29-09-2004

Délégation est donnée à Madame Sylviane MULLER, directrice de l'UPR n° A9021 à l'effet de signer, au nom du délégué régional et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 20 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, à l'Amérique du Nord et au Japon ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sylviane MULLER, délégation de signature est donnée à Monsieur Jean NEYMARK [IR-CNRS], aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030027DR10 du 24 novembre 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Philippe PIERI, délégué régional Alsace

UMR n° 7104 - Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire

M. JEAN-LOUIS MANDEL
M. DINO MORAS
M. JAMES STEVENIN
MME KATELL SCHAEFFER

DEC. n° 040112DR10 du 28-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Louis MANDEL, directeur de l'UMR n° C104 à l'effet de signer, au nom du délégué régional et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 20 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, à l'Amérique du Nord et au Japon ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Louis MANDEL, délégation de signature est donnée à Monsieur Dino MORAS [DR-CNRS], à Monsieur James STEVENIN [DR-CNRS] ainsi qu'à Madame Katell SCHAEFFER [IR-ULP], aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040015DR10 du 16 avril 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Philippe PIERI, délégué régional Alsace

UMR n° 7512 - Electrochimie et physicochimie des complexes et des systèmes interfaciaux

MME FRANÇOISE ARNAUD
MME AGNÈS HAGEGE
M. GILBERT RITZLER

DEC. n° 040040DR10 du 22-09-2004

Délégation est donnée à Madame Françoise ARNAUD, directrice de l'UMR n° C7512 à l'effet de signer, au nom du délégué régional et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 20 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, à l'Amérique du Nord et au Japon ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Françoise ARNAUD, délégation de signature est donnée à Madame Agnès HAGEGE [CR-CNRS] ainsi qu'à Monsieur Gilbert RITZLER [IE-CNRS], aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020020DR10 du 9 avril 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Philippe PIERI, délégué régional Alsace

UMR n° 7519 - Neurophysiologie cellulaire et intégrée

MME MARIE-JOSÉ FREUND-MERCIER

M. RÉMY SCHLICHTER

DEC. n° 040066DR10 du 22-10-2004

Délégation est donnée à Madame Marie-José FREUND-MERCIER, directrice de l'UMR n° 7519 à l'effet de signer, au nom du délégué régional et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 20 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, à l'Amérique du Nord et au Japon ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie-José FREUND-MERCIER, délégation de signature est donnée à Monsieur Rémy SCHLICHTER [Professeur], aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020038DR10 du 9 avril 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Philippe PIERI, délégué régional Alsace

GDR n° 2436 - Fonctionnelle de la densité : de la molécule aux matériaux et systèmes complexes

M. HUGUES DREYSSE

DEC. n° 040058DR10 du 26-10-2004

Délégation est donnée à Monsieur Hugues DREYSSE, directeur l'unité GDR n° 2436 à l'effet de signer, au nom du délégué régional et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 20 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, à l'Amérique du Nord et au Japon ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

La décision n° 020123DR10 du 21 mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Philippe PIERI, délégué régional Alsace

FRE n° 2375 - Modèles levures de pathologies humaines

M. ROBERT MARTIN

MME CATHY REIBEL

DEC. n° 040114DR10 du 28-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Robert MARTIN, directeur de FRE n° K2375 à l'effet de signer, au nom du délégué régional et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 20 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, à l'Amérique du Nord et au Japon ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Robert MARTIN, délégation de signature est donnée à Mademoiselle Cathy REIBEL [Al-CNRS], aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040008DR10 du 21 janvier 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Philippe PIERI, délégué régional Alsace

UMS n° 830 - Observatoire des sciences de la terre de Strasbourg

M. MICHEL CARA

MME PATRICIA WALTER

DEC. n° 040046DR10 du 22-10-2004

Délégation est donnée à Monsieur Michel CARA, directeur de l'UMS n° T0830 à l'effet de signer, au nom du délégué régional et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire

inférieur ou égal à 20 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, à l'Amérique du Nord et au Japon ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel CARA, délégation de signature est donnée à Madame Patricia WALTER [SAR-CNRS], aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030030DR10 du 1^{er} décembre 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Philippe PIERI, délégué régional Alsace

DR11 - Rhône-Alpes, site Alpes

UPR n° 5001 - Centre de Recherches sur les Très Basses Températures (CRTBT)

M. HENRI GODFRIN

M. PASCAL LEJAY

M. ANDRÉ SULPICE

M. PASCAL TIXADOR

MME MARTINE PASCAL

M. CHRISTIAN GIANESE

MME ARMELLE MICHETTI

DEC. n° 040030DR11 du 15-10-2004

Délégation est donnée à M. Henri GODFRIN, directeur de recherche, directeur du Centre de Recherches sur les Très Basses Températures (CRTBT), à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale Adjointe, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

- Les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande.

- les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne ; ainsi que les bons de transport afférents présentés à l'agence agréée par la délégation Rhône-Alpes, site Alpes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Henri GODFRIN, délégation de signature est donnée à M. Pascal LEJAY, ingénieur de recherche, M. André SULPICE, chargé de recherche et M. Pascal TIXADOR, Directeur de recherche aux fins mentionnées dans la délégation accordée à M. Henri GODFRIN dans les mêmes conditions et dans les limites de cette délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Messieurs Henri GODFRIN, Pascal LEJAY, André SULPICE et Pascal TIXADOR, délégation de signature est donnée à Mme Martine PASCAL, technicien de recherche, à l'effet de signer les commandes en fonctionnement d'un montant unitaire inférieur à 2 000 € HT.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Henri GODFRIN, délégation de signature est donnée à M. Christian GIANESE, Ingénieur d'études au laboratoire, uniquement en ce qui concerne les activités du liquéfacteur du Groupe des laboratoires du Polygone Scientifique de Grenoble, aux fins mentionnées dans la délégation accordée à M. Henri GODFRIN dans les mêmes conditions et dans les limites de cette délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Henri GODFRIN, délégation de signature est donnée à Mme Armelle MICHETTI, ingénieur d'études, documentaliste, uniquement en ce qui concerne les activités de la bibliothèque des laboratoires du Polygone Scientifique de Grenoble, à l'effet de signer les commandes en fonctionnement, d'un montant unitaire inférieur à 2 000 € HT, aux fins mentionnées dans la délégation accordée à M. Henri GODFRIN pour ce qui concerne les CDP 950030 - 95005 et 424011.

La décision n° 030010DR11 du 5 décembre 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du directeur ou du non-renouvellement de l'unité. La présente décision prend effet à compter du 11 octobre 2004.

Signé : Anne CORVAL, déléguée régionale adjointe Rhône-Alpes, site Alpes

UMR n° 5527 - Informatique, Graphique, Vision Robotique (GRAVIR)

M. JAMES CROWLEY
MME MARIE-PAULE CANI
MME PATRICIA MATHIEU

DEC. n° 040032DR11 du 18-10-2004

Délégation est donnée à M. James CROWLEY, professeur des universités, directeur de l'unité mixte de recherche GRAVIR, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale Adjointe, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

- Les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande.

- les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne; ainsi que les bons de transport afférents présentés à l'agence agréée par la délégation Rhône-Alpes, site Alpes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. James CROWLEY, délégation de signature est donnée à Mme Marie-Paule CANI, Professeur et Directrice Adjointe du laboratoire, aux fins mentionnées dans la délégation accordée à M. James CROWLEY dans les mêmes conditions et dans les limites de cette délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. James CROWLEY et Mme Marie-Paule CANI, délégation de signature est donnée à Mme Patricia MATHIEU, technicienne de la recherche, aux fins mentionnées dans la délégation accordée à M. James CROWLEY dans les mêmes conditions et dans les limites de cette délégation.

La décision n° 040013DR11 du 17 février 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du directeur ou du non-renouvellement de l'unité. La présente décision prend effet à compter du 6 septembre 2004.

Signé : Anne CORVAL, déléguée régionale adjointe Rhône-Alpes, site Alpes

GDR n° 2596 - Centre Jean-Marie Mariotti

M. ALAIN CHELLI
M. GILLES DUVERT
M. GÉRARD ZINS

DEC. n° 040034DR11 du 19-10-2004

Délégation est donnée à M. Alain CHELLI, Astronome, Directeur du Centre Jean-Marie Mariotti, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale Adjointe, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

- Les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 20 000 € HT à la date de la signature de la commande.

- les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne ; ainsi que les bons de transport afférents présentés à l'agence agréée par la délégation Rhône-Alpes, site Alpes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain CHELLI, délégation de signature est donnée à M. Gilles DUVERT, Astronome, Directeur Technique du JMMC, aux fins mentionnées dans la délégation accordée à M. Alain CHELLI dans les mêmes conditions et dans les limites de cette délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain CHELLI et M. Gilles DUVERT délégation de signature est donnée à M. Gérard ZINS, Ingénieur de Recherche, Chef de Projet du JMMC, aux fins mentionnées dans la délégation accordée à M. Alain CHELLI dans les mêmes conditions et dans les limites de cette délégation.

Cette délégation de signature prend fin en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du directeur ou du non-renouvellement de l'unité. La présente décision prend effet à compter du 13 octobre 2004.

Signé : Anne CORVAL, déléguée régionale adjointe Rhône-Alpes, site Alpes

UMS n° 832 - Observatoire des sciences de l'univers de Grenoble
M. JEAN-PIERRE GRATIER
MME CATHERINE PAVLOV

DEC. n° 040033DR11 du 18-10-2004

Délégation est donnée à M. Jean-Pierre GRATIER, physicien, directeur de l'unité intitulée « Observatoire des sciences de l'univers de Grenoble », à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale Adjointe, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

- Les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande.

- les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne ; ainsi que les bons de transport afférents présentés à l'agence agréée par la délégation Rhône-Alpes, site Alpes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Pierre GRATIER, délégation de signature est donnée à Mme Catherine PAVLOV, responsable administrative de l'Observatoire, aux fins mentionnées dans la délégation accordée à M. Jean-Pierre GRATIER dans les mêmes conditions et dans les limites de cette délégation.

La décision n° 020058DR11 du 15 mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du directeur ou du non-renouvellement de l'unité. La présente décision prend effet à compter du 6 septembre 2004.

Signé : Anne CORVAL, déléguée régionale adjointe Rhône-Alpes, site Alpes

DR12 - Provence

UPS n° 846 - Station de Primatologie de Rousset

M. GUY DUBREUIL
MME MARYLAINE BOURRELY
MME NICOLE LAMBERT

DEC. n° 040774DR12 du 01-03-2004

Délégation est donnée à Monsieur Guy DUBREUIL, Directeur de l'UPS 846 à l'effet de signer, au nom du Délégué Régional, dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

- les commandes en fonctionnement et équipement, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT,

- les ordres de mission en France métropolitaine, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'A.E.L.E, États-Unis et Canada ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la Délégation Provence.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Guy DUBREUIL, délégation de signature est donnée à Madame Marylaine BOURRELY (Technicienne) et à Madame Nicole LAMBERT (Technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020422DR12 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Michel RETOURNA, délégué régional Provence

UPS n° 846 - Station de Primatologie de Rousset

MME NICOLE LAMBERT
MME MARYLAINE BOURRELY

DEC. n° 040775DR12 du 01-03-2004

Délégation est donnée à Madame Nicole LAMBERT (Technicienne), Gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre National de la Recherche Scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés

nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nicole LAMBERT, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Madame Marylaine BOURRELY (Technicienne).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Guy DUBREUIL, directeur de l'UPS n° 846

DR14 - Midi-Pyrénées

UMR n° 5608 - Unité toulousaine d'archéologie et d'histoire

M. MICHEL BARBAZA
M. ROBERT SABLAYROLLES

DEC. n° 040159DR14 du 14-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Michel BARBAZA, directeur de l'unité UMR 5608, à l'effet de signer, au nom du de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel BARBAZA, délégation de signature est donnée à Monsieur Robert SABLAYROLLES, Professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Katherine PIQUET-GAUTHIER, déléguée régionale Midi-Pyrénées

UMR n° 5608 - Unité toulousaine d'archéologie et d'histoire

M. ROBERT SABLAYROLLES

DEC. n° 040160DR14 du 14-09-2004

Délégation est donnée à Monsieur Robert SABLAYROLLES, Professeur, Sous Directeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michel BARBAZA, directeur de l'UMR n° 5608

FR n° 2238 - Fédération de Recherche en Informatique et Automatique

M. FRANÇOIS VERNADAT
MME RÉGINE DURAN

DEC. n° 040157DR14 du 13-07-2004

Délégation est donnée à Monsieur François VERNADAT, directeur de l'unité FR 2238, à l'effet de signer, au nom du de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur François

VERNADAT, délégation de signature est donnée à Madame Régine DURAN, AI, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Katherine PIQUET-GAUTHIER, déléguée régionale Midi-Pyrénées

FR n° 2238 - Fédération de Recherche en Informatique et Automatique

MME RÉGINE DURAN

DEC. n° 040158DR14 du 13-07-2004

Délégation est donnée à Madame Régine DURAN, AI, Gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : François VERNADAT, directeur de la FR n° 2238

DR15 - Aquitaine et Poitou-Charentes

UPR n° 1934 - Centre d'études biologiques de Chizé

M. PATRICK DUNCAN
MME SIMONE COUSSON
M. HENRI WEIMERSKIRCH

DEC. n° 040217DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Patrick DUNCAN, directeur de l'unité UPR1934, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Patrick DUNCAN, délégation de signature est donnée à Mme COUSSON Simone, Technicienne de classe exceptionnelle, M. WEIMERSKIRCH Henri, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030037DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UPR n° 1934 - Centre d'études biologiques de Chizé

MME SIMONE COUSSON
M. HENRI WEIMERSKIRCH

DEC. n° 040218DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme COUSSON Simone, Technicienne de classe exceptionnelle, Régisseuse Comptable, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ

susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme COUSSON Simone, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. WEIMERSKIRCH Henri, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Chercheur.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Patrick DUNCAN, directeur de l'UPR n° 1934

UPR n° 8641 - Centre de recherches Paul Pascal

M. PHILIPPE BAROIS
M. PHILIPPE RICHETTI
M. BERNARD LEMAIRE
MME MARYSE JOLY

DEC. n° 040219DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Philippe BAROIS, directeur de l'unité UPR8641, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Philippe BAROIS, délégation de signature est donnée à M. RICHETTI Philippe, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, M. LEMAIRE Bernard, Ingénieur de recherche hors classe, et Mme JOLY Maryse, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020046DR15 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UPR n° 8641 - Centre de recherches Paul Pascal

M. PHILIPPE RICHETTI
M. BERNARD LEMAIRE
MME MARYSE JOLY

DEC. n° 040220DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. RICHETTI Philippe, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Sous directeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. RICHETTI Philippe, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. LEMAIRE Bernard, Ingénieur de recherche hors classe, Secrétaire Général.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. RICHETTI Philippe et de M. LEMAIRE Bernard, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme JOLY Maryse, Assistant ingénieur, Gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Philippe BAROIS, directeur de l'UPR n° 8641

UPR n° 9028 - Laboratoire de combustion et de détonique

M. MICHEL CHAMPION
M. HENRI-NOËL PRESLES
MME FRANÇOISE ASTIER

DEC. n° 040221DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Michel CHAMPION, directeur de l'unité UPR9028, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Michel CHAMPION, délégation de signature est donnée à M. PRESLES Henri-Noël, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Mme ASTIER Françoise, Technicienne de classe supérieure, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030062DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UPR n° 9028 - Laboratoire de combustion et de détonique

M. HENRI-NOËL PRESLES
MME FRANÇOISE ASTIER

DEC. n° 040222DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. PRESLES Henri-Noël, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. PRESLES Henri-Noël, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme ASTIER Françoise, Technicienne de classe supérieure, Gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michel CHAMPION, directeur de l'UPR n° 9028

UPR n° 9048 - Institut de chimie de la matière condensée de Bordeaux

M. CLAUDE DELMAS
MME CHRISTINE SANZ
M. GÉRARD LEBRETON
M. MARIO MAGLIONE

DEC. n° 040021DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Claude DELMAS, directeur de l'unité UPR9048, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à

2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Claude DELMAS, délégation de signature est donnée à Mme SANZ Christine, Technicienne de classe normale, M. LEBRETON Gérard, Technicien de classe supérieure, et M. MAGLIONE Mario, Directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030011DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UPR n° 9048 - Institut de chimie de la matière condensée de Bordeaux

MME CHRISTINE SANZ
M. GÉRARD LEBRETON
M. MARIO MAGLIONE

DEC. n° 040022DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme SANZ Christine, Technicienne de classe normale, Gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme SANZ Christine, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. LEBRETON Gérard, Technicien de classe supérieure, Gestionnaire.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme SANZ Christine et de M. LEBRETON Gérard, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. MAGLIONE Mario, Directeur de recherche, Sous Directeur.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Claude DELMAS, directeur de l'UPR n° 9048

UMR n° 10 - Centre de Recherche sur les Ecosystèmes Marins et Aquacoles

M. PATRICK GENTIEN
M. PIERRE-GUY SAURIAU
MME BÉNÉDICTE CHARRIER

DEC. n° 040120DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Patrick GENTIEN, directeur de l'unité UMR10, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Patrick GENTIEN, délégation de signature est donnée à M. SAURIAU Pierre-Guy, Chargé de recherche, Mme CHARRIER Bénédicte, Attachée d'administration à la recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030064DR15 du 1^{er} avril 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 10 - Centre de Recherche sur les Ecosystèmes Marins et Aquacoles

M. PIERRE-GUY SAURIAU
MME BÉNÉDICTE CHARRIER

DEC. n° 040121DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. SAURIAU Pierre-Guy, Chargé de recherche, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. SAURIAU Pierre-Guy, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme CHARRIER Bénédicte, Attachée d'administration à la recherche, Attachée administrative.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Patrick GENTIEN, directeur de l'UMR n° 10

UMR n° 5017 - Signalisation et interactions cellulaires

MME CHANTAL MIRONNEAU
M. JEAN MIRONNEAU

DEC. n° 040122DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme Chantal MIRONNEAU, directrice de l'unité UMR5017, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Chantal MIRONNEAU, délégation de signature est donnée à M. MIRONNEAU Jean, Directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030098DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5017 - Signalisation et interactions cellulaires

M. JEAN MIRONNEAU

DEC. n° 040123DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. MIRONNEAU Jean, Directeur de recherche, Chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en

cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Chantal MIRONNEAU, directrice de l'UMR n° 5017

UMR n° 5034 - Laboratoire de Chimie Analytique Bio-Inorganique et Environnement

M. OLIVIER DONARD
M. RYSZARD LOBINSKI
MME SOPHIE PUYOU-LASCASSIES

DEC. n° 040124DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Olivier DONARD, directeur de l'unité UMR5034, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Olivier DONARD, délégation de signature est donnée à M. LOBINSKI Ryszard, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Mme PUYOU-LASCASSIES Sophie, Technicienne de classe normale, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030145DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5034 - Laboratoire de Chimie Analytique Bio-Inorganique et Environnement

M. RYSZARD LOBINSKI
MME SOPHIE PUYOU-LASCASSIES

DEC. n° 040125DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. LOBINSKI Ryszard, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. LOBINSKI Ryszard, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme PUYOU-LASCASSIES Sophie, Technicienne de classe normale, Gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Olivier DONARD, directeur de l'UMR n° 5034

UMR n° 5060 - Institut de recherche sur les archéomatériaux

M. GÉRARD POUPEAU
M. PHILIPPE FLUZIN
M. JEAN-NOËL BARRANDON
MME FRANÇOISE BECHTEL

DEC. n° 040126DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Gérard POUPEAU, directeur de l'unité UMR, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

Le laboratoire n'étant pas doté de Xlab, il convient de transmettre à la Délégation Aquitaine et Poitou-Charentes, un double des bons de commande émis, afin de permettre la tenue de la comptabilité des engagements.

En cas d'absence ou d'empêchement de Gérard POUPEAU, délégation de signature est donnée à M. FLUZIN Philippe, Directeur de recherche, M. BARRANDON Jean-Noël, Directeur de recherche, et Mme BECHTEL Françoise, Professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030125DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5060 - Institut de recherche sur les archéomatériaux

M. PHILIPPE FLUZIN
M. JEAN-NOËL BARRANDON
MME FRANÇOISE BECHTEL

DEC. n° 040127DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. FLUZIN Philippe, Directeur de recherche, Directeur adjoint - Centre de Belfort, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. FLUZIN Philippe, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. BARRANDON Jean-Noël, Directeur de recherche, Directeur adjoint - Centre d'Orléans.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. FLUZIN Philippe et de M. BARRANDON Jean-Noël, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme BECHTEL Françoise, Professeur, Directeur adjoint - CRPAA.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gérard POUPEAU, directeur de l'UMR n° 5060

UMR n° 5084 - Chimie Nucléaire Analytique et Bio-environnementale

MME MONIQUE SIMONOFF
M. MICHAEL S. PRAVIKOFF
M. BERNARD LAVIELLE

DEC. n° 040130DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme Monique SIMONOFF, directrice de l'unité UMR5084, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monique SIMONOFF, délégation de signature est donnée à M. S. PRAVIKOFF Michael, Chargé de recherche de 1^{ère} classe, M. LAVIELLE Bernard, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030100DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5084 - Chimie Nucléaire Analytique et Bio-environnementale

M. MICHAEL S. PRAVIKOFF
M. BERNARD LAVIELLE

DEC. n° 040131DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. S. PRAVIKOFF Michael, Chargé de recherche de 1^{ère} classe, Gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. S. PRAVIKOFF Michael, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. LAVIELLE Bernard, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Directeur adjoint.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Monique SIMONOFF, directrice de l'UMR n° 5084

UMR n° 5091 - Physiologie cellulaire de la synapse

M. CHRISTOPHE MULLE
M. DANIEL CHOQUET
MME AGNÈS HEMAR

DEC. n° 040132DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Christophe MULLE, directeur de l'unité UMR5091, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Christophe MULLE, délégation de signature est donnée à M. CHOQUET Daniel, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Mme HEMAR Agnès, Chargée de recherche de 1^{ère} classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030175DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5091 - Physiologie cellulaire de la synapse

M. DANIEL CHOQUET
MME AGNÈS HEMAR

DEC. n° 040133DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. CHOQUET Daniel, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Responsable d'une équipe de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes

responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. CHOQUET Daniel, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme HEMAR Agnès, Chargée de recherche de 1^{ère} classe, Responsable d'une équipe de recherche.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Christophe MULLE, directeur de l'UMR n° 5091

UMR n° 5095 - Institut de biochimie et génétique cellulaires

M. MICHEL AIGLE
MME MARTINE GALIAN

DEC. n° 040134DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Michel AIGLE, directeur de l'unité UMR5095, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Michel AIGLE, délégation de signature est donnée à Mme GALIAN Martine, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030102DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5095 - Institut de biochimie et génétique cellulaires

MME MARTINE GALIAN

DEC. n° 040135DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme GALIAN Martine, Assistant Ingénieur, Administrateur gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michel AIGLE, directeur de l'UMR n° 5095

UMR n° 5097 - Laboratoire REGER : répllication et expression des génomes eucaryotes et rétroviraux

M. SIMON LITVAK
M. MICHEL CASTROVIEJO

DEC. n° 040136DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Simon LITVAK, directeur de l'unité UMR5097, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale

le, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Simon LITVAK, délégation de signature est donnée à M. CASTROVIEJO Michel, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030104DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5097 - Laboratoire REGER : répllication et expression des génomes eucaryotes et rétroviraux

M. MICHEL CASTROVIEJO

DEC. n° 040137DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. CASTROVIEJO Michel, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Simon LITVAK, directeur de l'UMR n° 5097

UMR n° 5103 - Laboratoire de Rhéologie du bois de Bordeaux

M. PATRICK CASTERA
M. PIERRE MORLIER
MME PIERRETTE WYSS

DEC. n° 040138DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Patrick CASTERA, directeur de l'unité UMR5103, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Patrick CASTERA, délégation de signature est donnée à M. MORLIER Pierre, Professeur, Mme WYSS Pierrette, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030171DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5103 - Laboratoire de Rhéologie du bois de Bordeaux

M. PIERRE MORLIER
MME PIERRETTE WYSS

DEC. n° 040139DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. MORLIER Pierre, Professeur, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. MORLIER Pierre, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme WYSS Pierrette, Assistant Ingénieur, Gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Patrick CASTERA, directeur de l'UMR n° 5103

UMR n° 5106 - Neurosciences cognitives

M. GEORGES DI SCALA
M. ROBERT JAFFARD
M. PIERRE CAZALA

DEC. n° 040140DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Georges DI SCALA, directeur de l'unité UMR5106, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Georges DI SCALA, délégation de signature est donnée à M. JAFFARD Robert, Professeur, M. CAZALA Pierre, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030106DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5106 - Neurosciences cognitives

M. ROBERT JAFFARD
M. PIERRE CAZALA

DEC. n° 040141DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. JAFFARD Robert, Professeur, Enseignant - Chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. JAFFARD Robert,

délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. CAZALA Pierre, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Chercheur.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Georges DI SCALA, directeur de l'UMR n° 5106

UMR n° 5107 - Centre des Lasers Intenses et Applications Plasmas

M. JEAN-CLAUDE GAUTHIER

M. HENRY BACHAU

MME SOPHIE AUSSEL

DEC. n° 040142DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Jean-Claude GAUTHIER, directeur de l'unité UMR5107, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Jean-Claude GAUTHIER, délégation de signature est donnée à M. BACHAU Henry, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Mme AUSSEL Sophie, Technicienne de classe normale, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030137DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5107 - Centre des Lasers Intenses et Applications Plasmas

M. HENRY BACHAU

MME SOPHIE AUSSEL

DEC. n° 040143DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. BACHAU Henry, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. BACHAU Henry, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme AUSSEL Sophie, Technicienne de classe normale, Gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Claude GAUTHIER, directeur de l'UMR n° 5107

UMR n° 5113 - Groupe de recherche en analyse et politiques économiques

M. DOMINIQUE LACOUÉ-LABARTHE

DEC. n° 040144DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Dominique LACOUÉ-LABARTHE, directeur de l'unité UMR5113, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionne-

ment et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

La décision n° 030186DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5114 - Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale

M. PHILIPPE AUVERGNON

DEC. n° 040145DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Philippe AUVERGNON, directeur de l'unité UMR5114, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

La décision n° 030177DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5115 - Centre d'études d'Afrique noire

M. RENÉ OTAYEK

M. MICHEL CAHEN

DEC. n° 040146DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. René OTAYEK, directeur de l'unité UMR5115, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de René OTAYEK, délégation de signature est donnée à M. CAHEN Michel, Chargé de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030150DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5115 - Centre d'études d'Afrique noire

M. MICHEL CAHEN

DEC. n° 040147DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. CAHEN Michel, Chargé de recherche, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés

préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : René OTAYEK, directeur de l'UMR n° 5115

UMR n° 5116 - Pouvoir, action publique, territoire

M. CLAUDE SORBETS
MME EVELYNE RITAINE

DEC. n° 040148DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Claude SORBETS, directeur de l'unité UMR5116, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Claude SORBETS, délégation de signature est donnée à Mme RITAINE Evelyne, Directrice de recherche FNRS, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030159DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5116 - Pouvoir, action publique, territoire

MME EVELYNE RITAINE

DEC. n° 040149DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme RITAINE Evelyne, Directrice de recherche FNRS, Chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Claude SORBETS, directeur de l'UMR n° 5116

UMR n° 5131 - Laboratoire d'Automatique et de Productique

M. ALAIN OUSTALOU
M. JEAN-PAUL BOURRIERES

DEC. n° 040150DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Alain OUSTALOU, directeur de l'unité UMR5131, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Alain OUSTALOU, délégation de signature est donnée à M. BOURRIERES Jean-Paul, Professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030141DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5131 - Laboratoire d'Automatique et de Productique

M. JEAN-PAUL BOURRIERES

DEC. n° 040151DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. BOURRIERES Jean-Paul, Professeur, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alain OUSTALOU, directeur de l'UMR n° 5131

UMR n° 5150 - Thermodynamique et énergétique des fluides complexes

M. ALAIN GRACIAA

DEC. n° 040154DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Alain GRACIAA, directeur de l'unité UMR5150, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

Le laboratoire n'étant pas doté de Xlab, il convient de transmettre à la Délégation Aquitaine et Poitou-Charentes, un double des bons de commande émis, afin de permettre la tenue de la comptabilité des engagements.

La décision n° 030118DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5162 - Génomique fonctionnelle des trypanosomatides

M. THÉO BALTZ
M. GILLES MERLIN
M. DERRICK ROBINSON

DEC. n° 040155DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Théo BALTZ, directeur de l'unité UMR5162, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Théo BALTZ, délégation de signature est donnée à M. MERLIN Gilles, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, M. ROBINSON Derrick, Chargé de recherche de 1^{ère} classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030087DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5162 - Génomique fonctionnelle des trypanosomatides

M. GILLES MERLIN

M. DERRICK ROBINSON

DEC. n° 040156DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. MERLIN Gilles, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Responsable du groupe Leishmanie, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. MERLIN Gilles, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. ROBINSON Derrick, Chargé de recherche de 1^{ère} classe, Responsable du groupe ATIPE.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Théo BALTZ, directeur de l'UMR n° 5162

UMR n° 5164 - Composantes innées de la réponse immunitaire et différenciation

M. JEAN-FRANÇOIS MOREAU

MME GENEVIÈVE BICHAUD

M. VINCENT PITARD

DEC. n° 040157DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Jean-François MOREAU, directeur de l'unité UMR5164, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Jean-François MOREAU, délégation de signature est donnée à Mme BICHAUD Geneviève, Technicienne de classe exceptionnelle, M. PITARD Vincent, Ingénieur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030108DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5164 - Composantes innées de la réponse immunitaire et différenciation

MME GENEVIÈVE BICHAUD

M. VINCENT PITARD

DEC. n° 040158DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme BICHAUD Geneviève, Technicienne de classe exceptionnelle, Gestionnaire administrative et financière, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de

fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme BICHAUD Geneviève, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. PITARD Vincent, Ingénieur de recherche, Ingénieur.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-François MOREAU, directeur de l'UMR n° 5164

UMR n° 5185 - Aménagement, Développement, Environnement et Société

M. GUY DI MEO

M. FRANÇOIS BART

M. DANIEL BLEY

M. PHILIPPE SCHAR

DEC. n° 040159DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Guy DI MEO, directeur de l'unité UMR5185, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Guy DI MEO, délégation de signature est donnée à M. BART François, Professeur des universités, M. BLEY Daniel, Chargé de recherche de 1^{ère} classe, et M. SCHAR Philippe, Chargé de recherche de 2^{ème} classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040019DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5185 - Aménagement, Développement, Environnement et Société

M. FRANÇOIS BART

M. DANIEL BLEY

M. PHILIPPE SCHAR

DEC. n° 040160DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. BART François, Professeur des universités, Responsable de la composante DYMSET, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. BART François, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. BLEY Daniel, Chargé de recherche de 1^{ère} classe, Responsable de la composante SSD.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. BART François et de M. BLEY Daniel, délégation est donnée aux fins mentionnées

ci-dessus à M. SCHAR Philippe, Chargé de recherche de 2^{ème} classe, Responsable de la composante TEMPOS.
 Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Guy DI MEO, directeur de l'UMR n° 5185

UMR n° 5199 - De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie

M. JACQUES JAUBERT
M. JEAN-PIERRE TEXIER
MME ANNE-MARIE TILLIER
MME DANIELLE GALLARDO
MME GENEVIÈVE RAUBER

DEC. n° 040267DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. JACQUES JAUBERT, directeur de l'unité UMR5199, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de JACQUES JAUBERT, délégation de signature est donnée à M. TEXIER Jean-Pierre, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Mme TILLIER Anne-Marie, Directrice de recherche de 2^{ème} classe, et Mme GALLARDO Danielle, Assistant ingénieur, et RAUBER Geneviève, Ingénieur d'études 1^{ère} classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5199 - De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie

M. JEAN-PIERRE TEXIER
MME ANNE-MARIE TILLIER
MME DANIELLE GALLARDO
MME GENEVIÈVE RAUBER

DEC. n° 040268DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. TEXIER Jean-Pierre, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Directeur adjoint IPGQ, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. TEXIER Jean-Pierre, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme TILLIER Anne-Marie, Directrice de recherche de 2^{ème} classe, Directrice adjoint LAPP.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. TEXIER Jean-Pierre et de Mme TILLIER Anne-Marie, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme GALLARDO Danielle, Assistant ingénieur, Gestionnaire.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. TEXIER Jean-Pierre et de Mme TILLIER Anne-Marie, et de Mme GALLARDO Danielle, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à RAUBER Geneviève, Ingénieur d'études 1^{ère} classe, Gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jacques JAUBERT, directeur de l'UMR n° 5199

UMR n° 5465 - Laboratoire de Théorie des nombres et d'algèbre arithmétique de Bordeaux

M. MICHEL OLIVIER
MME CHRISTINE BACHOC

DEC. n° 040161DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Michel OLIVIER, directeur de l'unité UMR5465, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

Le laboratoire n'étant pas doté de Xlab, il convient de transmettre à la Délégation Aquitaine et Poitou Charentes, un double des bons de commande émis, afin de permettre la tenue de la comptabilité des engagements.

En cas d'absence ou d'empêchement de Michel OLIVIER, délégation de signature est donnée à Mme BACHOC Christine, Professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030110DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5465 - Laboratoire de Théorie des nombres et d'algèbre arithmétique de Bordeaux

MME CHRISTINE BACHOC

DEC. n° 040162DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme BACHOC Christine, Professeur, Responsable financier, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michel OLIVIER, directeur de l'UMR n° 5465

UMR n° 5469 - Laboratoire de mécanique physique

M. DIDIER DESJARDINS
MME MONIQUE PUIGGALI
MME BÉATRICE DESOUDIN

DEC. n° 040167DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Didier DESJARDINS, directeur de l'unité UMR5469, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Didier DESJARDINS, délégation de signature est donnée à Mme PUIGGALI Monique, Ingénieur de recherche, Mme DESOUDIN Béatrice, Technicienne, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030121DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5469 - Laboratoire de mécanique physique

MME MONIQUE PUIGGALI
MME BÉATRICE DESOUDIN

DEC. n° 040168DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme PUIGGALI Monique, Ingénieur de recherche, Chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme PUIGGALI Monique, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme DESOUDIN Béatrice, Technicienne, Gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Didier DESJARDINS, directeur de l'UMR n° 5469

UMR n° 5471 - Unité de biophysique structurale

M. ALAIN BRISSON
M. PHILIPPE PICARD
M. BERNARD GALLOIS

DEC. n° 040169DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Alain BRISSON, directeur de l'unité UMR5471, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Alain BRISSON, délégation de signature est donnée à M. PICARD Philippe, Chargé de recherche de 1^{ère} classe, M. GALLOIS Bernard, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030090DR15 du 1^{er} août 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5471 - Unité de biophysique structurale

M. PHILIPPE PICARD
M. BERNARD GALLOIS

DEC. n° 040170DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. PICARD Philippe, Chargé de recherche de 1^{ère} classe, Gestionnaire - Chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés

nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. PICARD Philippe, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. GALLOIS Bernard, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Chercheur.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alain BRISSON, directeur de l'UMR n° 5471

UMR n° 5478 - Centre de recherches sur la langue basque et l'expression en langue basque

M. BERNARD OYHARCABAL
M. MICHEL AURNAGUE

DEC. n° 040173DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Bernard OYHARCABAL, directeur de l'unité UMR5478, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

Le laboratoire n'étant pas doté de Xlab, il convient de transmettre à la Délégation Aquitaine et Poitou-Charentes, un double des bons de commande émis, afin de permettre la tenue de la comptabilité des engagements.

En cas d'absence ou d'empêchement de Bernard OYHARCABAL, délégation de signature est donnée à M. AURNAGUE Michel, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030188DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5478 - Centre de recherches sur la langue basque et l'expression en langue basque

M. MICHEL AURNAGUE

DEC. n° 040174DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. AURNAGUE Michel, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bernard OYHARCABAL, directeur de l'UMR n° 5478

UMR n° 5501 - Laboratoire de physique des interactions ondes matières

M. JEAN-PAUL PARNEIX
MME VALÉRIE VIGNERAS-LEFEBVRE

DEC. n° 040175DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Jean-Paul PARNEIX, directeur de l'unité UMR5501, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Jean-Paul PARNEIX, délégation de signature est donnée à Mme VIGNERAS-LEFEBVRE Valérie, Professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040001DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5501 - Laboratoire de physique des interactions ondes matières

MME VALÉRIE VIGNERAS-LEFEBVRE

DEC. n° 040176DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme VIGNERAS-LEFEBVRE Valérie, Professeur, Responsable de l'équipe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Paul PARNEIX, directeur de l'UMR n° 5501

UMR n° 5541 - Interactions neuronales et comportements

M. BERTRAND BLOCH
MME CATHERINE LE MOINE
MME MARTINE CADOR

DEC. n° 040177DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Bertrand BLOCH, directeur de l'unité UMR5541, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Bertrand BLOCH, délégation de signature est donnée à Mme LE MOINE Catherine, Chargée de recherche de 1^{ère} classe, Mme CADOR Martine, Directrice de recherche de 2^{ème} classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030151DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5541 - Interactions neuronales et comportements

MME CATHERINE LE MOINE
MME MARTINE CADOR

DEC. n° 040178DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme LE MOINE Catherine, Chargée de recherche de 1^{ère} classe, Responsable d'équipe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de

l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme LE MOINE Catherine, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme CADOR Martine, Directrice de recherche de 2^{ème} classe, Responsable d'équipe.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bertrand BLOCH, directeur de l'UMR n° 5541

UMR n° 5543 - Physiologie et physiopathologie de la signalisation cellulaire

M. BERNARD BIOULAC

DEC. n° 040179DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Bernard BIOULAC, directeur de l'unité UMR5543, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

La décision n° 030162DR15 du 1^{er} mai 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5603 - Société, environnement, territoire

M. VINCENT BERDOULAY
M. JACQUES LOLIVE

DEC. n° 040181DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Vincent BERDOULAY, directeur de l'unité UMR5603, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Vincent BERDOULAY, délégation de signature est donnée à M. LOLIVE Jacques, Chargé de recherche de 1^{ère} classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030178DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5603 - Société, environnement, territoire

M. JACQUES LOLIVE

DEC. n° 040182DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. LOLIVE Jacques, Chargé de recherche de 1^{ère} classe, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de

personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Vincent BERDOULAY, directeur de l'UMR n° 5603

UMR n° 5607 – Ausonius : institut de recherche sur l'antiquité et le moyen âge

M. RAYMOND DESCAT
MME ISABELLE MOLINIER
MME GENEVIÈVE JUNG

DEC. n° 040183DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Raymond DESCAT, directeur de l'unité UMR5607, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Raymond DESCAT, délégation de signature est donnée à Mme MOLINIER Isabelle, Conservateur de Bibliothèque 1^{ère} classe, Mme JUNG Geneviève, Ingénieur d'études de 1^{ère} classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030092DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5607 – Ausonius : institut de recherche sur l'antiquité et le moyen âge

MME ISABELLE MOLINIER
MME GENEVIÈVE JUNG

DEC. n° 040184DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme MOLINIER Isabelle, Conservateur de Bibliothèque 1^{ère} classe, Responsable de la Bibliothèque, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme MOLINIER Isabelle, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme JUNG Geneviève, Ingénieur d'études de 1^{ère} classe, Administrateur Gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Raymond DESCAT, directeur de l'UMR n° 5607

UMR n° 5624 – Laboratoire de chimie théorique et physico-chimie moléculaire

MME DANIELLE GONBEAU
M. CLAUDE GUIMON
M. CLAUDE POUCHAN
MME JANY PHILIPPE

DEC. n° 040185DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme. Danielle GONBEAU, directrice de l'unité UMR5624, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Danielle GONBEAU, délégation de signature est donnée à M. GUIMON Claude, Directeur de recherche, M. POUCHAN Claude, Professeur, et Mme PHILIPPE Jany, Technicien de classe supérieure, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030155DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5624 – Laboratoire de chimie théorique et physico-chimie moléculaire

M. CLAUDE GUIMON
M. CLAUDE POUCHAN
MME JANY PHILIPPE

DEC. n° 040186DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. GUIMON Claude, Directeur de recherche, Responsable de l'opération 3, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. GUIMON Claude, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. POUCHAN Claude, Professeur, Responsable de l'opération 2.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. GUIMON Claude et de M. POUCHAN Claude, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme PHILIPPE Jany, Technicien de classe supérieure, Gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Danielle GONBEAU, directrice de l'UMR n° 5624

UMR n° 5629 - Chimie des polymères organiques

M. YVES GNANOU
MME SOPHIE GUILLAUME
MME CORINNE GONCALVES DE CARVALHO

DEC. n° 040187DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Yves GNANOU, directeur de l'unité UMR5629, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de

la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Yves GNANOU, délégation de signature est donnée à Mme GUILLAUME Sophie, Chargée de recherche de 1^{ère} classe, Mme GONCALVES DE CARVALHO Corinne, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030127DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5629 - Chimie des polymères organiques

MME SOPHIE GUILLAUME

MME CORINNE GONCALVES DE CARVALHO

DEC. n° 040188DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme GUILLAUME Sophie, Chargée de recherche de 1^{ère} classe, Chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme GUILLAUME Sophie, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme GONCALVES DE CARVALHO Corinne, Assistant ingénieur, Gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Yves GNANOU, directeur de l'UMR n° 5629

UMR n° 5798 - Centre de physique moléculaire optique et hertzienne

M. FABRICE VALLEE

MME LAURENCE QUEMARD

M. JEAN-MARIE TURLET

DEC. n° 040189DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Fabrice VALLEE, directeur de l'unité UMR5798, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Fabrice VALLEE, délégation de signature est donnée à Mme QUEMARD Laurence, Assistant ingénieur, M. TURLET Jean-Marie, Professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030182DR15 du 1^{er} décembre 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5798 - Centre de physique moléculaire optique et hertzienne

MME LAURENCE QUEMARD

M. JEAN-MARIE TURLET

DEC. n° 040190DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme QUEMARD Laurence, Assistant ingénieur, Gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme QUEMARD Laurence, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. TURLET Jean-Marie, Professeur, Directeur adjoint.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Fabrice VALLEE, directeur de l'UMR n° 5798

UMR n° 5800 - Laboratoire bordelais de recherche en informatique

M. SERGE DULUCQ

M. PASCAL GUITTON

M. JEAN-LOUIS LASSARTESES

DEC. n° 040191DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Serge DULUCQ, directeur de l'unité UMR5800, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Serge DULUCQ, délégation de signature est donnée à M. GUITTON Pascal, Professeur, M. LASSARTESES Jean-Louis, AASU, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030166DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5800 - Laboratoire bordelais de recherche en informatique

M. PASCAL GUITTON

M. JEAN-LOUIS LASSARTESES

DEC. n° 040192DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. GUITTON Pascal, Professeur, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés

nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. GUITTON Pascal, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. LASSARTESSSES Jean-Louis, AASU, Chef des services.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Serge DULUCQ, directeur de l'UMR n° 5800

UMR n° 5801 - Laboratoire des composites thermostrocturaux

M. ALAIN GUETTE
M. GIL HOSTEIN
M. JACQUES LAMON

DEC. n° 040193DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Alain GUETTE, directeur de l'unité UMR5801, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Alain GUETTE, délégation de signature est donnée à M. HOSTEIN Gil, Personnel SNECMA, M. LAMON Jacques, Directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030112DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5801 - Laboratoire des composites thermostrocturaux

M. GIL HOSTEIN
M. JACQUES LAMON

DEC. n° 040194DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. HOSTEIN Gil, Personnel SNECMA, Administrateur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. HOSTEIN Gil, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. LAMON Jacques, Directeur de recherche, Chercheur.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alain GUETTE, directeur de l'UMR n° 5801

UMR n° 5802 - Laboratoire de chimie organique et organométallique

M. JEAN-PIERRE DESVERGNE
M. BERNARD JOUSSEAUME

DEC. n° 040195DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Jean-Pierre DESVERGNE, directeur de l'unité UMR5802, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionne-

ment et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Jean-Pierre DESVERGNE, délégation de signature est donnée à M. JOUSSEAUME Bernard, Directeur de recherche de 1^{ère} classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030173DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5802 - Laboratoire de chimie organique et organométallique

M. BERNARD JOUSSEAUME

DEC. n° 040196DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. JOUSSEAUME Bernard, Directeur de recherche de 1^{ère} classe, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Pierre DESVERGNE directeur de l'UMR n° 5802

UMR n° 5803 - Laboratoire de Physico-Chimie Moléculaire

M. JEAN-CLAUDE RAYEZ
M. FRANÇOIS GUILLAUME
MME SYLVIE PARISOT
MME CLAUDE CABANEL

DEC. n° 040197DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Jean-Claude RAYEZ, directeur de l'unité UMR5803, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Jean-Claude RAYEZ, délégation de signature est donnée à M. GUILLAUME François, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Mme PARISOT Sylvie, Technicienne de classe supérieure, et Mme CABANEL Claude, Technicienne de classe supérieure, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030129DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5803 - Laboratoire de Physico-Chimie Moléculaire

M. FRANÇOIS GUILLAUME

MME SYLVIE PARISOT

MME CLAUDE CABANEL

DEC. n° 040198DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. GUILLAUME François, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. GUILLAUME François, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme PARISOT Sylvie, Technicienne de classe supérieure, Gestionnaire.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. GUILLAUME François et de Mme PARISOT Sylvie, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme CABANEL Claude, Technicienne de classe supérieure, Secrétaire - Gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Claude RAYEZ, directeur de l'UMR n° 5803

UMR n° 5804 - Laboratoire d'astrodynamique, d'astrophysique et d'aéronomie de bordeaux

M. THIERRY JACQ

M. PHILIPPE PAILLOU

MME ANNICK CAPERAN

MME CÉCILE ARNAUDIN

DEC. n° 040199DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Thierry JACQ, directeur de l'unité UMR5804, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Thierry JACQ, délégation de signature est donnée à M. PAILLOU Philippe, Maître de conférence, Mme CAPERAN Annick, Technicienne de classe exceptionnelle, et Mme ARNAUDIN Cécile, Adjoint technique, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030135DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5804 - Laboratoire d'astrodynamique, d'astrophysique et d'aéronomie de bordeaux

M. PHILIPPE PAILLOU

MME ANNICK CAPERAN

MME CÉCILE ARNAUDIN

DEC. n° 040200DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. PAILLOU Philippe, Maître de conférence, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004

[portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. PAILLOU Philippe, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme CAPERAN Annick, Technicienne de classe exceptionnelle, Gestionnaire.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. PAILLOU Philippe et de Mme CAPERAN Annick, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme ARNAUDIN Cécile, Adjoint technique, Gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Thierry JACQ, directeur de l'UMR n° 5804

UMR n° 5805 - Environnements et paléoenvironnements océaniques

M. PHILIPPE BERTRAND

MME VÉRONIQUE BENARD

M. JEAN-PIERRE PEYPOUQUET

DEC. n° 040201DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Philippe BERTRAND, directeur de l'unité UMR5805, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Philippe BERTRAND, délégation de signature est donnée à Mme BENARD Véronique, Ingénieur de recherche de 2^{ème} classe, M. PEYPOUQUET Jean-Pierre, Directeur d'études EPHE, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030153DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5805 - Environnements et paléoenvironnements océaniques

MME VÉRONIQUE BENARD

M. JEAN-PIERRE PEYPOUQUET

DEC. n° 040202DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme BENARD Véronique, Ingénieur de recherche de 2^{ème} classe, Responsable administratif, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme BENARD Véronique, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à

M. PEYPOUQUET Jean-Pierre, Directeur d'études EPHE, Directeur adjoint.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Philippe BERTRAND, directeur de l'UMR n° 5805

UMR n° 5816 - Laboratoire de neurobiologie des réseaux
M. PIERRE MEYRAND

DEC. n° 040203DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Pierre MEYRAND, directeur de l'unité UMR5816, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

La décision n° 030116DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5818 - Laboratoire d'études de l'intégration des composants et systèmes électroniques

M. ANDRÉ TOUBOUL
M. PHILIPPE MARCHEGAY

DEC. n° 040204DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. André TOUBOUL, directeur de l'unité UMR5818, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de André TOUBOUL, délégation de signature est donnée à M. MARCHEGAY Philippe, Professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030117DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 5818 - Laboratoire d'études de l'intégration des composants et systèmes électroniques

M. PHILIPPE MARCHEGAY

DEC. n° 040205DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. MARCHEGAY Philippe, Professeur, Responsable thème - Directeur ENSEIRB, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en

cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : André TOUBOUL, directeur de l'UMR n° 5818

UMR n° 6008 - Laboratoire de Chimie de l'Eau et de l'Environnement

M. BERNARD LEGUBE
M. PATRICK MAZELLIER

DEC. n° 040041DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Bernard LEGUBE, directeur de l'unité UMR6008, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Bernard LEGUBE, délégation de signature est donnée à M. MAZELLIER Patrick, Chargé de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020060DR15 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 6008 - Laboratoire de Chimie de l'Eau et de l'Environnement

M. PATRICK MAZELLIER

DEC. n° 040042DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. MAZELLIER Patrick, Chargé de recherche, Chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bernard LEGUBE, directeur de l'UMR n° 6008

UMR n° 6046 - Laboratoire de géobiologie, biochronologie et paléontologie humaine

M. MICHEL BRUNET
M. PATRICK VIGNAUD
MME GHISLAINE FLORENT

DEC. n° 040030DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Michel BRUNET, directeur de l'unité UMR6046, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Michel BRUNET, délégation de signature est donnée à M. VIGNAUD Patrick, Maître de conférences, Mme FLORENT Ghislaine, Technicienne, aux fins mentionnées ci-dessus.
La décision n° 020049DR15 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 6046 - Laboratoire de géobiologie, biochronologie et paléontologie humaine
M. PATRICK VIGNAUD
MME GHISLAINE FLORENT

DEC. n° 040031DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. VIGNAUD Patrick, Maître de conférences, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. VIGNAUD Patrick, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme FLORENT Ghislaine, Technicienne, Gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michel BRUNET, directeur de l'UMR n° 6046

UMR n° 6086 - Laboratoire de mathématiques et applications
M. ABDERRAZAK BOUAZIZ
M. HERVÉ SABOURIN

DEC. n° 040005DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Abderrazak BOUAZIZ, directeur de l'unité UMR6086, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Abderrazak BOUAZIZ, délégation de signature est donnée à M. SABOURIN Hervé, Maître de conférences, aux fins mentionnées ci-dessus. La décision n° 020067DR15 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 6086 - Laboratoire de mathématiques et applications
M. HERVÉ SABOURIN

DEC. n° 040006DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. SABOURIN Hervé, Maître de conférences, Responsable des finances, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Abderrazak BOUAZIZ, directeur de l'UMR n° 6086

UMR n° 6161 - Transport des assimilats

M. SERGE DELROT
M. RÉMI LEMOINE
M. PIERRE COUTOS-THEVENOT

DEC. n° 040007DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Serge DELROT, directeur de l'unité UMR6161, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Serge DELROT, délégation de signature est donnée à M. LEMOINE Rémi, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, M. COUTOS-THEVENOT Pierre, Professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020054DR15 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 6161 - Transport des assimilats

M. RÉMI LEMOINE
M. PIERRE COUTOS-THEVENOT

DEC. n° 040008DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. LEMOINE Rémi, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, Chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. LEMOINE Rémi, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. COUTOS-THEVENOT Pierre, Professeur, Enseignant - chercheur.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Serge DELROT, directeur de l'UMR n° 6161

UMR n° 6187 - Institut de physiologie et biologie cellulaires

M. GUY RAYMOND
MME LALASOA RAYNAUD

DEC. n° 040206DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Guy RAYMOND, directeur de l'unité UMR6187, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et

dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Guy RAYMOND, délégation de signature est donnée à Mme RAYNAUD Lalasoa, Technicienne de classe supérieure, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 6187 - Institut de physiologie et biologie cellulaires

MME LALASOA RAYNAUD

DEC. n° 040207DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme RAYNAUD Lalasoa, Technicienne de classe supérieure, Assistante de direction - Gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Guy RAYMOND, directeur de l'UMR n° 6187

UMR n° 6514 - Synthèse et réactivité des substances naturelles

M. ANDRÉ AMBLES

MME CLAUDINE DUMIOT

DEC. n° 040043DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. André AMBLES, directeur de l'unité UMR6514, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de André AMBLES, délégation de signature est donnée à Mme DUMIOT Claudine, Technicienne de classe supérieure, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020058DR15 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 6514 - Synthèse et réactivité des substances naturelles

MME CLAUDINE DUMIOT

DEC. n° 040044DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme DUMIOT Claudine, Technicienne de classe supérieure, Gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004

[portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : André AMBLES, directeur de l'UMR n° 6514

UMR n° 6532 - Hydrogéologie, argiles, sols et altérations

M. DOMINIQUE RIGHI

M. DANIEL BEAUFORT

DEC. n° 040013DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Dominique RIGHI, directeur de l'unité UMR6532, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Dominique RIGHI, délégation de signature est donnée à M. BEAUFORT Daniel, Professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020098DR15 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 6532 - Hydrogéologie, argiles, sols et altérations

M. DANIEL BEAUFORT

DEC. n° 040014DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. BEAUFORT Daniel, Professeur, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Dominique RIGHI, directeur de l'UMR n° 6532

UMR n° 6588 - Migrations Internationales, Territorialités, Identités

M. JOËL PAILHE

M. EMMANUEL MA MUNG

MME VALÉRIE ALFAURT

DEC. n° 040033DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Joël PAILHE, directeur de l'unité UMR6588, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Joël PAILHE, délégation de signature est donnée à M. MA MUNG Emmanuel, Directeur de recherche, Mme ALFAURT Valérie, Technicienne, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020084DR15 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 6588 - Migrations Internationales, Territorialités, Identités

M. EMMANUEL MA MUNG
Mme VALÉRIE ALFAURT

DEC. n° 040034DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. MA MUNG Emmanuel, Directeur de recherche, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. MA MUNG Emmanuel, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme ALFAURT Valérie, Technicienne, Secrétaire - Gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Joël PAILHE, directeur de l'UMR n° 6588

UMR n° 6608 - Laboratoire d'études thermiques

M. DANIEL PETIT
M. ANDRÉ PITEAU

DEC. n° 040210DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Daniel PETIT, directeur de l'unité UMR6608, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Daniel PETIT, délégation de signature est donnée à M. PITEAU André, Ingénieur de recherche de 2^{ème} classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020072DR15 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 6608 - Laboratoire d'études thermiques

M. ANDRÉ PITEAU

DEC. n° 040211DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. PITEAU André, Ingénieur de recherche de 2^{ème} classe, Ingénieur électronicien, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Daniel PETIT, directeur de l'UMR n° 6608

UMR n° 6609 - Laboratoire d'études aérodynamiques

M. YVES GERVAIS
M. JACQUES BOREE
M. MICHEL GUILBAUD
M. SERGE MACIA

DEC. n° 040015DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Yves GERVAIS, directeur de l'unité UMR6609, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Yves GERVAIS, délégation de signature est donnée à M. BOREE Jacques, Professeur, M. GUILBAUD Michel, Professeur, et M. MACIA Serge, Ingénieur d'études de 1^{ère} classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020117DR15 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 6609 - Laboratoire d'études aérodynamiques

M. JACQUES BOREE
M. MICHEL GUILBAUD
M. SERGE MACIA

DEC. n° 040016DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. BOREE Jacques, Professeur, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. BOREE Jacques, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à

M. GUILBAUD Michel, Professeur, Chercheur.
En cas d'absence ou d'empêchement de M. BOREE Jacques et de M. GUILBAUD Michel, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. MACIA Serge, Ingénieur d'études de 1^{ère} classe, Ingénieur.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Yves GERVAIS, directeur de l'UMR n° 6609

UMR n° 6610 - Laboratoire de mécanique des solides

M. OLIVIER BONNEAU
M. PIERRE MASSE
M. MICHEL FILLON

DEC. n° 040003DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Olivier BONNEAU, directeur de l'unité UMR6610, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Olivier BONNEAU, délégation de signature est donnée à M. MASSE Pierre, Ingénieur d'études, M. FILLON Michel, Directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020077DR15 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 6610 - Laboratoire de mécanique des solides

M. PIERRE MASSE
M. MICHEL FILLON

DEC. n° 040004DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. MASSE Pierre, Ingénieur d'études, Gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. MASSE Pierre, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. FILLON Michel, Directeur de recherche, Responsable d'équipe.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Olivier BONNEAU, directeur de l'UMR n° 6610

UMR n° 6617 - Mécanique et physique des matériaux

M. JOSÉ MENDEZ

DEC. n° 040212DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. José MENDEZ, directeur de l'unité UMR6617, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire

inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

La décision n° 020129DR15 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 6630 - Laboratoire de métallurgie physique

M. ROLLY JACQUES GABORIAUD
M. JOËL BONNEVILLE
M. BRUNO LAMONGIE
MME MARIE-HÉLÈNE BIZARD
M. ALAIN GUILLON

DEC. n° 040011DR15 du 01-09-2004

Délégation est donnée à M. Rolly Jacques GABORIAUD, directeur de l'unité UMR6630, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Rolly Jacques GABORIAUD, délégation de signature est donnée à M. BONNEVILLE Joël, Professeur, M. LAMONGIE Bruno, Ingénieur d'études, et Mme BIZARD Marie-Hélène, Technicienne de classe supérieure, et GUILLON Alain, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020062DR15 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 6630 - Laboratoire de métallurgie physique

M. JOËL BONNEVILLE
M. BRUNO LAMONGIE
MME MARIE-HÉLÈNE BIZARD
M. ALAIN GUILLON

DEC. n° 040012DR15 du 01-09-2004

Délégation est donnée à M. BONNEVILLE Joël, Professeur, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. BONNEVILLE Joël, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. LAMONGIE Bruno, Ingénieur d'études, Gestionnaire.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. BONNEVILLE Joël et de M. LAMONGIE Bruno, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme BIZARD Marie-Hélène, Technicienne de classe supérieure, Secrétaire de gestion.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. BONNEVILLE Joël et de M. LAMONGIE Bruno, et de Mme BIZARD Marie-Hélène, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à GUILLON Alain, Assistant ingénieur, Secrétaire de gestion.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en

cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Rolly Jacques GABORIAUD, directeur de l'UMR n° 6630

UMR n° 8508 - Transferts, écoulements, fluides, énergétique

M. JEAN-RODOLPHE PUIGGALI

M. ERIC ARQUIS

M. JEAN-CHRISTOPHE BATSALE

DEC. n° 040213DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Jean-Rodolphe PUIGGALI, directeur de l'unité UMR8508, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Jean-Rodolphe PUIGGALI, délégation de signature est donnée à M. ARQUIS Eric, Professeur des universités, M. BATSALE Jean-Christophe, Professeur des universités, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030004DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMR n° 8508 - Transferts, écoulements, fluides, énergétique

M. ERIC ARQUIS

M. JEAN-CHRISTOPHE BATSALE

DEC. n° 040214DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. ARQUIS Eric, Professeur des universités, Directeur adjoint - Responsable site ENSCPB, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. ARQUIS Eric, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. BATSALE Jean-Christophe, Professeur des universités, Responsable site ENSAM.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Rodolphe PUIGGALI, directeur de l'UMR n° 8508

GDR n° 2152 - Les Hommes fossiles : de l'imagerie virtuelle à la Morphométrie 3D

M. JOSÉ BRAGA

MME HÉLÈNE COQUEUGNIOT

MME DANIELLE GALLARDO

DEC. n° 040096DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. José BRAGA et à Mme Hélène COQUEUGNIOT, directeurs de l'unité GDR2152, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de

la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. José BRAGA et de Mme Hélène COQUEUGNIOT, délégation de signature est donnée à Mme GALLARDO Danielle, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040096DR15 du 30 juin 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

GDR n° 2152 - Les Hommes fossiles : de l'imagerie virtuelle à la Morphométrie 3D

MME DANIELLE GALLARDO

DEC. n° 040097DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme GALLARDO Danielle, Assistant ingénieur, Gestion financière, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : José BRAGA, Hélène COQUEUGNIOT, directeurs du GDR n° 2152

GDR n° 2345 - Etanchéité statique par joints métalliques sous conditions extrêmes

M. JEAN FRENE

M. PIERRE MASSE

DEC. n° 040098DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Jean FRENE, directeur de l'unité GDR2345, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Jean FRENE, délégation de signature est donnée à M. MASSE Pierre, Ingénieur d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020123DR15 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

GDR n° 2345 - Etanchéité statique par joints métalliques sous conditions extrêmes

M. PIERRE MASSE

DEC. n° 040099DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. MASSE Pierre, Ingénieur d'études, Gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004

[portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean FRENE, directeur du GDR n° 2345

GDR n° 2389 - Piles à combustible tout solide pour températures intermédiaires

M. JEAN-CLAUDE GRENIER
M. JEAN-MARC BASSAT

DEC. n° 040100DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Jean-Claude GRENIER, directeur de l'unité GDR2389, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Jean-Claude GRENIER, délégation de signature est donnée à M. BASSAT Jean-Marc, Chargé de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus. La décision n° 020179DR15 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

GDR n° 2389 - Piles à combustible tout solide pour températures intermédiaires

M. JEAN-MARC BASSAT

DEC. n° 040101DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. BASSAT Jean-Marc, Chargé de recherche, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Claude GRENIER, directeur du GDR n° 2389

GDR n° 2421 - Composants Organiques pour l'Optoélectronique

M. JEAN-PAUL PARNEIX
MME VALÉRIE VIGNERAS-LEFEBVRE

DEC. n° 040102DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Jean-Paul PARNEIX, directeur de l'unité GDR2421, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et

dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Jean-Paul PARNEIX, délégation de signature est donnée à Mme VIGNERAS-LEFEBVRE Valérie, Maître de conférence, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020234DR15 du 1^{er} novembre 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

GDR n° 2421 - Composants Organiques pour l'Optoélectronique
MME VALÉRIE VIGNERAS-LEFEBVRE

DEC. n° 040103DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme VIGNERAS-LEFEBVRE Valérie, Maître de conférence, Responsable de l'équipe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Paul PARNEIX, directeur du GDR n° 2421

GDR n° 2479 - Piles A Combustible à Electrolyte Membrane

M. CLAUDE LAMY
M. JEAN-MICHEL LEGER

DEC. n° 040104DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Claude LAMY, directeur de l'unité GDR2479, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Claude LAMY, délégation de signature est donnée à M. LEGER Jean-Michel, Directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020186DR15 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

GDR n° 2479 - Piles A Combustible à Electrolyte Membrane

M. JEAN-MICHEL LEGER

DEC. n° 040105DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. LEGER Jean-Michel, Directeur de recherche, Directeur adjoint de l'UMR 6503, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de

personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Claude LAMY, directeur du GDR n° 2479

GDR n° 2496 - Optimisation et sûreté de fonctionnement des systèmes de combustion industrielle

M. JEAN-MICHEL MOST
M. MICHEL CHAMPION
MME FRANÇOISE ASTIER

DEC. n° 040106DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Jean-Michel MOST, directeur de l'unité GDR2496, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Jean-Michel MOST, délégation de signature est donnée à M. CHAMPION Michel, Directeur de recherche, Mme ASTIER Françoise, Technicienne, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020082DR15 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

GDR n° 2496 - Optimisation et sûreté de fonctionnement des systèmes de combustion industrielle

M. MICHEL CHAMPION
MME FRANÇOISE ASTIER

DEC. n° 040107DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. CHAMPION Michel, Directeur de recherche, Directeur du LCD, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. CHAMPION Michel, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme ASTIER Françoise, Technicienne, Gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Michel MOST, directeur du GDR n° 2496

GDR n° 2501 - Etude de la propagation ultrasonore en milieu non-homogènes en vue du contrôle non destructif

M. MARC DESCHAMPS
M. OLIVIER PONCELET
MME BÉATRICE DESOUDIN

DEC. n° 040108DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Marc DESCHAMPS, directeur de l'unité GDR2501, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Marc DESCHAMPS, délégation de signature est donnée à M. PONCELET Olivier, Chargé de recherche, Mme DESOUDIN Béatrice, Technicienne, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020096DR15 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

GDR n° 2501 - Etude de la propagation ultrasonore en milieu non-homogènes en vue du contrôle non destructif

M. OLIVIER PONCELET
MME BÉATRICE DESOUDIN

DEC. n° 040109DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. PONCELET Olivier, Chargé de recherche, Chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. PONCELET Olivier, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme DESOUDIN Béatrice, Technicienne, Secrétaire-Gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Marc DESCHAMPS, directeur du GDR n° 2501

GDR n° 2613 - Thermique des engins spatiaux : contrôle par voie diphasique

M. ALAIN ALEXANDRE
M. DANIEL PETIT
MME CATHERINE COLIN

DEC. n° 040112DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Alain ALEXANDRE, directeur de l'unité GDR2613, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à

2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Alain ALEXANDRE, délégation de signature est donnée à M. PETIT Daniel, Professeur, Mme COLIN Catherine, Professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030035DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

GDR n° 2613 - Thermique des engins spatiaux : contrôle par voie diphasique

M. DANIEL PETIT
MME CATHERINE COLIN

DEC. n° 040113DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. PETIT Daniel, Professeur, Directeur de l'UMR 6608, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique];

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. PETIT Daniel, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme COLIN Catherine, Professeur, Directeur adjoint.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alain ALEXANDRE, directeur du GDR n° 2613

GDR n° 2657 - Approche pluridisciplinaire de la production verbale écrite

M. DENIS ALAMARGOT

DEC. n° 040114DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Denis ALAMARGOT, directeur de l'unité GDR2657, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

La décision n° 030034DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

GDR n° 2753 - Analyse Fonctionnelle et Harmonique et Applications

M. EL MAATI OUHABAZ

DEC. n° 040271DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. El Maati OUHABAZ, directeur de l'unité GDR2753, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique

du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

GDR n° 2796 - Dynamique interfaciale sous contrainte mécanique
M. PHILIPPE RICHETTI
M. ETIENNE BARTHEL

DEC. n° 040261DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Philippe RICHETTI, directeur de l'unité GDR2796, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Philippe RICHETTI, délégation de signature est donnée à M. BARTHEL, Chargé de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

GDR n° 2796 - Dynamique interfaciale sous contrainte mécanique
M. ETIENNE BARTHEL

DEC. n° 040262DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. BARTHEL, Chargé de recherche, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique];

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Philippe RICHETTI, directeur du GDR n° 2796

FRE n° 2570 - Laboratoire de Mathématiques appliquées de Pau

M. MOHAMED AMARA
MME CHANTAL BLANCHARD

DEC. n° 040081DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Mohamed AMARA, directeur de l'unité FRE2570, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mohamed AMARA, délégation de signature est donnée à Mme BLANCHARD Chantal, Ingénieur d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030013DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

FRE n° 2570 - Laboratoire de Mathématiques appliquées de Pau
MME CHANTAL BLANCHARD

DEC. n° 040082DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme BLANCHARD Chantal, Ingénieur d'études, Responsable administratif, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Mohamed AMARA, directeur de la FRE n° 2570

FRE n° 2618 - Laboratoire de pharmacologie des agents anticancéreux
M. ALAIN JACQUEMIN-SABLON

DEC. n° 040083DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Alain JACQUEMIN-SABLON, directeur de l'unité FRE2618, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

Le laboratoire n'étant pas doté de Xlab, il convient de transmettre à la Délégation Aquitaine et Poitou-Charentes, un double des bons de commande émis, afin de permettre la tenue de la comptabilité des engagements.

La décision n° 030015DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

FRE n° 2639 - Imagerie géophysique de Pau
M. HERVÉ PERROUD

DEC. n° 040087DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Hervé PERROUD, directeur de l'unité FRE2639, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

La décision n° 030074DR15 du 8 avril 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

FRE n° 2694 - Biogenèse membranaire
M. RENÉ LESSIRE
MME HÉLÈNE JUGUÉLIN

DEC. n° 040088DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. René LESSIRE, directeur de l'unité FRE2694, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionne-

ment et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de René LESSIRE, délégation de signature est donnée à Mme JUGUÉLIN Hélène, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030094DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

FRE n° 2694 - Biogenèse membranaire
MME HÉLÈNE JUGUÉLIN

DEC. n° 040089DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme JUGUÉLIN Hélène, Assistant Ingénieur, Gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : René LESSIRE, directeur de la FRE n° 2694

FRE n° 2723 - Neurobiologie intégrative
M. ROBERT DANTZER
MME NADINE THOMAS
M. JACQUES LESTAGE

DEC. n° 040023DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Robert DANTZER, directeur de l'unité FRE2723, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

Le laboratoire n'étant pas doté de Xlab, il convient de transmettre à la Délégation Aquitaine et Poitou-Charentes, un double des bons de commande émis, afin de permettre la tenue de la comptabilité des engagements.

En cas d'absence ou d'empêchement de Robert DANTZER, délégation de signature est donnée à Mme THOMAS Nadine, Technicienne de classe exceptionnelle, M. LESTAGE Jacques, Chargé de recherche de 1^{ère} classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

FRE n° 2723 - Neurobiologie intégrative
MME NADINE THOMAS
M. JACQUES LESTAGE

DEC. n° 040024DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme THOMAS Nadine, Technicienne de classe exceptionnelle, Gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de

fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme THOMAS Nadine, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. LESTAGE Jacques, Chargé de recherche de 1^{ère} classe, Chercheur.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Robert DANTZER, directeur de la FRE n° 2723

FRE n° 2725 - Laboratoire langage et cognition (LACO)

M. JEAN-FRANÇOIS ROUET

DEC. n° 040029DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Jean-François ROUET, directeur de l'unité FRE2725, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

FRE n° 2727 - Laboratoire de biologie et environnement marins (LBEM)

M. GÉRARD BLANCHARD

M. ERIC FEUNTEUN

DEC. n° 040036DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Gérard BLANCHARD, directeur de l'unité FRE2727, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

Le laboratoire n'étant pas doté de Xlab, il convient de transmettre à la Délégation Aquitaine et Poitou-Charentes, un double des bons de commande émis, afin de permettre la tenue de la comptabilité des engagements.

En cas d'absence ou d'empêchement de Gérard BLANCHARD, délégation de signature est donnée à M. FEUNTEUN Eric, Professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

FRE n° 2727 - Laboratoire de biologie et environnement marins (LBEM)

M. ERIC FEUNTEUN

DEC. n° 040037DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. FEUNTEUN Eric, Professeur, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés

préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gérard BLANCHARD, directeur de la FRE n° 2727

FRE n° 2731 - Signal-Image-Communication

M. PASCAL LIENHARDT

M. YVES BERTRAND

DEC. n° 040045DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. PASCAL LIENHARDT, directeur de l'unité FRE2731, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Pascal LIENHARDT, délégation de signature est donnée à M. BERTRAND Yves, Professeur des universités, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

FRE n° 2731 - Signal-Image-Communication

M. YVES BERTRAND

DEC. n° 040046DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. BERTRAND Yves, Professeur des universités, Responsable d'opérations, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Pascal LIENHARDT, directeur de la FRE n° 2731

FRE n° 2744 - Territoires et élites dans le monde ibérique (XVII^e - XX^e siècle)

M. JEAN-PIERRE DEDIEU

MME GENEVIÈVE CHAMPEAU

M. JEAN-MARC BUIGUES

DEC. n° 040090DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Jean-Pierre DEDIEU, directeur de l'unité FRE2744, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

Le laboratoire n'étant pas doté de Xlab, il convient de transmettre à la Délégation Aquitaine et Poitou-Charentes, un double des bons de commande émis, afin de permettre la tenue de la comptabilité des engagements.

En cas d'absence ou d'empêchement de Jean-Pierre DEDIEU, délégation de signature est donnée à Mme CHAMPEAU Gene-

viève, Professeur, M. BUIGUES Jean-Marc, Professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030096DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

FRE n° 2744 - Territoires et élites dans le monde ibérique (XVII^e - XX^e siècle)

MME GENEVIÈVE CHAMPEAU
M. JEAN-MARC BUIGUES

DEC. n° 040091DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme CHAMPEAU Geneviève, Professeur, Enseignant-Chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme CHAMPEAU Geneviève, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. BUIGUES Jean-Marc, Professeur, Enseignant-Chercheur.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Pierre DEDIEU, directeur de la FRE n° 2744

FRE n° 2766 - Laboratoire de Biotechnologies et de Chimie Bio-organique

MME. MARIE-DOMINIQUE LEGOY
M. SYLVAIN LAMARE

DEC. n° 040027DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme Marie-Dominique LEGOY, directrice de l'unité FRE2766, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

Le laboratoire n'étant pas doté de Xlab, il convient de transmettre à la Délégation Aquitaine et Poitou-Charentes, un double des bons de commande émis, afin de permettre la tenue de la comptabilité des engagements.

En cas d'absence ou d'empêchement de Marie-Dominique LEGOY, délégation de signature est donnée à M. LAMARE Sylvain, Maître de Conférence, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

FRE n° 2766 - Laboratoire de Biotechnologies et de Chimie Bio-organique

M. SYLVAIN LAMARE

DEC. n° 040028DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. LAMARE Sylvain, Maître de Conférence, Chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en

application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Marie-Dominique LEGOY, directrice de la FRE n° 2766

FRE n° 2791 - Centre d'études sur la coopération juridique internationale

MME MARIE CORNU
M. DOMINIQUE BREILLAT
MME SYLVIE LAURENS-AUBRY

DEC. n° 040092DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme Marie CORNU, directrice de l'unité FRE2791, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Marie CORNU, délégation de signature est donnée à M. BREILLAT Dominique, Professeur de droit public, Mme LAURENS-AUBRY Sylvie, Ingénieur d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

FRE n° 2791 - Centre d'études sur la coopération juridique internationale

M. DOMINIQUE BREILLAT
MME SYLVIE LAURENS-AUBRY

DEC. n° 040093DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. BREILLAT Dominique, Professeur de droit public, Responsable de l'antenne de Poitiers, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. BREILLAT Dominique, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme LAURENS-AUBRY Sylvie, Ingénieur d'études, Secrétaire Générale.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Marie CORNU, directrice de la FRE n° 2791

FRE n° 2792 - Centre d'études supérieures de civilisation médiévale

M. ERIC PALAZZO
MME CLAUDE ARRIGNON

DEC. n° 040025DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Eric PALAZZO, directeur de l'unité FRE2792, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionne-

ment et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Eric PALAZZO, délégation de signature est donnée à Mme ARRIGNON Claude, Technicienne de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

FRE n° 2792 - Centre d'études supérieures de civilisation médiévale
MME CLAUDE ARRIGNON

DEC. n° 040026DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme ARRIGNON Claude, Technicienne de classe exceptionnelle, Gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Eric PALAZZO, directeur de la FRE n° 2792

FRE n° 2793 - Centre de recherches latino-américaines (ARCHIVOS)

M. FERNANDO MORENO TURNER
MME SYLVIE COLLA
M. FERNANDO COLLA

DEC. n° 040265DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Fernando MORENO TURNER, directeur de l'unité FRE2793, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

Le laboratoire n'étant pas doté de Xlab, il convient de transmettre à la Délégation Aquitaine et Poitou Charentes, un double des bons de commande émis, afin de permettre la tenue de la comptabilité des engagements.

En cas d'absence ou d'empêchement de Fernando MORENO TURNER, délégation de signature est donnée à Mme COLLA Sylvie, Ingénieur de recherche de 2^{ème} classe, M. COLLA Fernando, Ingénieur de recherche de 2^{ème} classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

FRE n° 2793 - Centre de recherches latino-américaines (ARCHIVOS)

MME SYLVIE COLLA
M. FERNANDO COLLA

DEC. n° 040266DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme COLLA Sylvie, Ingénieur de recherche de 2^{ème} classe, Secrétaire Générale, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de

fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme COLLA Sylvie, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. COLLA Fernando, Ingénieur de recherche de 2^{ème} classe, Chargé de la comptabilité.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Fernando MORENO TURNER, directeur de la FRE n° 2793

UPS n° 849 - Comité inter-régional Manche-Atlantique

M. JEAN-MARIE JOUANNEAU
MME VÉRONIQUE BENARD

DEC. n° 040223DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Jean-Marie JOUANNEAU, directeur de l'unité UPS849, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Jean-Marie JOUANNEAU, délégation de signature est donnée à Mme BENARD Véronique, Ingénieur d'études 2^{ème} classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020124DR15 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UPS n° 849 - Comité inter-régional Manche-Atlantique

MME VÉRONIQUE BENARD

DEC. n° 040224DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme BENARD Véronique, Ingénieur d'études 2^{ème} classe, Administrateur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Marie JOUANNEAU, directeur de l'UPS n° 849

UMS n° 2268 - Juriscope – accès aux droits étrangers et promotion du droit français et du droit francophone

M. JACQUES DAVID
M. FRÉDÉRIC DEMPURE

DEC. n° 040269DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Jacques DAVID, directeur de l'unité UMS2268, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Jacques DAVID, délégation de signature est donnée à M. DEMPURE Frédéric, Contractuel Catégorie A, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 020175DR15 du 1^{er} mars 2002 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMS n° 2268 - Juriscope – accès aux droits étrangers et promotion du droit français et du droit francophone

M. FRÉDÉRIC DEMPURE

DEC. n° 040270DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. DEMPURE Frédéric, Contractuel Catégorie A, Responsable des nouveaux médias, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jacques DAVID, directeur de l'UMS n° F2268

UMS n° 2567 - Observatoire aquitain des sciences de l'univers

M. ALAIN CASTETS
MME MARIE-CLAIRE YON

DEC. n° 040215DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Alain CASTETS, directeur de l'unité UMS2567, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de Alain CASTETS, délégation de signature est donnée à Mme YON Marie-Claire, SASU, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030043DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

UMS n° 2567 - Observatoire aquitain des sciences de l'univers

MME MARIE-CLAIRE YON

DEC. n° 040216DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme YON Marie-Claire, SASU, Gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alain CASTETS, directeur de l'UMS n° 2567

FR n° 2254 - Institut de Mathématiques de Bordeaux

M. PHILIPPE CASSOU-NOGUES
MME GENEVIÈVE CASTAIGNEDE

DEC. n° 040073DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Philippe CASSOU-NOGUES, directeur de l'unité FR2254, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

Le laboratoire n'étant pas doté de Xlab, il convient de transmettre à la Délégation Aquitaine et Poitou-Charentes, un double des bons de commande émis, afin de permettre la tenue de la comptabilité des engagements.

En cas d'absence ou d'empêchement de Philippe CASSOU-NOGUES, délégation de signature est donnée à Mme CASTAIGNEDE Geneviève, SASU, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030030DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

FR n° 2254 - Institut de Mathématiques de Bordeaux

MME GENEVIÈVE CASTAIGNEDE

DEC. n° 040074DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à Mme CASTAIGNEDE Geneviève, SASU, Secrétaire Direction, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Philippe CASSOU-NOGUES, directeur de la FR n° 2254

FR n° 2606 - Institut pluridisciplinaire de recherche sur l'environnement et les matériaux

M. CLAUDE POUCHAN
M. ALAIN DARGELOS
M. JEAN-PIERRE CAMPILLO

DEC. n° 040075DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Claude POUCHAN, directeur de l'unité FR2606, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande.

Le laboratoire n'étant pas doté de Xlab, il convient de transmettre à la Délégation Aquitaine et Poitou-Charentes, un double des bons de commande émis, afin de permettre la tenue de la comptabilité des engagements.

En cas d'absence ou d'empêchement de Claude POUCHAN, délégation de signature est donnée à M. DARGELOS Alain, Professeur, M. CAMPILLO Jean-Pierre, Ingénieur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030076DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

FR n° 2606 - Institut pluridisciplinaire de recherche sur l'environnement et les matériaux

M. ALAIN DARGELOS
M. JEAN-PIERRE CAMPILLO

DEC. n° 040076DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. DARGELOS Alain, Professeur, Adjoint au Directeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. DARGELOS Alain, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. CAMPILLO Jean-Pierre, Ingénieur, Gestionnaire des crédits. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Claude POUCHAN, directeur de la FR n° 2606

FR n° 2648 - Systèmes et Microélectronique

M. ANDRÉ TOUBOUL
M. ALAIN OUSTALOU
M. JEAN-PAUL PARNEIX
M. PHILIPPE MARCHEGAY

DEC. n° 040077DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. André TOUBOUL, directeur de l'unité FR2648, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et à l'AELE, Amérique du Nord, Japon, Australie, ordres de missions permanents en France, à l'exception des missions d'une durée supérieure à 2 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement d'André TOUBOUL,

délégation de signature est donnée à M. OUSTALOU Alain, Professeur, M. PARNEIX Jean-Paul, Professeur, et M. MARCHEGAY Philippe, Professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 030184DR15 du 1^{er} janvier 2003 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

FR n° 2648 - Systèmes et Microélectronique

M. ALAIN OUSTALOU
M. JEAN-PAUL PARNEIX
M. PHILIPPE MARCHEGAY

DEC. n° 040078DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. OUSTALOU Alain, Professeur, Directeur du LAP, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. OUSTALOU Alain, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. PARNEIX Jean-Paul, Professeur, Directeur du PIOM.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. OUSTALOU Alain et de M. PARNEIX Jean-Paul, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. MARCHEGAY Philippe, Professeur, Directeur ENSEIRB.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : André TOUBOUL, directeur de la FR n° 2648

FR n° 2703 - Fédération Chimie Fine et Chimie pour l'Environnement

M. MICHEL PELISSIER
M. ANDRÉ AMBLES
M. DANIEL DUPREZ
M. BERNARD LEGUBE

DEC. n° 040079DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. Michel PELISSIER, directeur de l'unité FR2703, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 45.000 € HT à la date de la signature de la commande.

Le laboratoire n'étant pas doté de Xlab, il convient de transmettre à la Délégation Aquitaine et Poitou Charentes, un double des bons de commande émis, afin de permettre la tenue de la comptabilité des engagements.

En cas d'absence ou d'empêchement de Michel PELISSIER, délégation de signature est donnée à M. AMBLES André, Professeur, M. DUPREZ Daniel, Directeur de recherche, et M. LEGUBE Bernard, Professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Jeanne JORDANOV, déléguée régionale Aquitaine et Poitou-Charentes

FR n° 2703 - Fédération Chimie Fine et Chimie pour l'Environnement

M. ANDRÉ AMBLES
M. DANIEL DUPREZ
M. BERNARD LEGUBE

DEC. n° 040080DR15 du 30-06-2004

Délégation est donnée à M. AMBLES André, Professeur, Directeur de l'UMR 6514, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. AMBLES André, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. DUPREZ Daniel, Directeur de recherche, Directeur de l'UMR 6503.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. AMBLES André et de M. DUPREZ Daniel, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. LEGUBÉ Bernard, Professeur, Directeur de l'UMR 6008.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michel PELISSIER, directeur de la FR n° 2703

Textes signalés

Premier ministre

Arrêté du 4 octobre 2004 portant nomination d'un chargé de mission pour les technologies de l'information et de la communication (secrétaires généraux pour les affaires régionales).

JO du 07-10-2004, texte n° 25

M. Olivier Goffette est nommé chargé de mission pour les technologies de l'information et de la communication auprès du préfet de la région Ile-de-France au secrétariat général pour les affaires régionales pour une durée de trois ans à compter du 15 août 2004.

Arrêté du 7 octobre 2004 portant nomination au Conseil d'analyse de la société.

JO du 10-10-2004, p. 17348, texte n° 15

Sont nommés membres du Conseil d'analyse de la société : Mme Christine Albanel, M. Bruno Belin, M. Alain Bereau, Mme Jeannette Bougrab, Mme Amélie de Bourbon Parme, M. Claude Capelier, M. Jean-Claude Casanova, Mme Hanifa Cherifi, M. Yves Coppens, M. Jean-Pierre Cottet, M. Eric Deschavanne, M. David Douillet, M. Gérard Garouste, M. Michel Guénaire, M. David Khayat, M. Emmanuel Le Roy Ladurie, M. Gilles Lipovetsky, M. Josy Reiffers, M. Jean-Christophe Rufin, M. Alain-Gérard Slama, M. François Sureau, M. Pierre-Henri Tavoillot, Mme Caroline Thompson, Mme Danièle Thompson, M. Tzvetan Todorov, M. Michel Winock.

Arrêté du 15 octobre 2004 portant nomination au Conseil stratégique des technologies de l'information.

JO du 17-10-2004, p. 17657, texte n° 17

M. Arnaud Lagardère est nommé membre du Conseil stratégique des technologies de l'information, en qualité de personnalité choisie en raison de ses compétences dans le domaine des technologies de l'information.

Ministère délégué à la recherche

Arrêté du 13 septembre 2004 relatif aux arrêtés du 12 octobre 2001 et du 16 octobre 2002 portant déclaration des résultats des éditions 2001 et 2002 du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes.

JO du 26-10-2004, p. 18071, texte n° 61

L'arrêté du 12 octobre 2001 portant proclamation des résultats du concours 2001 est rapporté en ce qui concerne la nomination en tant que lauréat « en émergence » de M. Philippe Dhervilly. L'arrêté du 16 octobre 2002 portant proclamation des résultats du concours 2002 est rapporté en ce qui concerne la nomination en tant que lauréat « Création-développement » de M. Philippe Dhervilly.

Arrêté du 27 septembre 2004 portant nomination (délégués régionaux à la recherche et à la technologie).

JO du 14-10-2004, texte n° 48

Mme Valérie Mazza est nommée déléguée régionale à la recherche et à la technologie pour la région Auvergne à compter du 1^{er} octobre 2004.

Arrêté du 15 octobre 2004 portant nomination au conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique.

JO du 30-10-2004, p. 18451, texte n° 69

M. Denis Champart est nommé membre titulaire du conseil d'administration de l'INRIA, en tant que représentant de l'Etat, désigné par le ministre de la défense, en remplacement de M. François Debout.

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Décret du 5 octobre 2004 portant intégration (enseignements supérieurs).*JO du 09-10-2004, texte n° 29*

M. Johan Auwerx, directeur de recherche du CNRS, précédemment placé en position de détachement dans le corps des professeurs des universités-praticiens hospitaliers en biochimie et biologie moléculaire (numéro d'emploi 441 PU-PH 0456) et affecté au CHU de Strasbourg (UFR de médecine de Strasbourg-I), est intégré dans ce corps à compter du 1^{er} septembre 2004.

Décret n° 2004-1071 du 7 octobre 2004 modifiant le décret n° 2001-987 du 26 octobre 2001, modifié par le décret n° 2003-431 du 7 mai 2003, instituant la nouvelle bonification indiciaire en faveur des personnels exerçant des fonctions de responsabilité supérieure dans les services centraux et les services déconcentrés du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la recherche.

JO du 10-10-2004, p. 17344, texte n° 7

Décret du 14 octobre 2004 portant nomination du président du conseil d'administration du Bureau de recherches géologiques et minières.

JO du 15-10-2004, p. 17581, texte n° 41

M. Philippe Vesseron.

Décret du 20 octobre 2004 portant nomination au conseil d'administration du Centre national d'études spatiales.

JO du 23-10-2004, p. 17954, texte n° 28

M. Patrick Auroy est nommé membre du conseil d'administration du CNES, en qualité de représentant du ministre chargé de la défense, en remplacement de M. Michel Petré.

Arrêté du 3 septembre 2004 portant nomination au conseil scientifique du Centre d'études de l'emploi.

JO du 27-10-2004, p. 18113, texte n° 42

Sont nommés membres du conseil scientifique du Centre d'études de l'emploi : En tant que personnalités choisies en raison de leur compétence scientifique dans les domaines intéressant le centre : M. Simon Deakin, M. Jacques Freyssinet, M. Bernard Gazier, Mme Linda Hantrais, M. François Héran, Mme Annette Jobert, M. Pierre Morin, Mme Catherine Omnès, Mme Jacqueline O'Reilly. En tant que personnalités désignées sur proposition : du commissaire au Plan : M. Yves Chassard ; du directeur général du CNRS : M. Richard Topol ; du directeur général de l'INSEE : Mme Dominique Goux ; du directeur général de l'ANPE : Mme Julie Micheau. M. Jacques Freyssinet est nommé président du conseil scientifique du Centre d'études de l'emploi.

Arrêté du 13 septembre 2004 portant nomination au conseil scientifique de l'Institut national de recherche pédagogique.

JO du 08-10-2004, p. 17253, texte n° 44

Sont nommés membres du conseil scientifique de l'INRP : Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur : Mme Andrée Thiberghien, directrice de recherche au CNRS. Sur proposition du ministre chargé de la recherche : M. Jean Dhombres, directeur de recherche au CNRS. Sur proposition du directeur de l'INRP : M. François Audigier, professeur à l'université de Genève (Suisse) ; Mme Elisabeth Bautier, professeure à l'université Paris-Vincennes - Saint-Denis (Paris-VIII) ; M. Daniel Delas, professeur émérite à l'université de Cergy-Pontoise ; M. Jean-Jacques Dupin, professeur à l'institut universitaire de formation des maîtres d'Aix-Marseille ; M. Walo Hutmacher, professeur émérite à l'université de Genève (Suisse) ; M. Bernard Lahire, professeur à l'École normale supérieure lettres et sciences humaines de Lyon ; M. Jean-Louis Martinand, professeur à l'ENS de Cachan ; Mme Emma Nardi, professeure à l'université de Rome-III (Italie) ; M. Daniel Renoult, inspecteur général des bibliothèques ; M. Christoph Wulf, professeur à l'université libre de Berlin (Allemagne). En qualité de représentants élus parmi les personnels de l'institut : Au titre de la liste intersyndicale et non-syndiqués : Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture-Confédération générale du travail (FERC-CGT), Fédération syndicale unitaire (FSU), Fédération des syndicats généraux de l'éducation nationale et de la recherche publique-Confédération française démocratique du travail (SGEN-CFDT), Union nationale des syndicats autonomes (UNSA-Education) : a) Représentants des professeurs des universités et personnels assimilés : Mme Claudine Larcher ; M. Alain Mercier ; b) Représentants des maîtres de conférences et personnels assimilés : Mme Marie-Claude Derouet-Besson ; Mme Anne-Marie Chartier ; c) Représentants des enseignants des premier et second degré : Mme Françoise Lantheaume ; M. Eric Sanchez. d) Représentants des ingénieurs d'études et de recherche : M. Olivier Meunier ; M. Pierre Verillon. e) Représentants des personnels associés : M. Jacques Douaire ; M. Jacques Barrère.

Arrêté du 22 septembre 2004 portant nomination à l'Observatoire national de la lecture.*JO du 12-10-2004, p. 17414, texte n° 21*

M. Erik Orsenna est nommé membre de l'Observatoire national de la lecture, en remplacement de M. Bernard Cerquiglini, démissionnaire. M. Erik Orsenna est nommé président de l'Observatoire national de la lecture.

Arrêté du 7 octobre 2004 modifiant l'arrêté du 26 octobre 2001 modifié fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire aux personnels exerçant des fonctions de responsabilité supérieure dans les services centraux et les services déconcentrés du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la recherche.*JO du 10-10-2004, p. 17345, texte n° 8***Arrêté du 7 octobre 2004 pris pour l'application des articles 1^{er} et 2 du décret n° 88-146 du 15 février 1988 relatif aux commissions de spécialistes de l'enseignement supérieur.***JO du 21-10-2004, pp. 17823-17824, texte n° 23***Arrêté du 7 octobre 2004 portant nomination des membres du jury du second concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur pour le recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion en sciences de gestion pour l'année 2004.***JO du 21-10-2004, p. 17831, texte n° 56*

Sont nommés membres du jury du second concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur pour le recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion ouvert par l'arrêté du 7 mai 2004 modifié : Sciences de gestion : M. Jean-Pierre Vedrine, professeur à l'université Clermont-I, président du jury ; M. André Boyer, professeur à l'université de Nice ; M. Daniel Caumont, professeur à l'institut commercial de Nancy ; M. Yves Chirouze, professeur à l'université Montpellier-I ; M. Jean Mathis, professeur à l'université Paris-IX ; M. Hervé Penan, professeur à l'université Toulouse-I ; M. Gérard Torloing, directeur de l'institut de formation du Crédit agricole mutuel.

Arrêté du 7 octobre 2004 portant nomination au conseil d'administration du Centre d'études et de recherches sur les qualifications.*JO du 21-10-2004, p. 17832, texte n° 58*

M. Christian Forestier, inspecteur général de l'éducation nationale, est nommé membre du conseil d'administration du CEREQ, en raison de ses compétences dans les domaines qui intéressent l'établissement, en remplacement de M. Dominique Balmay, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Arrêté du 11 octobre 2004 portant nomination au conseil d'administration du Centre d'études et de recherches sur les qualifications.*JO du 21-10-2004, p. 17832, texte n° 59*

M. Philippe Casella, maître de conférences, est nommé membre titulaire du conseil d'administration du CEREQ, au titre des représentants de l'Etat, sur proposition du ministre chargé de la recherche. M. Claude Meidinger, professeur des universités, est nommé membre suppléant du conseil d'administration du CEREQ, au titre des représentants de l'Etat, sur proposition du ministre chargé de la recherche.

Arrêté du 11 octobre 2004 modifiant l'arrêté du 27 septembre 1990 instituant des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des corps de fonctionnaires de l'Institut national d'études démographiques.*JO du 22-10-2004, p. 17870, texte n° 13***Arrêté du 12 octobre 2004 portant nomination au conseil d'administration de l'Ecole centrale des arts et manufactures.***JO du 28-10-2004, p. 18201, texte n° 51*

M. Rachid Adda est nommé membre du conseil d'administration de l'Ecole centrale des arts et manufactures, sur proposition du conseil régional d'Ile-de-France, en remplacement de M. Dominique Lafon.

Arrêté du 12 octobre 2004 portant nomination du directeur de l'Ecole nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie de Lannion.*JO du 28-10-2004, p. 18201, texte n° 52*

M. Joël Crestel, maître de conférences, est nommé directeur de l'Ecole nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie de Lannion pour un second mandat de cinq ans à compter du 23 novembre 2004.

Arrêté du 15 octobre 2004 relatif à l'application aux administrations centrales du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative

des dispositions du décret n° 50-196 du 6 février 1950 relatif à certaines indemnités dans les administrations centrales.

JO du 28-10-2004, p. 18167, texte n° 9

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

Décret n° 2004-1067 du 6 octobre 2004 relatif aux demandes d'appréciation de la qualité de jeune entreprise innovante et complétant le livre des procédures fiscales.

JO du 09-10-2004, p. 17295, texte n° 2

Décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'Etat.

JO du 15-10-2004, p. 17560, texte n° 1

Décret n° 2004-1144 du 26 octobre 2004 relatif à l'exécution des marchés publics par carte d'achat.

JO du 29-10-2004, pp. 18259-18260, texte n° 3

Arrêté du 21 septembre 2004 portant nomination d'agents comptables (services déconcentrés du Trésor).

JO du 15-10-2004, texte n° 36

M. Lionel Lefebvre, inspecteur du Trésor public, est nommé agent comptable de l'Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, en remplacement de M. Fabien Caqueret.

Arrêté du 21 septembre 2004 portant nomination d'agents comptables (services déconcentrés du Trésor).

JO du 15-10-2004, texte n° 36

Mlle Elisabeth Motte, receveuse-perceptrice du Trésor public, est nommée agente comptable de l'université Grenoble-I, en remplacement de Mme Mauricette Dupois.

Arrêté du 21 septembre 2004 portant nomination d'agents comptables (services déconcentrés du Trésor).

JO du 15-10-2004, texte n° 36

M. Hervé Bouquier, trésorier principal du Trésor public de 1^{re} catégorie, est nommé agent comptable de la chancellerie des universités de Montpellier, en remplacement de M. Michel Mazet.

Ministère de la défense

Arrêté du 8 septembre 2004 portant nomination au conseil scientifique du centre d'études en sciences sociales de la défense.

JO du 08-10-2004, p. 17255, texte n° 63

Sont nommés membres du conseil scientifique du centre d'études en sciences sociales de la défense, outre les membres de droit nommés par l'arrêté du 15 novembre 1999 portant attributions et organisation du centre d'études en sciences sociales de la défense, les personnalités dont les noms suivent, en raison de leur compétence scientifique, pour une durée de quatre ans : M. Louis Balmond, professeur des universités (université de Nice - Sophia-Antipolis) ; M. François Caillateau, inspecteur général des finances (inspection générale des finances) ; M. Jacques Chevallier, professeur des universités (université Paris-II) ; M. Guillaume Devin, professeur des universités (institut d'études politiques de Paris) ; M. Sven Gareis, docteur en sociologie, chercheur (SOWI - Sozialwissenschaftliches Institut der Bundeswehr) ; M. François Gresle, professeur des universités (université Paris-I) ; Mme Natalie La Balme, maître de conférences (institut d'études politiques de Paris) ; Mme Danièle Linhart, directrice de recherche au CNRS (université Paris-X) ; M. Jean-Pierre Machelon, professeur des universités (université Paris-V) ; M. Michel Louis Martin, professeur des universités (institut d'études politiques de Toulouse) ; M. Hubert Peres, professeur des universités (université Montpellier-I) ; M. Andy Smith, directeur de recherche à la FNSP (institut d'études politiques de Bordeaux) ; M. Pascal Vennesson, professeur des universités (université Paris-II) ; Mme Donna Winslow, professeure d'anthropologie (université de Vrije, Amsterdam). L'arrêté du 2 novembre 2000 portant nomination au conseil scientifique du centre d'études en sciences sociales de la défense est abrogé.

Ministère des affaires étrangères

Arrêté du 27 septembre 2004 portant nomination au conseil d'administration de l'Institut de recherche pour le développement.

JO du 07-10-2004, p. 17144, texte n° 47

M. Christian Thimonier, sous-directeur de la recherche, est nommé membre suppléant du conseil d'administration de l'IRD, en qualité de représentant du ministre des affaires

étrangères, en remplacement de M. Pierre Colombier.

Arrêté du 24 septembre 2004 fixant par pays et par groupe le montant de l'indemnité spécifique liée aux conditions de vie locale servie aux personnels résidents des établissements d'enseignement français à l'étranger. *JO du 16-10-2004, p. 17611, texte n° 10*

Ministère délégué à la coopération, au développement et à la francophonie

Arrêté du 27 septembre 2004 portant nomination au conseil d'administration de l'Institut de recherche pour le développement. *JO du 15-10-2004, p. 17584, texte n° 57*

M. Serge Tomasi, directeur adjoint du développement et de la coopération technique, est nommé membre suppléant du conseil d'administration de l'IRD en qualité de représentant du ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie, en remplacement de M. Jean-Marc Chataigner.

Ministère de la santé et de la protection sociale

Arrêté du 30 septembre 2004 portant nomination du directeur général du Laboratoire français de fractionnement et des biotechnologies. *JO du 24-10-2004, p. 17986, texte n° 20*

M. Marc Grosdemouge est renouvelé dans ses fonctions de directeur général du GIP dénommé Laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies à compter du 26 juillet 2004 pour une durée de trois ans.

Ministère de la culture et de la communication

Arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. *JO du 14-10-2004, pp. 17531-17533, texte n° 39*

Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'État

Décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat. *JO du 20-10-2004, p. 17762, texte n° 28*

Liste des délégations du CNRS

Délégation ALSACE – DR10

23 rue du Loess, BP 20 CR, 67037 STRASBOURG Cedex 02 – téléphone : 03 88 10 63 01
télécopie : 03 88 10 60 95

Délégation AQUITAINE ET POITOU-CHARENTES – DR15

Esplanade des Arts-et-Métiers, BP 105, 33402 TALENCE Cedex – téléphone : 05 57 35 58 00
télécopie : 05 57 35 58 01

Délégation BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE – DR17

74E rue de Paris, 35069 RENNES Cedex – téléphone : 02 99 28 68 68 – télécopie : 02 99 28 68 01

Délégation CENTRE - AUVERGNE ET LIMOUSIN – DR08

3E avenue de la Recherche Scientifique, 45071 ORLÉANS Cedex 2 – téléphone : 02 38 25 52 00
télécopie : 02 38 69 70 31

Délégation CÔTE D'AZUR – DR20

Les Lucioles 1, 250 avenue Albert-Einstein, 06560 VALBONNE – téléphone : 04 93 95 42 22
télécopie : 04 92 96 03 39

Délégation ÎLE-DE-FRANCE EST – DR03

Tour Europa 126, 94532 THAIS Cedex – téléphone : 01 56 70 76 00 – télécopie : 01 45 60 78 81

Délégation ÎLE-DE-FRANCE OUEST ET NORD – DR05

1 place Aristide-Briand, 92195 MEUDON Cedex – téléphone : 01 45 07 50 50 – télécopie : 01 45 07 58 99

Délégation ÎLE-DE-FRANCE SUD – DR04

1 avenue de la Terrasse, 91198 GIF-SUR-YVETTE Cedex – téléphone : 01 69 82 30 30 – télécopie : 01 69 82 33 33

Délégation LANGUEDOC-ROUSSILLON – DR13

1919 route de Mende, 34293 MONTPELLIER Cedex 5 – téléphone : 04 67 61 34 34 – télécopie : 04 67 04 32 36

Délégation MIDI-PYRÉNÉES – DR14

16 avenue Édouard-Belin, BP 4367, 31055 TOULOUSE Cedex 4 – téléphone : 05 61 33 60 00
télécopie : 05 62 17 29 01

Délégation NORD-EST – DR06

17, rue Notre-Dame des Pauvres, BP 10075, 54519 VANDŒUVRE Cedex – téléphone : 03 83 85 60 00
télécopie : 03 83 17 46 21

Délégation NORD - PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE – DR18

Espace Recherche-Innovation, 2 rue des Canoniers, 59046 LILLE Cedex – téléphone : 03 20 12 58 00
télécopie : 03 20 63 00 43

Délégation NORMANDIE – DR19

UNICITÉ, 14 rue Alfred-Kastler, 14052 CAEN Cedex 4 – téléphone : 02 31 43 45 00 – télécopie : 02 31 44 86 56

Délégation PARIS A – DR01

27 rue Paul-Bert, 94204 IVRY-SUR-SEINE Cedex – téléphone : 01 49 60 40 40 – télécopie : 01 45 15 01 66

Délégation PARIS B – DR02

16 rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 PARIS – téléphone : 01 42 34 94 00 – télécopie : 01 43 26 87 23

Délégation PARIS MICHEL-ANGE – DR16

3 rue Michel-Ange, 75794 PARIS Cedex 16 – téléphone : 01 44 96 40 00 – télécopie : 01 44 96 53 90

Délégation PROVENCE – DR12

31 chemin Joseph-Aiguier, 13402 MARSEILLE Cedex 20 – téléphone : 04 91 16 40 00 – télécopie : 04 91 17 40 26

Délégation RHÔNE-ALPES – DRRA

site ALPES – DR11

25 avenue des Martyrs, BP 166, 38042 GRENOBLE Cedex 9 – téléphone : 04 76 88 10 00
télécopie : 04 76 88 11 61

site VALLÉE DU RHÔNE – DR07

2 avenue Albert-Einstein, BP 1335, 69609 VILLEURBANNE Cedex – téléphone : 04 72 44 56 00
télécopie : 04 78 89 47 69

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

BP 21902
31319 Labège Cedex
Tél. : 05 62 24 25 00
Fax : 05 62 24 25 30

DIRECTEUR DE PUBLICATION

M. Jacques BERNARD

RÉDACTEUR EN CHEF

M^{me} Myriam FADEL

COMITÉ DE RÉDACTION

M^{me} Nicole ABRIAL

M^{me} Françoise BARRIÈRE

M^{me} Geneviève BOUET-CHEMIN

M^{me} Pascale BUKHARI

M^{me} Kéty CHESSELET

M^{me} Catherine DELPECH

M^{me} Martine JALLUT-ROUSSEL

M. François MESSIN

M^{me} Janine SATURNIN

M^{me} Michèle SAUMON

M. Philippe WILLOQUET

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

M^{lle} Florence CELEN

DOCUMENTATION ET RÉALISATION

M. Christophe CIECHANOWICZ

M^{lle} Anne-Laure CORNIGUEL

M^{lle} Nadia SARRES

CONTACT PAR COURRIER :

Bulletin officiel du CNRS

CNRS-DSI

BP 21902

31319 Labège Cedex

CONTACT PAR MÊL :

buloff@dsi.cnrs.fr

Pour consulter le BO et ses archives :

<http://www.dsi.cnrs.fr/bo>

DES ÉCHANGES D'INFORMATIONS

AVEC LA LISTE DE DIFFUSION :

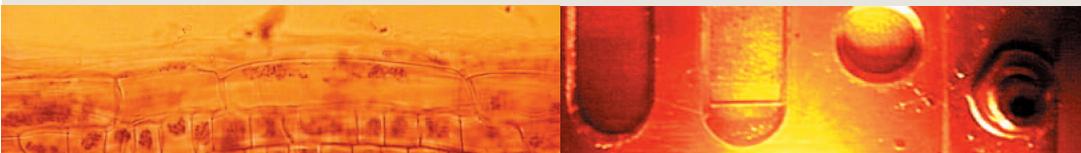
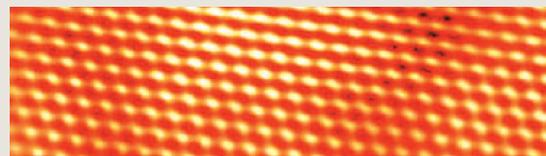
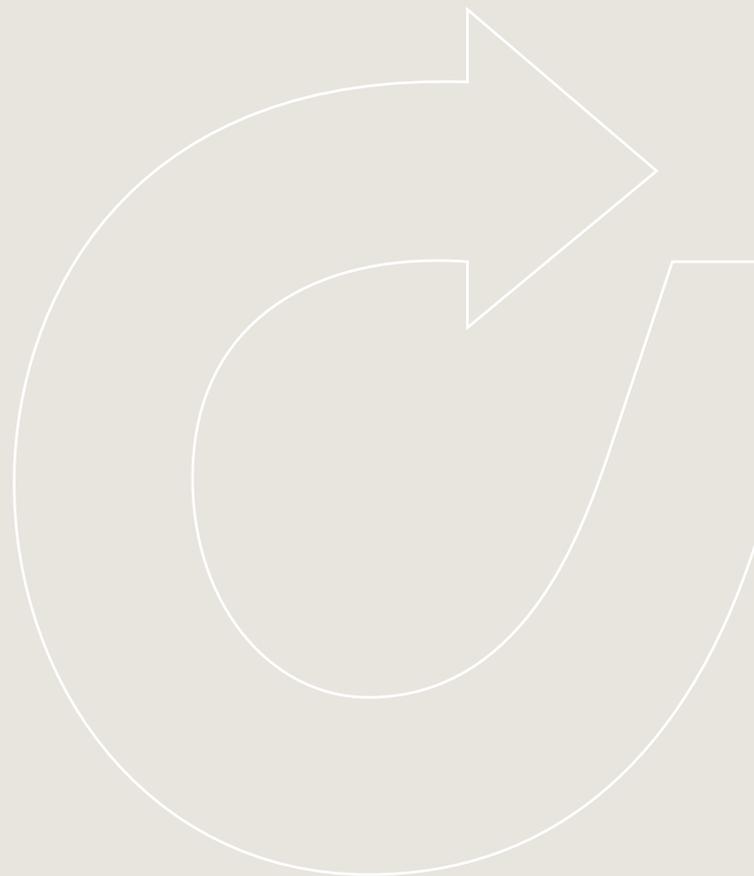
doginfo@services.cnrs.fr

CPPAP n° 2270 ADEP

Dépôt légal à parution

BIALEC (Nancy)

D.P. n° 61532 - 12-2004



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
3 RUE MICHEL-ANGE 75794 PARIS CEDEX 16 • TÉL. 01 44 96 40 00 • TÉLÉCOPIE 01 44 96 53 90